

**2022**

**RAPPORT ANNUEL**  
Société canadienne  
des postes

—

**RAPPORT FINANCIER**

Pour la période close le 31 décembre 2022





# Résultats financiers

## TABLE DES MATIÈRES

### Rapport de gestion

Énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	9
3 Indicateurs de rendement clés	17
4 Capacités	18
5 Revue des activités d'exploitation	37
6 Liquidités et ressources en capital	45
7 Évolution de la situation financière	54
8 Risques et gestion des risques	56
9 Méthodes, estimations et jugements comptables critiques	66
10 Aperçu pour 2023	71

### Informations supplémentaires

Informations financières historiques	74
Rapport de l'auditeur indépendant sur l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts	78
Analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts	80
Notes afférentes à l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts	81

### États financiers consolidés

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	83
Rapport des auditeurs indépendants	84
État consolidé de la situation financière	87
État consolidé du résultat global	89
État consolidé des variations des capitaux propres	90
État consolidé des flux de trésorerie	91
Notes afférentes aux états financiers consolidés	92

## Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte) a été préparé pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada, de Groupe d'entreprises ou de Groupe. Les secteurs sont associés aux entités juridiques suivantes : Postes Canada, Purolator, SCI et Innovaposte.

Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes. Sauf indication contraire, toutes les informations financières de ce rapport ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les montants sont présentés en dollars canadiens et arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. Les variations des produits, des volumes et des charges d'exploitation exprimées en pourcentage dans le présent rapport sont ajustées selon les différences de jours ouvrables ou de journées payées en 2022 par rapport à 2021. Des jours ouvrables et des journées payées de moins ont pour effet de faire diminuer respectivement les produits et les volumes, ainsi que les charges d'exploitation, tandis que l'inverse est vrai pour les journées de plus. Lorsque ces différences ont eu une incidence sur nos résultats financiers, elles ont été mises en évidence dans le présent rapport. Ces journées ont varié selon l'entité comptable, comme suit :

	Jours ouvrables	Journées payées
Groupe d'entreprises de Postes Canada et Postes Canada	(1)	(1)
Purolator	(1)	(1)
SCI	(1)	(1)

La direction est responsable des renseignements présentés dans le Rapport annuel. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » désigne, selon le contexte, Postes Canada ou, collectivement, Postes Canada et ses filiales. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés audités le 23 mars 2023.

### Énoncés prospectifs

Le Rapport annuel, lequel comprend le rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs du Groupe qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur des renseignements disponibles, elles peuvent se révéler incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment ceux énoncés dans la section 8 – Risques et gestion des risques du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et la performance financière futures, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. Les informations financières prospectives et les perspectives financières reposent sur ces hypothèses et sont assujetties aux risques, et il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

## 1. Résumé

Aperçu du Groupe et résumé des résultats financiers de 2022.

Comptant plus de 83 600 personnes (employés à temps plein et à temps partiel, y compris les employés temporaires, occasionnels et nommés pour une période déterminée) à son emploi, le Groupe d'entreprises de Postes Canada est l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2022, ses employés ont livré plus de 6,7 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à plus de 17 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte près de 5 900 bureaux de poste au pays.



Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes (la Loi)*, la Société a la mission d'offrir des services postaux de qualité, à un prix raisonnable, à tous les Canadiens, particuliers et entreprises, dans les régions rurales et urbaines, de manière sécurisée et financièrement autonome. Postes Canada est une société d'État fédérale qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et dont l'unique actionnaire est le Gouvernement du Canada.

L'obligation d'assurer un service universel de Postes Canada est énoncée dans le *Protocole du service postal canadien*, mis en œuvre par le gouvernement du Canada en 2009 et stipulant ce qui suit :

- Postes Canada maintient un service postal qui permet aux particuliers et aux entreprises du Canada d'envoyer et de recevoir du courrier au pays et entre le Canada et l'étranger. Postes Canada assure un service de collecte, de transmission et de livraison de lettres, de colis et de publications.
- La prestation de services postaux aux régions rurales du pays fait partie intégrante du service universel qu'offre Postes Canada.
- Postes Canada a l'obligation d'appliquer des tarifs de port justes et réalistes et permettant d'assurer des recettes qui, jointes à celles d'autres sources, suffisent à équilibrer les dépenses engagées pour l'exécution de sa mission.

Conformément à la *Loi*, nous participons également à certains programmes de politique publique, notamment :

- envois transmis en franchise pour le gouvernement;
- envoi d'articles en franchise aux personnes aveugles;
- tarifs d'affranchissement réduit pour les documents de bibliothèque admissibles échangés entre une bibliothèque et ses usagers.

Nous offrons également la livraison gratuite des articles Colis standard<sup>MC</sup> envoyés aux membres des Forces armées canadiennes en déploiement par leurs proches pendant la période des Fêtes, et la livraison gratuite des articles Poste-lettres<sup>MC</sup> envoyés aux militaires par les membres de leur famille, toute l'année.



Postes Canada fait partie de l'industrie postale mondiale, qui est composée d'administrations postales étrangères. Toutes les administrations postales finançaient habituellement leur obligation d'assurer un service universel grâce à une exclusivité prévue par la loi, ou par un monopole de l'administration postale sur une partie du marché postal. Toutefois, les administrations postales ont vu leurs volumes de courrier diminuer. En effet, de plus en plus de gens se tournent vers Internet et les appareils mobiles intelligents pour communiquer et effectuer leurs transactions et la clientèle adopte des solutions de rechange numériques. En même temps, l'adoption massive du cybercommerce, accélérée par la pandémie de COVID-19, a rendu extrêmement concurrentiel le domaine de la livraison de colis.

## Points saillants financiers et opérationnels

### Résultats sectoriels – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)

	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)
Postes Canada	(548)	(490)	(58)	(11,9) %
Purolator	317	269	48	17,6 %
SCI	16	24	(8)	(31,2) %
Autres	(77)	(49)	(28)	(56,6) %
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>(292)</b>	<b>(246)</b>	<b>(46)</b>	<b>(18,8) %</b>

Pour la cinquième année de suite, le Groupe a subi en 2022 une perte. La perte est imputable à la perte du secteur Postes Canada, qui a été en partie compensée par le résultat positif inscrit par les secteurs Purolator et SCI.

### Secteur Postes Canada

#### Autonomie financière



L'économie des petits boulots dans le secteur de la livraison des colis s'est transformée au cours des dernières années, ce qui a entraîné une concurrence accrue à l'échelle mondiale. Le public canadien compte désormais sur ces services de livraison intermédiaires, aux modèles de livraison nécessitant peu d'actifs et aux structures de coût considérablement moins lourdes que celles des entreprises de livraison traditionnelles. Beaucoup de joueurs de la concurrence étendent leur couverture géographique et offrent des services la fin de semaine. La concurrence cible la part de marché de Postes Canada dans le marché du cybercommerce, dont la taille devrait plus que doubler au cours de la prochaine décennie, tandis que les commerces et les gens faisant appel au cybercommerce ont des attentes de plus en plus élevées à l'égard de la rapidité, des tarifs et du service. Notre secteur d'activité Colis représente environ la moitié de notre chiffre d'affaires, toutefois, au cours des cinq dernières années, notre part de marché dans le marché très concurrentiel de la livraison a reculé.

Les solutions numériques continuent de perturber nos secteurs d'activité Courrier transactionnel et Marketing direct. L'érosion des volumes du service Poste-lettres, les engagements financiers, les limites de capacité et la réussite continue dans le secteur très concurrentiel des colis sont des risques inhérents de notre modèle d'affaires fondé sur le courrier qui menacent notre autonomie financière à long terme. Afin de répondre à ces défis d'ordre structurel, la Société a présenté au gouvernement du Canada un plan stratégique qui repose sur un plan de redressement financier réaliste pour gérer l'ampleur et l'importance des pertes financières récurrentes des cinq dernières années.

## Incertitude économique et récession



Les défis macroéconomiques, notamment une perte de confiance des consommateurs et consommatrices et un ralentissement de la demande du cybercommerce, ont eu une incidence négative sur de nombreuses entreprises au Canada et à l'échelle mondiale. Les risques pour nos activités, amplifiés par l'augmentation de l'inflation, les hausses des taux d'intérêt et les pénuries de main-d'œuvre sans précédent, ont été aggravés par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement à la COVID-19 et aux tensions géopolitiques mondiales. Ces facteurs, apparus au deuxième trimestre et dont l'incidence a continué de se faire sentir pendant le reste de 2022, ont réduit les volumes et les produits de Postes Canada alors que le public recommençait à faire ses achats en personne et que la clientèle recherchait d'autres méthodes de livraison. Cela pourrait continuer d'avoir une incidence sur nos activités en 2023, notamment en exerçant une pression accrue sur les coûts et en occasionnant des retards dans les projets de transformation.

## Porteurs d'un Canada plus fort



Les besoins de la population canadienne évoluent, et nous aussi. Les gens d'ici s'attendent à ce que Postes Canada fasse preuve de leadership sur le plan social et environnemental, qu'elle continue d'investir dans les produits et services novateurs sur lesquels les petites entreprises comptent énormément et qu'elle offre à son personnel un milieu de travail sain et sécuritaire. Un plan de transformation, Porteurs d'un Canada plus fort, qui repose sur une stratégie visant à renouer avec l'autonomie financière a été adopté et dévoilé aux membres du personnel en 2021, puis a fait l'objet d'une campagne intégrée, Beaucoup plus, pour le promouvoir auprès de la population canadienne en 2022. Ce plan de transformation, tout comme notre engagement envers les Canadiens et les Canadiennes, s'appuie sur trois piliers : offrir un service sur lequel tous les Canadiens peuvent compter, faire preuve de leadership en matière d'environnement et de responsabilité sociale et faire ce qu'il faut pour nos employés.

La concrétisation des multiples volets de ce plan de transformation est un impératif pour nous. En 2022, nous avons réalisé des progrès importants dans tous les aspects de notre mandat et de notre raison d'être, notamment en ce qui concerne la réconciliation avec les peuples autochtones, l'accessibilité, l'action pour le climat et l'amélioration du service dans les régions rurales du Canada. Les progrès réalisés dans le cadre de ce plan sont présentés dans la section 4 – Capacités.

## Produits par secteur d'activité

(en millions de dollars)

	Produits (en millions de dollars)				Volumes (en millions d'articles)			
	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)	2022	2021	Écart	Écart (%)
Colis	3 573	3 672	(99)	(2,3) %	286	361	(75)	(20,4) %
Courrier transactionnel	2 424	2 494	(70)	(2,4) %	2 313	2 478	(165)	(6,3) %
Marketing direct	954	922	32	3,9 %	3 985	3 918	67	2,1 %
Autres	231	261	(30)	(10,7) %	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>7 182</b>	<b>7 349</b>	<b>(167)</b>	<b>(1,9) %</b>	<b>6 584</b>	<b>6 757</b>	<b>(173)</b>	<b>(2,2) %</b>

## Baisse des volumes du secteur Colis



La reprise des achats en personne, la hausse du coût de la vie et l'incertitude économique croissante ont contribué à réduire la demande provenant du magasinage en ligne et les volumes de colis comparativement aux niveaux élevés observés au début de la pandémie. En 2022, les produits et les volumes du secteur Colis ont diminué (-2,3 % et -20,4 %, respectivement), par rapport à ceux de 2021, mais les produits sont plus élevés qu'avant la pandémie. L'incidence financière de la diminution des volumes a été en partie atténuée par des mesures tarifaires, la gestion proactive de nos clients commerciaux et de nos gammes de produits afin de mieux utiliser la capacité existante, et les suppléments pour carburant en raison de la variabilité des prix du marché. Les perturbations touchant la chaîne d'approvisionnement mondiale l'exacerbation des tensions internationales et les problèmes au chapitre de la capacité d'expédition ont continué de peser sur les produits et les volumes de colis d'arrivée. Cependant, les facteurs fondamentaux continuent de soutenir la croissance à long terme du marché du cybercommerce.

## Érosion continue des volumes du secteur Courrier transactionnel



Notre service traditionnel Poste-lettres<sup>MC</sup> continue d'être remplacé par les communications numériques. En 2022, les produits et les volumes du secteur Courrier transactionnel ont reculé (-2,4 % et -6,3 %, respectivement) comparativement à ceux de 2021, lesquels tenaient compte de l'incidence positive des envois du recensement et de l'élection fédérale de 2021. Bien que la hausse des tarifs commerciaux en janvier 2022 ait en partie compensé le recul des produits, le maintien des prix réglementés des timbres aux prix de 2020 a également contribué à la mauvaise performance de ce secteur d'activité. Afin d'atténuer les baisses attribuables à l'adoption des solutions numériques, nous continuerons d'investir dans des services novateurs permettant de lier le service Poste-lettres à l'expérience numérique.

## Secteur Marketing direct touché par l'incertitude économique



Le secteur d'activité Marketing direct renforce nos arguments de valeur pour les entreprises, car il les aide à attirer une nouvelle clientèle, à générer des achats répétés et à fidéliser les clients et clientes. En 2022, les produits et les volumes du secteur Marketing direct ont augmenté (+3,9 % et +2,1 %, respectivement), comparativement à ceux de 2021. Les résultats de ce secteur ont été favorisés par une reprise des achats en personne à la fin des confinements, par une stabilisation de la chaîne d'approvisionnement permettant aux entreprises d'avoir en stock des articles promotionnels et par les campagnes de marketing direct soutenant ces activités. Toutefois, les marques ont commencé à réduire leurs budgets et leurs dépenses de marketing au cours du second semestre de 2022 en raison de l'incertitude économique générale. Le secteur Marketing direct représente une importante source de revenus pour nous et nous nous efforçons d'innover pour lier à l'expérience numérique et maximiser la valeur qu'il génère.

## Diminution des charges



Les charges d'exploitation ont baissé (-0,8 %) en 2022, par rapport à celles de 2021, principalement en raison de la baisse liée aux avantages du personnel imputable à la hausse des taux d'actualisation et à la diminution des charges liées à la main-d'œuvre découlant de la baisse des volumes de colis. Vu le virage de nos activités du courrier vers les colis, nous nous attendons à une augmentation des charges pour les services de levée, de traitement et de livraison ainsi qu'à des coûts découlant de l'accroissement de la capacité, car le traitement et la livraison des colis exigent plus de main-d'œuvre que les lettres. En outre, Postes Canada a l'obligation de fournir des services de livraison à toutes les adresses, ce qui entraîne une hausse des coûts à mesure que le nombre d'adresses au Canada augmente. En 2022, le Canada comptait environ 219 000 adresses de plus qu'en 2021.

## Investissements



Les investissements stratégiques jouent un rôle essentiel dans la transformation de la Société. Nous avons investi 722 millions de dollars en 2022, les investissements en capital et les investissements autres qu'en capital s'élevant à respectivement 453 millions de dollars et 269 millions de dollars. Nos investissements les plus importants ont été affectés à la construction du nouveau Centre de traitement Albert-Jackson, dans la région du Grand Toronto, à l'ajout de casiers à colis au sein de notre réseau, à l'installation de matériel de rue, à la poursuite de projets d'amélioration des installations et à la réalisation d'une phase de conception générale pour moderniser notre progiciel de gestion intégré.

### Importance et volatilité des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme



L'importance et la volatilité des obligations du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime), des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme par rapport à notre position de trésorerie et à la perte subie peuvent exercer une pression énorme sur les flux de trésorerie et sur notre capacité à financer les investissements nécessaires à la modernisation et à la croissance. La volatilité d'un trimestre à l'autre est attribuable aux fluctuations des taux d'actualisation, aux rendements des placements et à d'autres hypothèses actuarielles, ce qui engendre des risques financiers et de liquidité à long terme considérables pour la Société.

À la fin de 2022, la volatilité sur les marchés a continué d'avoir des répercussions sur les obligations du Régime ainsi que des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme du secteur. Aux fins comptables, des profits de réévaluation de 3,6 milliards de dollars après impôt ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, contribuant à une hausse des capitaux propres positifs au 31 décembre 2022. La charge de retraite établie de façon actuarielle comptabilisée dans l'état du résultat global et les paiements réguliers n'ont pas été touchés par ces réévaluations.

La situation de solvabilité du Régime du secteur s'est également améliorée au cours de l'exercice, donnant lieu à un déficit estimé de 1,7 milliard de dollars (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans) et à un surplus estimé de 2,4 milliards de dollars (selon la valeur marchande des actifs du Régime) au 31 décembre 2022, par rapport aux déficits évalués à respectivement 4,9 milliards de dollars et 2,6 milliards de dollars au 31 décembre 2021. Cette progression résulte principalement d'une hausse des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par des rendements sur les actifs moins élevés que prévu.

Selon la réglementation actuelle, Postes Canada n'était pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux de solvabilité en 2022. En avril 2022, le gouvernement du Canada a approuvé le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* afin d'accorder à Postes Canada un allègement temporaire de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. Sans cet allègement, la Société aurait dû effectuer des paiements spéciaux de solvabilité de 794 millions de dollars pour 2022, et d'un montant estimé à 339 millions de dollars pour 2023.

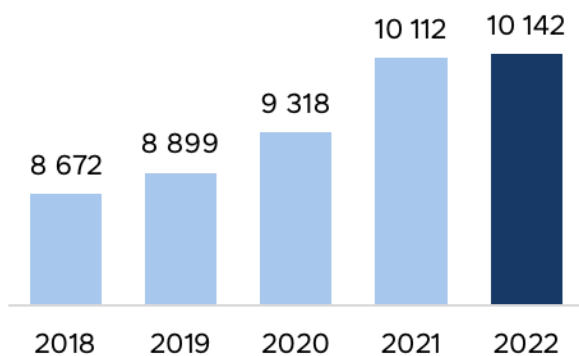
Dans l'ensemble, la situation de capitalisation du Régime s'est améliorée en 2022 de telle sorte que Postes Canada pourrait être tenue de se servir de l'excédent et ne pas être autorisée à faire des cotisations régulières en 2023 une fois l'évaluation actuarielle déposée. Les résultats des évaluations actuarielles finales pourraient différer considérablement de ces estimations.



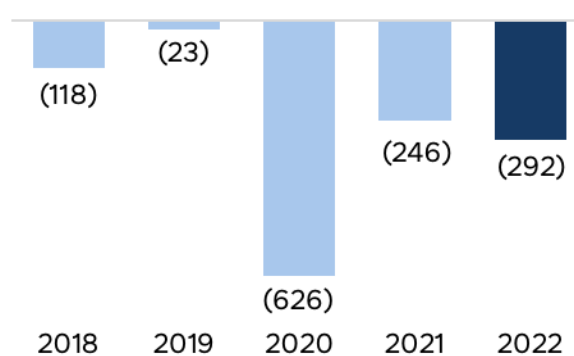
## Groupe d'entreprises de Postes Canada – 2022

Les graphiques ci-dessous illustrent les principaux résultats consolidés de 2022 du Groupe d'entreprises de Postes Canada.

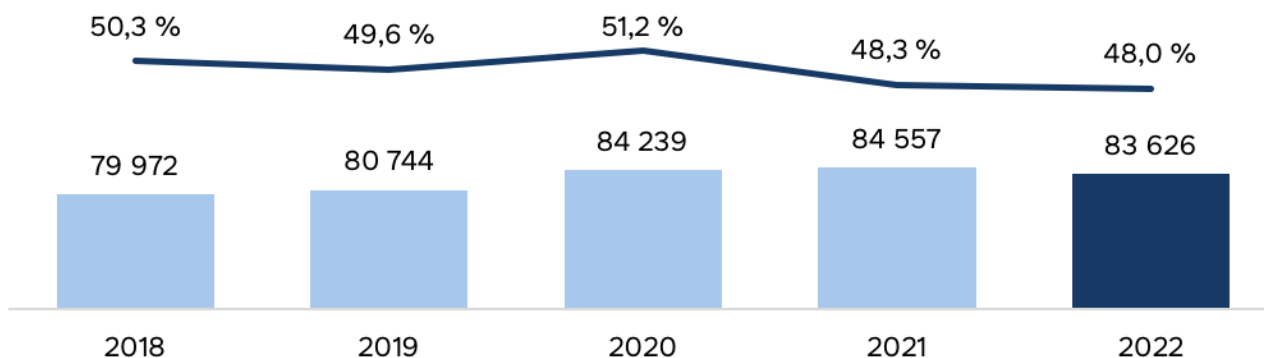
### Produits d'exploitation (en millions de dollars)



### Résultat avant impôt (en millions de dollars)



### Main-d'oeuvre exprimée en pourcentage des produits d'exploitation et nombre d'employés\*



\* Comprend les employés à temps plein et à temps partiel, y compris les employés temporaires, occasionnels et nommés pour une période déterminée. Le graphique de la main-d'oeuvre exprimée en pourcentage des produits d'exploitation exclut les avantages du personnel.

Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé du Groupe.

Exercices clos les 31 décembre, en millions de dollars

	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)	Explication des écarts importants
<b>État consolidé du résultat global</b>					Se reporter à la section 5 – Revue des activités d'exploitation.
Produits d'exploitation	10 142	10 112	30	0,7 %	L'écart découle de la croissance du secteur Purolator, en partie contrebalancée par des baisses dans les secteurs Postes Canada et SCL.
Charges d'exploitation	10 378	10 308	70	1,1 %	L'écart découle de la hausse des charges d'exploitation du secteur Purolator. Dans le secteur Postes Canada, la baisse des charges liées aux avantages du personnel et à la main-d'œuvre a été en partie atténuée par l'augmentation des charges non liées à la main-d'œuvre.
Résultat d'exploitation	(236)	(196)	(40)	(20,8) %	L'écart est attribuable à la perte du secteur Postes Canada, qui a été en partie compensée par le résultat positif inscrit par les secteurs Purolator et SCL.
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement	(56)	(50)	(6)	(10,9) %	L'écart découle d'une perte sur la cession d'actifs en 2022, comparativement aux profits réalisés en 2021, en partie compensée par la hausse des produits d'intérêts du secteur Postes Canada.
Résultat avant impôt	(292)	(246)	(46)	(18,8) %	
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(64)	(59)	(5)	(9,3) %	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation de la perte avant impôt du secteur Postes Canada.
Résultat net	(228)	(187)	(41)	(21,8) %	
Résultat global	3 354	3 968	(614)	(15,5) %	L'écart est attribuable aux profits de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi liés à une hausse des taux d'actualisation, contrebalancés par les pertes de réévaluation découlant des rendements sur les actifs moins élevés que prévu, ainsi que par des ajustements liés à l'expérience et à d'autres hypothèses actuarielles.
<b>État consolidé des flux de trésorerie</b>					Se reporter à la section 6 – Liquidités et ressources en capital.
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	300	664	(364)	(54,8) %	L'écart est attribuable à la baisse des charges hors trésorerie au titre des régimes de retraite, au calendrier des encaissements des montants dus par la clientèle et à la hausse de la perte d'exploitation.
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(283)	(674)	391	57,9 %	L'écart est surtout attribuable à la diminution des achats au comptant de titres (après déduction du produit de la vente).
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(133)	(125)	(8)	(6,6) %	L'écart découle de l'augmentation des paiements au titre des obligations locatives du secteur Postes Canada.

## 2. Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base.

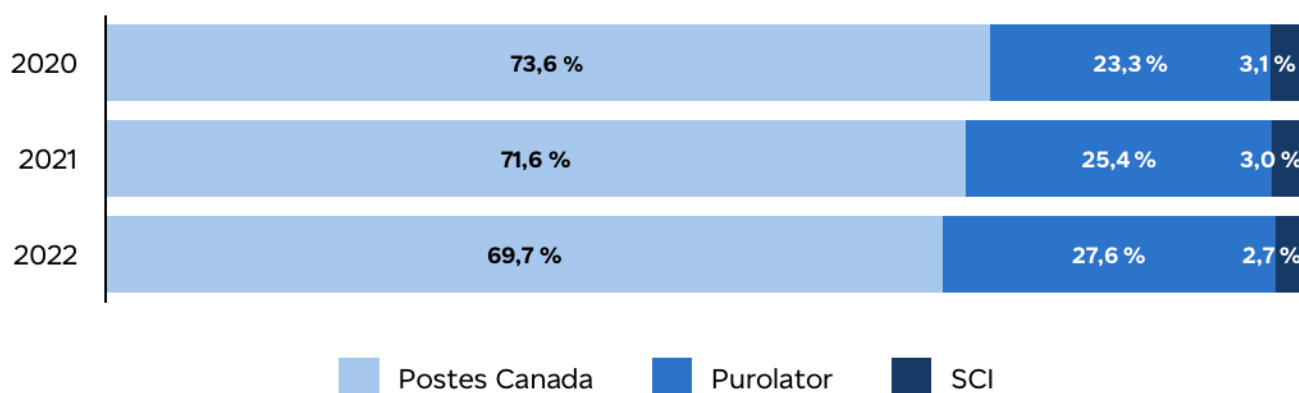
### 2.1 Nos activités

Postes Canada est fière de servir le public canadien, et ce, à chaque adresse au pays. Grâce à ses réseaux et capacités inégalés qui facilitent les communications et le commerce à l'échelle du pays et entre le Canada et le monde, le Groupe d'entreprises de Postes Canada est un chef de file offrant des solutions novatrices en matière de cybercommerce, de marketing et de logistique. Le Groupe appuie les entreprises canadiennes de toutes tailles pour les aider à être concurrentielles et à prospérer, et ses activités visent à renforcer les entreprises, les communautés locales et l'économie canadiennes.

Le Groupe offre une gamme complète de services de livraison, de logistique et d'exécution des commandes à ses clients. Dans son ensemble, il affiche des produits d'exploitation annuels de plus de 10,1 milliards de dollars. Les pics de demande de services ont en général lieu au quatrième trimestre, soit pendant la période des Fêtes, qui est la période de pointe. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant au troisième trimestre. Les coûts fixes importants ne varient pas à court terme. Le Groupe dispose du réseau de vente au détail le plus vaste au Canada, comptant plus de 8 000 points de vente au détail, exploite un parc de plus de 20 400 véhicules et emploie plus de 83 600 personnes (personnel à temps plein et à temps partiel, y compris le personnel temporaire, occasionnel et nommé pour une période déterminée).

En 2022, nos employés ont livré environ 6,7 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à plus de 17 millions d'adresses dans des régions urbaines, rurales et éloignées à l'échelle du pays.

#### Produits par secteur



Postes Canada est la composante la plus importante du Groupe d'entreprises, ayant généré des produits de près de 7,2 milliards de dollars en 2022. Parmi les services de base offerts par Postes Canada, l'administration postale du Canada, on retrouve la livraison de lettres, de factures, de relevés, de colis, de produits de marketing direct et de périodiques.

Les Investissements Purolator Ltée, détenue à 91 % par Postes Canada, est le chef de file des fournisseurs de solutions intégrées de fret et de livraison de colis au Canada, ses produits ayant dépassé 2,8 milliards de dollars en 2022.

Le Groupe SCI inc., détenu à 99 % par le Groupe d'entreprises, est l'un des plus grands fournisseurs de solutions relatives à la chaîne d'approvisionnement au Canada. Ses produits s'élèvent à 327 millions de dollars en 2022.



Innovapost Inc., détenue à 98 % par le Groupe d'entreprises, est une société de services partagés qui fournit des systèmes informatiques particuliers et des services de technologie de l'information exclusivement au Groupe d'entreprises de Postes Canada.

Des dirigeants de Postes Canada siègent au conseil et aux comités des filiales afin d'en superviser les activités.

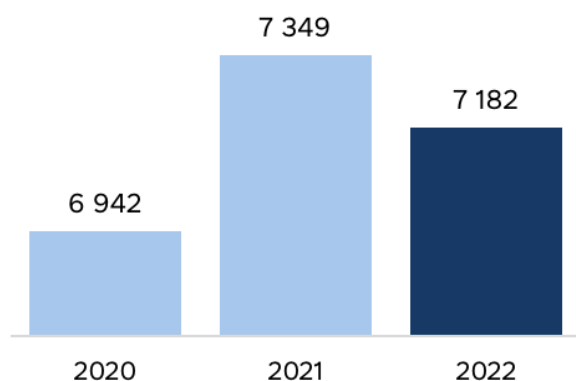
### Secteur Postes Canada



Le réseau de vente au détail de Postes Canada, le plus vaste au pays, compte près de 5 900 bureaux de poste et son parc compte plus de 14 300 véhicules. En 2022, Postes Canada a livré presque 6,6 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages. Comptant près de 68 000 employés (personnel à temps plein et à temps partiel, y compris le personnel temporaire, occasionnel et nommé pour une période déterminée), ce secteur assure la prestation de services à plus de 17 millions d'adresses.

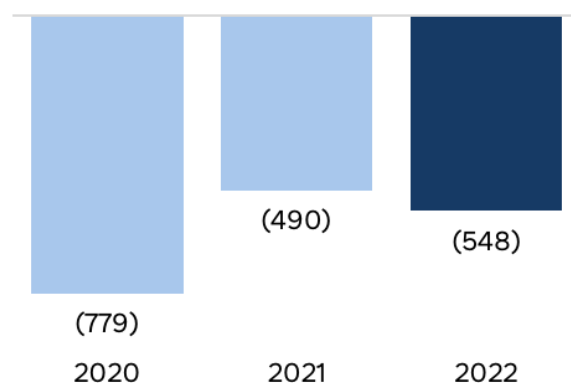
#### Produits

(en millions de dollars)

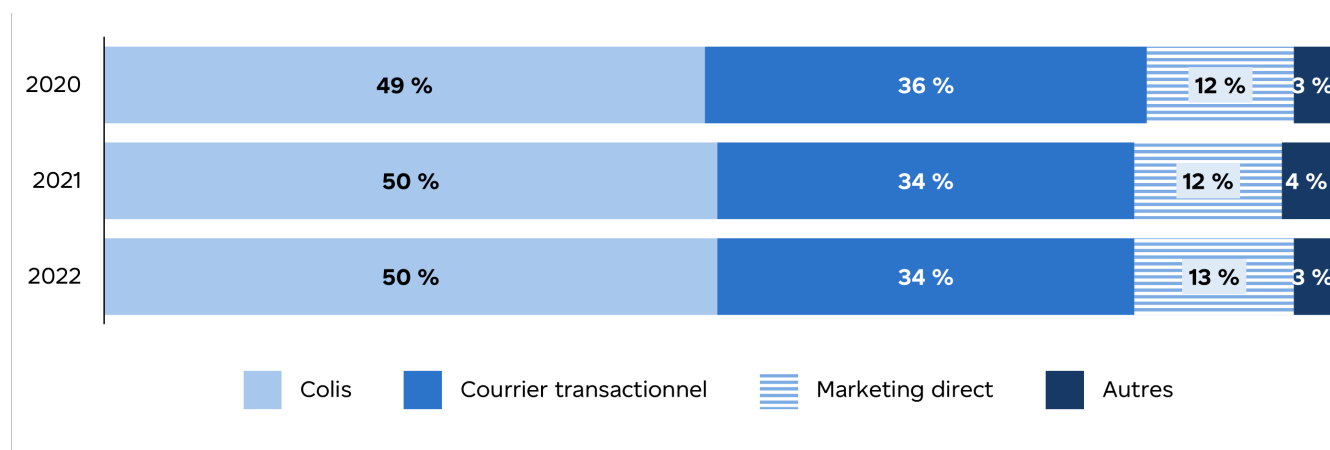


#### Résultat avant impôt

(en millions de dollars)



#### Produits par secteur d'activité



## Colis



Le secteur d'activité Colis propose aux Canadiens et Canadiennes une vaste gamme de services de livraison à toutes les adresses du Canada ainsi qu'à des destinations internationales, par l'entremise d'autres administrations postales étrangères et d'efforts de collaboration avec des intégrateurs de calibre mondial. Les facteurs qui différencient les services sont la destination et le délai de livraison qui varie du service urgent de livraison le lendemain au service non urgent, pour lequel le délai de transit est déterminé par le mode de transport (transport de surface, transport aérien ou les deux). Pour soutenir la concurrence dans un marché où elle se fait très vive, nous investissons dans notre réseau de traitement, de livraison et de vente au détail. La clientèle de ce secteur se compose de consommateurs, de plateformes de cybercommerce, d'entreprises et de commerces de détail de toutes tailles, de gouvernements ainsi que d'autres administrations postales, entreprises de livraison et groupes.

## Courrier transactionnel



Le secteur d'activité Courrier transactionnel correspond à notre gamme de services proposant la livraison et la réponse relatives aux lettres, factures, relevés et autres communications. Il offre trois catégories de produits, Poste-lettres<sup>MC</sup> du régime intérieur, Poste aux lettres de départ et Poste aux lettres d'arrivée, et tire ses produits d'exploitation des services de livraison du courrier traitable traditionnels. Les volumes demeurent en déclin puisque les Canadiens ont recours à des solutions numériques, ce qui a une incidence profonde sur un modèle d'affaires fondé sur des communications sur papier. La clientèle de ce secteur d'activité est composée de consommateurs, mais surtout d'entreprises des secteurs des services financiers, des télécommunications et des services publics ainsi que de gouvernements.

## Marketing direct



Le secteur d'activité Marketing direct, publicité et édition (désigné collectivement sous le nom de Marketing direct) comporte trois principaux services. Le service Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup> permet aux clients de personnaliser les envois et les messages promotionnels de façon à cibler des consommateurs ou des clients potentiels précis. Le service Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup>, quant à lui, permet aux clients de cibler des régions ou des quartiers précis à l'échelle du Canada. Ensemble, ces services forment la solution Marketing Intelligente<sup>MC</sup> de Postes Canada. Enfin, le service Poste-publications<sup>MC</sup> comprend la livraison de périodiques, y compris des journaux, des magazines et des bulletins. Il est difficile d'assurer la croissance dans ce secteur concurrentiel étant donné que les entreprises consacrent une plus grande part de leur budget de marketing à des solutions numériques moins coûteuses, mais peut-être moins efficaces. La clientèle de ce secteur est composée d'entreprises de toutes les tailles et de gouvernements. Postes Canada travaille également avec des spécialistes du marketing, des groupes d'influence et des partenaires pour offrir des produits et services du Marketing direct.

## Autres



La catégorie Autres comporte une vaste gamme de produits et services, notamment le service de réexpédition du courrier, les produits de données, les timbres commémoratifs, les articles-cadeaux et pièces de monnaie et les services financiers.

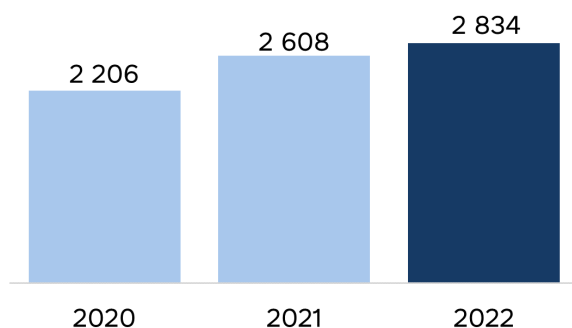
## Secteur Purolator



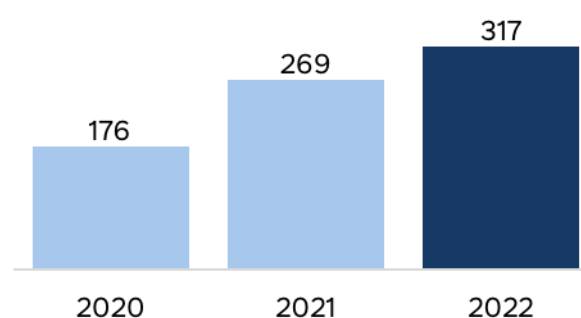
Purolator est une entreprise canadienne de premier plan qui offre des services de messagerie de premier ordre dans l'ensemble de son vaste réseau de transport au Canada et aux États-Unis. Active depuis plus de 60 ans, Purolator emploie aujourd'hui près de 13 500 personnes des deux côtés de la frontière et dessert plus de 140 000 clients très diversifiés dans les segments entreprise à entreprise et entreprise à consommateur. Purolator possède 190 emplacements d'exploitation, plus de 6 000 véhicules, plus de 1 950 points d'accès (agents et centres d'expédition, véhicules Arrêt rapide mobile dans les régions métropolitaines, kiosques et boîtes de dépôt libre-service, casiers à colis) et 20 succursales aux États-Unis.

**Produits**

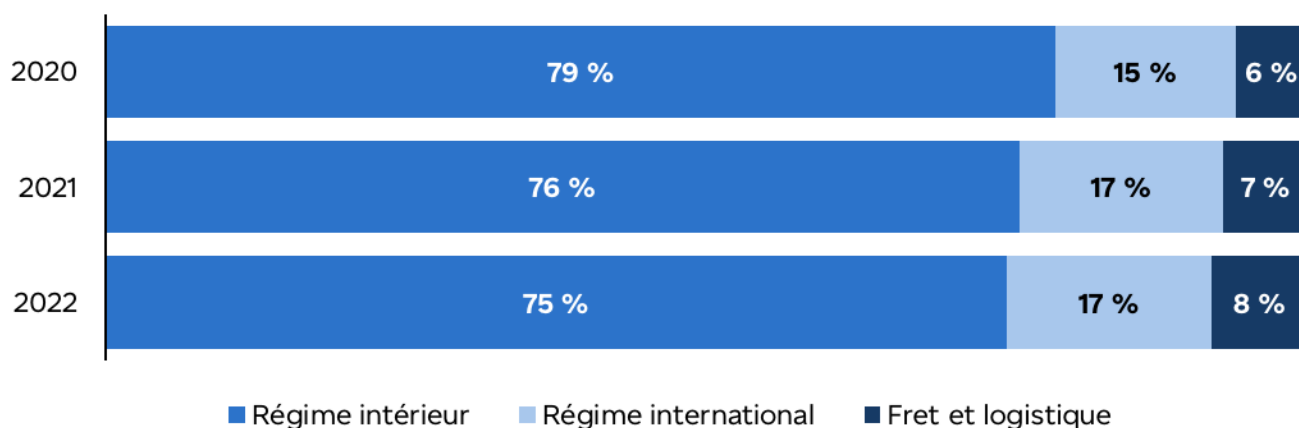
(en millions de dollars)

**Résultat avant impôt**

(en millions de dollars)



Purolator a su bâtir une solide image de marque et maintenir une excellente réputation au sein du marché, auprès de sa clientèle et de son effectif. Les efforts de Purolator pour promouvoir sa culture animée par sa raison d'être ont été reconnus au premier trimestre de 2022, alors que Forbes a classé l'entreprise dans sa liste des meilleurs employeurs au Canada dans le secteur du transport et de la logistique, et une fois de plus au troisième trimestre de 2022, Forbes l'ayant nommée dans sa liste des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada de 2022. En outre, Purolator mène depuis longtemps des activités philanthropiques, comme le programme Blitz contre la faim qui, depuis sa création en 2003, a permis d'acheminer plus de 19 millions de livres d'aliments à des banques alimentaires locales de partout au pays.

**Produits par secteur d'activité**



## Secteur SCI

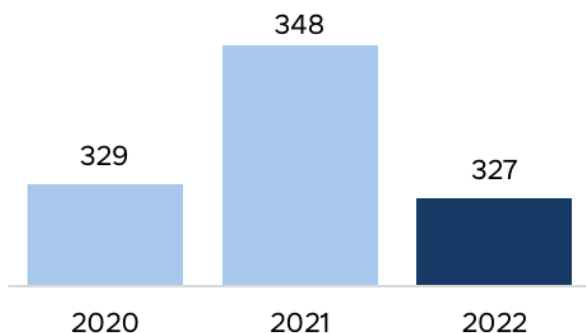


*Nous vous aiderons à être encore meilleur.*

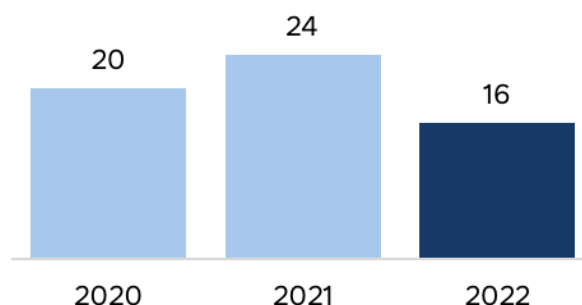
SCI est l'un des plus grands fournisseurs de solutions relatives à la chaîne d'approvisionnement au Canada. Par l'intermédiaire de ses entités d'exploitation, soit Logistique SCI, Progistix et First Team Transport (exerçant ses activités sous le nom de SCI White Glove Services), SCI exploite un grand réseau de distribution, d'exécution et de transport à l'échelle du Canada, qui comprend environ 30 centres de distribution d'un océan à l'autre ainsi que 35 emplacements de stockage et centres de transport spécialisés.

**Produits**

(en millions de dollars)

**Résultat avant impôt**

(en millions de dollars)



SCI met à la disposition de sa clientèle son expertise dans le segment entreprise à consommateur, le segment entreprise à entreprise et celui de la logistique des services sur le terrain, tout en fournissant innovation, renseignements et intégration aux chaînes d'approvisionnement à l'échelle du pays. Les principaux segments de marché dans lesquels elle exerce ses activités comprennent la vente au détail omnicanal, la technologie, ainsi que les soins de santé, de beauté et de bien-être. Grâce à son effectif de quelque 1 900 personnes, SCI gère plus d'un milliard de dollars de stocks pour sa clientèle chaque jour, et son vaste éventail de services permet au Groupe d'offrir des services liés à la chaîne d'approvisionnement de bout en bout aux entreprises canadiennes.

## Secteur Innovaposte

Les produits d'Innovaposte, qui atteignent 318 millions de dollars, sont tirés des services fournis aux autres secteurs du Groupe d'entreprises. Tous les produits intersociétés et les coûts correspondants sont éliminés au moment de la consolidation.

**2.2 Notre environnement commercial****Tendances mondiales**

En 2022, l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 dans de nombreux pays a permis un début de reprise économique. Cependant, la persistance de problèmes dans la chaîne d'approvisionnement, comme la pénurie de main-d'œuvre, la fermeture des ports et le manque de conteneurs d'expédition, a eu pour effet de multiplier par dix les frais de transport par conteneur au plus fort de la pandémie de COVID-19, en février 2022, par rapport au niveau d'avant la pandémie. À cause de ces problèmes, les fabricants et les détaillants ont eu du mal à assurer le transport des biens à l'échelle internationale et à obtenir les intrants dont ils ont besoin pour mener leurs activités. En outre, l'émergence de risques géopolitiques, dont ceux liés au conflit entre la Russie et l'Ukraine, a contribué à la hausse mondiale des prix des marchandises, principalement ceux du charbon, du blé et du gaz naturel. En raison de la demande de biens qui a continué de dépasser l'offre et de l'augmentation des prix des marchandises dans le monde, les gens ont dû composer avec une inflation importante du coût des biens. Les dépenses de consommation ont commencé à ralentir dans

la seconde moitié de l'année, et cette tendance devrait se poursuivre en 2023. Afin de contrer l'incertitude économique et l'inflation à l'échelle mondiale, les banques centrales du monde entier ont relevé les taux d'intérêt. Une légère récession devrait toucher les principaux marchés au cours du premier semestre de 2023, ce qui pourrait faire en sorte que la croissance du produit intérieur brut ralentisse ou devienne négative et entraîner une hausse du taux de chômage.

## Canada



La population et les commerces de détail du Canada n'ont pas été à l'abri de l'incidence de l'incertitude économique, de l'inflation et des problèmes de chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale qui ont fait augmenter l'indice des prix à la consommation de 6,7 % en 2022. Les problèmes macroéconomiques ont eu une incidence négative sur les entreprises, minant la confiance des consommateurs et entraînant un ralentissement de la demande du cybercommerce. En raison des problèmes persistants d'approvisionnement en biens et en intrants rencontrés par beaucoup d'entreprises, les niveaux de stocks sont demeurés problématiques. Un virage des fournisseurs étrangers vers les fournisseurs canadiens devrait se produire en 2023 et contribuer à atténuer ces problèmes au Canada. Grâce à la levée des restrictions liées à la COVID-19 au pays dans la première moitié de 2022, le magasinage en personne a repris un peu de terrain face au cybercommerce sur le marché canadien, la part des dépenses en ligne reculant légèrement comparativement au niveau observé l'année dernière durant les confinements. Ce virage n'a pas atténué la concurrence au sein du marché de la livraison, qui a continué d'accueillir de nouveaux joueurs s'appuyant sur des modèles de main-d'œuvre à faible coût. De plus, la croissance des salaires s'est poursuivie en 2022, mettant ainsi en concurrence les employeurs qui cherchent à recruter et à maintenir en poste le personnel clé. Cette situation représente un défi et un risque importants pour Postes Canada.

La pandémie ayant accéléré le passage aux solutions numériques, la croissance de la publicité numérique continue de s'intensifier. Plus particulièrement, le marketing d'influence ciblé, dont l'importance a doublé depuis son apparition en 2019, permet aux entreprises d'atteindre une plus vaste clientèle potentielle et accroît la concurrence pour les formats publicitaires physiques traditionnels, comme l'approche Marketing Intelliposte<sup>MC</sup>.

Depuis 2006, le déclin des volumes du courrier a entraîné une réduction de 64 % du nombre d'articles de courrier livrés par adresse annuellement. Ce déclin s'est accéléré en 2020 en raison de la COVID-19. Le tableau ci-après présente le déclin des volumes et l'augmentation du nombre d'adresses en 2022 et dans les quatre années précédentes.

<b>Courrier transactionnel</b> (à l'exception du courrier de départ)	<b>2022</b>	2021	2020	2019	2018
Variation des volumes des envois livrés	(6,0) %	(2,0) %	(10,4) %	(6,3) %	(6,1) %
Variation du nombre d'adresses de livraison	1,3 %	1,3 %	1,2 %	1,0 %	1,2 %
Diminution des volumes du courrier par adresse	(7,2) %	(3,3) %	(11,5) %	(7,3) %	(7,2) %

## 2.3 Notre stratégie et nos priorités stratégiques

### Secteur Postes Canada



En 2022, Postes Canada a rendu publics sa nouvelle raison d'être et son plan de transformation, Porteurs d'un Canada plus fort. Grâce à ce plan, Postes Canada est en mesure de répondre aux besoins en évolution des gens d'ici en matière de service et de démontrer le leadership auquel ils s'attendent. Le marché du cybercommerce devrait plus que doubler au cours de la prochaine décennie, et notre plan répond aux besoins grandissants des Canadiennes et des Canadiens en matière de livraison de colis.




Les gens s'attendent également à ce que Postes Canada soit un chef de file en matière d'environnement, qu'elle valorise l'équité et la diversité, qu'elle lutte contre le racisme et la discrimination, qu'elle améliore les relations avec ses agents négociateurs et soit un employeur de choix, et qu'elle contribue à la réconciliation collective en servant et en incluant mieux les communautés autochtones et du Nord. La population canadienne s'attend à ce que nous soyons un moteur de changement positif.



Le gouvernement du Canada s'attend à ce que la Société exerce ses activités d'une manière financièrement autonome. La Société a soumis au gouvernement du Canada un plan stratégique qui est adapté à l'ampleur et à l'importance des pertes financières récurrentes des cinq dernières années et qui réitère l'importance pour l'entreprise de se transformer pour servir le pays.



Notre raison d'être, Porteurs d'un Canada plus fort, repose sur trois piliers et 10 initiatives résumés dans le tableau ci-dessous. En accordant la priorité aux Canadiennes et aux Canadiens, en augmentant la capacité et en améliorant le service, nous traçons la voie vers l'autonomie financière.

Pilier	Impératif stratégique
 <p>Offrir un service sur lequel tous les Canadiens peuvent compter</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider la population à rester en contact et soutenir la réussite des entreprises</li> <li>• Accroître la capacité</li> <li>• Améliorer le service et le suivi</li> <li>• Améliorer nos services de vente au détail</li> </ul>
 <p>Faire preuve de leadership en matière d'environnement et de responsabilité sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion</li> <li>• Faire de notre environnement une priorité</li> <li>• Favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones</li> </ul>
 <p>Faire ce qu'il faut pour nos employés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer la santé et la sécurité à notre culture</li> <li>• Assurer l'harmonisation</li> <li>• Créer un milieu de travail équitable et respectueux</li> </ul>

Les progrès réalisés au chapitre des initiatives appuyant cette stratégie sont présentés dans la section 4 – Capacités.



## Secteur Purolator



Au cours des cinq prochaines années, Purolator entreprendra une transformation de grande envergure de son modèle d'exploitation tout au long du cycle de livraison. Elle met au point des solutions propres aux secteurs industriel, du commerce de détail, des soins de santé et de la technologie afin d'aider sa clientèle à réaliser ses ambitions dans les secteurs à forte croissance, tels que ceux de l'immobilier résidentiel et des expéditions transfrontalières et internationales, ainsi que celui des services de manutention spéciale comme les retours et la livraison de colis lourds. De plus, Purolator met l'accent sur l'amélioration du rendement grâce à l'amélioration de la qualité des revenus (p. ex., en équilibrant la valeur et les volumes) et aux stratégies de tarification dynamiques.

L'entreprise a récemment ouvert une nouvelle installation nationale à la fine pointe de la technologie à Toronto, en Ontario, qui offre des fonctionnalités d'automatisation de renommée mondiale et est conçue pour traiter les colis ou le fret à livrer à des clients commerciaux ou à des particuliers au Canada et ailleurs dans le monde. Purolator procède à l'intégration de son réseau en améliorant la visibilité des colis et la technologie d'automatisation pour assurer le déplacement des colis à destination et en provenance des installations selon un cycle permettant de respecter les délais de livraison et d'assurer une forte performance.

Plus que jamais, Purolator facilite l'envoi et la réception d'articles – à l'endroit et au moment choisis par le client – 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Elle a augmenté la flexibilité de la livraison du dernier kilomètre au moyen d'innovations comme les kiosques en libre-service, les casiers à colis intégrés, les retours sans emballage et la livraison à vélo électrique.

Déterminée à contribuer au bien-être des collectivités locales et à l'environnement, Purolator investit pour réaliser son objectif de devenir l'entreprise de messagerie la plus écoresponsable au Canada. Elle compte atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Purolator continue de progresser dans son engagement visant à favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de sa main-d'œuvre en appliquant ces principes à ses processus d'embauche, en favorisant des discussions ouvertes et honnêtes avec le personnel, en offrant des programmes de formation comme La diversité des talents, en intégrant des considérations liées à la diversité à son processus d'approvisionnement et en s'engageant dans les communautés.

## Secteur SCI









*Nous vous aiderons à être encore meilleur.*

SCI vise à rendre encore meilleures les entreprises de ses clients, en les aidant à réduire les coûts et à améliorer les services. SCI met en œuvre sa stratégie visant à devenir le leader canadien des solutions de chaîne d'approvisionnement intégrées pour les secteurs à valeur élevée et à forte croissance au Canada. SCI continuera de renforcer les éléments clés fondamentaux, notamment des investissements supplémentaires consacrés au segment entreprise à consommateur et à l'expansion du cybercommerce afin d'accélérer la croissance en améliorant les services axés sur la clientèle du marché intermédiaire.

### 3. Indicateurs de rendement clés

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement de la haute direction pour évaluer le rendement et les progrès par rapport aux priorités stratégiques, et des rapports fournissent à la direction et au Conseil d'administration un aperçu détaillé de la performance du secteur sur une base régulière. Le tableau ci-dessous présente nos progrès et réalisations par rapport aux objectifs de 2022, lesquels témoignent de notre engagement à l'égard de notre personnel et de notre leadership social et environnemental.

Indicateurs de rendement clés		Objectif pour 2022	Résultat pour 2022	Objectif pour 2023
	(Amélioration) détérioration d'un exercice à l'autre de la fréquence totale des blessures par 100 employés	(10 %)	(10 %)	(10 %)
	Véhicules équipés de solutions télématiques (à ce jour)	Plus de 1 500	1 189	5 000
	Indice d'engagement des employés	75 %	71 %	73 %
	Diversité du personnel <sup>1</sup>			
	Autochtones	2,9 %	3,1 %	3,1 %
	Personnes ayant un handicap	6,8 %	7,9 %	6,9 %
	Émissions de gaz à effet de serre (GES) De portées 1 et 2 pour les véhicules et les immeubles <sup>2</sup> (en kilotonnes d'émissions en équivalent de CO <sub>2</sub> )	142,2	133,5 <sup>3</sup>	127,0
	Dépenses d'approvisionnement auprès des peuples autochtones (pourcentage de dépenses directes admissibles auprès d'entreprises autochtones)	2,7 %	2,7 %	3,4 %

1. Bien que les objectifs soient établis pour tous les groupes désignés aux fins de l'équité, la Société dépasse la cible de 80 % de disponibilité sur le marché du travail canadien pour les femmes et les personnes issues de minorités visibles.
2. Les émissions de portée 3, qui comprennent tout le transport en amont, constituent 90 % des émissions de GES produites par Postes Canada. Dans le cadre de nos objectifs fondés sur la science, nous travaillons de concert avec nos fournisseurs afin que 67 % d'entre eux, par montants dépensés, adoptent un objectif fondé sur la science d'ici 2025. Les émissions de portée 3 seront présentées dans le Rapport annuel sur le développement durable.
3. Sous réserve d'une vérification. La valeur confirmée pour 2022 (exercice complet) sera communiquée dans le Rapport sur le développement durable de 2022.

## 4. Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les indicateurs de rendement clés et à produire des résultats.

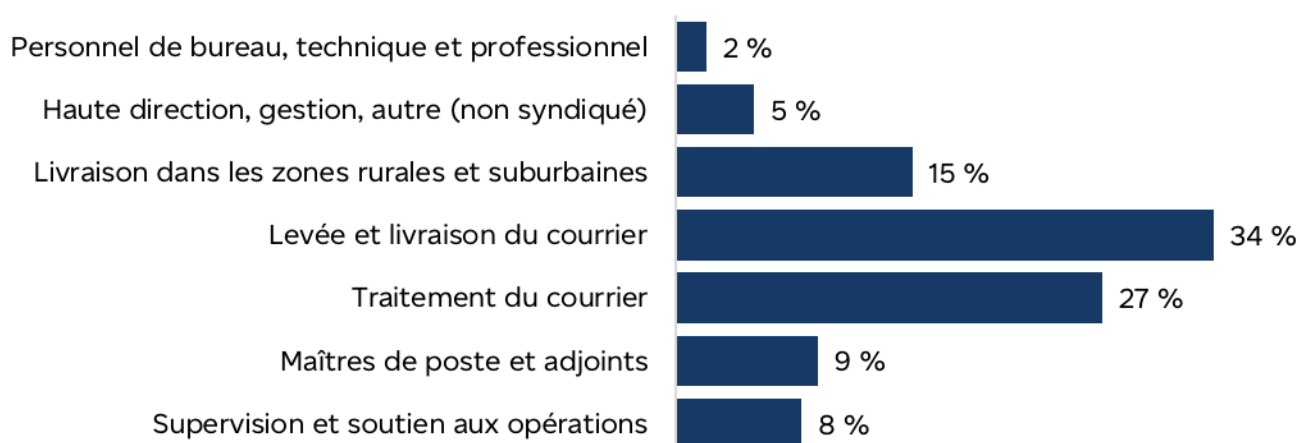
### 4.1 Nos employés

Avec plus de 83 600 employés, la majorité d'entre eux étant à l'emploi du secteur Postes Canada, le Groupe compte sur l'un des plus grands effectifs au Canada. Notre main-d'œuvre est diversifiée et présente dans presque toutes les collectivités urbaines, rurales et éloignées à l'échelle du pays.

#### Secteur Postes Canada



#### Effectif par type de travail – 2022



#### Gestion des talents, formation et perfectionnement

Les 67 700 membres de notre personnel (68 400 en 2021) sont les plus grands ambassadeurs de l'entreprise et sont fiers de servir les communautés où ils vivent et travaillent.

Postes Canada a embauché près de 7 300 employés temporaires représentés par l'unité de négociation du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes en 2022, en procédant à la fois à du recrutement pour la saison de pointe annuelle et à l'embauche du personnel additionnel requis tout au long de l'année pour répondre aux demandes opérationnelles.



Le recrutement et le maintien en poste des meilleurs talents sont devenus des défis et des risques importants pour la Société, surtout en ce qui a trait au personnel cadre et exempt qui joue un rôle important dans la gestion de nos employés et la mise en œuvre réussie de notre plan de transformation. La concurrence pour attirer des gens de talent, provoquée par l'incertitude prolongée qui pèse sur l'ensemble du marché de l'emploi en raison de la pandémie de COVID-19 et par d'autres facteurs macroéconomiques, a eu pour effet de limiter le marché de l'emploi canadien en raison du nombre de démissions plus élevé qu'à la normale et des défis liés au recrutement. Les restrictions liées à la rémunération existent aux termes de la *Directive fixant les modalités pour les employés cadres ou exempts* (tel qu'il est précisé dans le décret 2013-1354, ou le projet de loi C-60) ce qui rend de plus en plus difficile de rivaliser pour attirer le personnel talentueux à Postes Canada dans le marché actuel. N'étant pas en mesure d'ajuster nos programmes de rémunération pour satisfaire aux conditions du marché, nous sommes limités dans notre capacité à recruter et à maintenir en poste les professionnels chevronnés dont nous avons besoin pour gérer une organisation de notre taille et de notre étendue dans un marché de plus en plus concurrentiel.

En raison de ces défis, la gestion des talents et la croissance du personnel ont pris davantage d'importance en 2022. Nos efforts en matière de leadership ont porté sur la modernisation de notre Programme de reconnaissance du personnel, la tenue de sondages annuels sur l'engagement des employés et la prise de mesures en réponse aux commentaires reçus, des communications plus fréquentes avec le personnel, l'amélioration du recrutement et du maintien en poste d'Autochtones au sein de notre main-d'œuvre, une meilleure planification du développement de carrière pour préparer nos gens à des postes de direction et soutenir leurs objectifs de carrière, et le lancement d'une formule de travail hybride qui permet des modalités de travail flexible.

En 2022, notre personnel a suivi plus de 829 000 heures de formation données en ligne, au moyen de cours autodirigés ou d'une combinaison de cours en ligne et en personne. La formation sur la sécurité est demeurée une priorité essentielle, dont les cours sur le secourisme général/DEA (défibrillateur), la manipulation des matières dangereuses et la formation de base des conducteurs et conductrices, ainsi que les séances d'orientation sur la santé et la sécurité.

### Engagement des employés

L'indice d'engagement des employés a diminué légèrement en 2022, passant de 73 en 2021 à 71. Nous avons connu un taux de réponse de près de 53 % (notre taux le plus élevé à ce jour et une amélioration de 2 % par rapport à 2021) et avons reçu plus de 56 000 commentaires. Les résultats montrent que nous avons accompli d'énormes progrès dans de nombreux domaines. Par exemple, nous avons constaté une amélioration dans le nombre d'employés qui considèrent Postes Canada comme une société écoresponsable et qui croient que celle-ci porte un réel intérêt au bien-être des communautés dans lesquelles elle exerce ses activités. Cependant, il reste encore fort à faire dans ces domaines. Les résultats du sondage nous indiquent aussi que nous devons continuer d'améliorer nos communications avec le personnel.

### Santé et sécurité

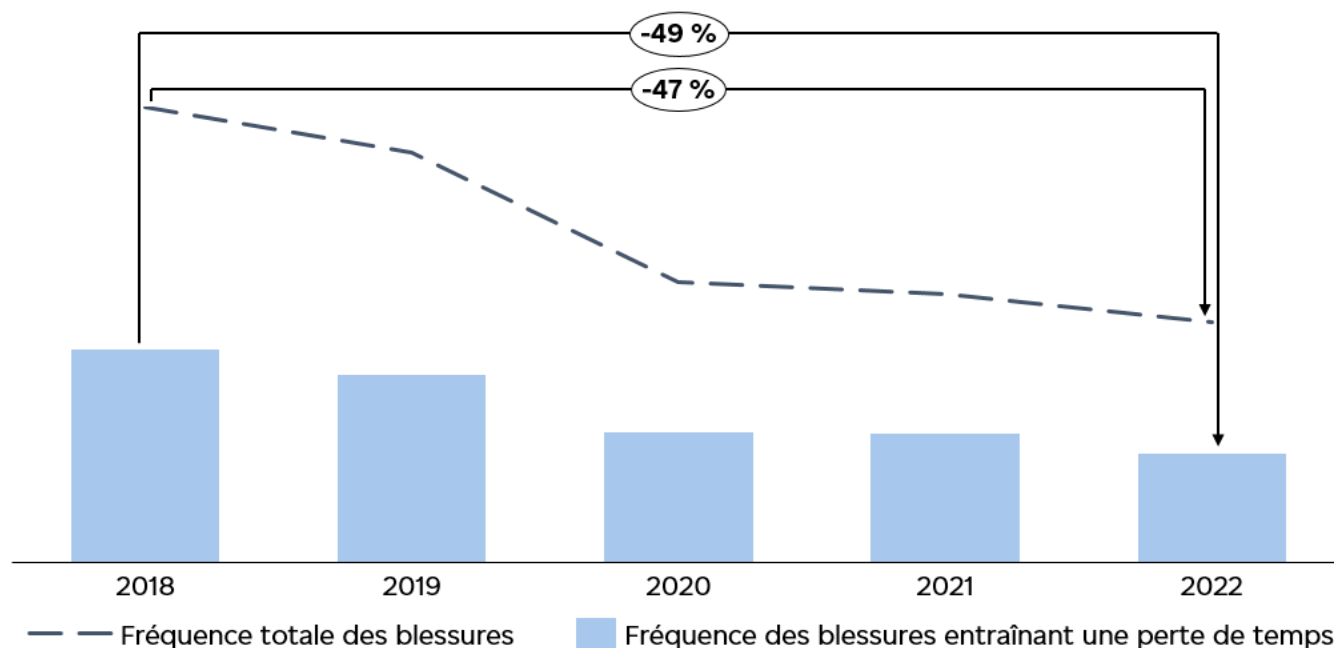


Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que nous accordions la priorité à la sécurité de notre personnel, ce qui continue d'être un aspect important pour la Société.

Notre détermination à identifier, prévenir et contrôler les dangers et les risques auxquels font face notre personnel, nos entrepreneurs, nos visiteurs et le public témoigne de notre engagement à atteindre notre objectif de « zéro blessure ». En 2022, nous avons reçu le prix de l'équipe canadienne des RH de l'année (effectif de 500 personnes ou plus) aux Canadian HR Awards. Cette récompense soulignait l'approche collaborative de notre équipe responsable du personnel et de la sécurité au sein des Ressources humaines.

En 2022, le taux de fréquence totale de blessures et le taux de fréquence de blessures entraînant une perte de temps se sont améliorés de respectivement 10 % et 15 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, alors que les chutes et les glissades, les principaux types de blessures que nous connaissons, se sont améliorées de 5 %. La gravité des blessures entraînant une perte de temps, mesurée comme le nombre de jours perdus en raison de blessures divisé par le nombre d'heures travaillées, s'est améliorée de 7 % par rapport à 2021. La technologie de télématique, qui réduit les risques dans nos installations opérationnelles, est maintenant déployée dans 8 % de notre parc de véhicules et sera intégrée à la majorité de nos véhicules d'ici la fin de 2023. Les améliorations globales des résultats sur le plan de la sécurité sont attribuables au lancement de plusieurs initiatives décrites ci-après et au renforcement des messages aux employés, notamment la distribution de bulletins sur la santé et la sécurité commencée en 2022.

## Fréquence des blessures (écart en % sur cinq ans)



En 2022, et dans le cadre de sa Stratégie décennale de santé et de sécurité et de sa Stratégie quinquennale en matière de santé mentale, Postes Canada a progressé dans plusieurs initiatives :

- Tenue de la toute première conférence nationale virtuelle, L'humain derrière la santé et la sécurité, visant à fournir des indications sur la meilleure façon d'assumer nos rôles et à discuter de l'importance de la santé, de la sécurité et du bien-être de notre personnel.
- Partage d'une série de courtes vidéos sur le thème de l'aide psychologique – un élément important pour veiller à la sécurité psychologique au travail – et lancement de la première vague de projets pilotes sur la santé et la sécurité psychologiques pour repérer les facteurs liés à la santé mentale en milieu de travail.
- Lancement de projets pilotes de formation dans un simulateur de glissades dans le cadre duquel les membres du personnel peuvent s'exercer à marcher sur une surface glissante avec divers obstacles simulés pour se sensibiliser aux chutes et glissades dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
- Ateliers, démonstrations et matériel de formation sur la manière sécuritaire de soulever des objets offerts dans tout le pays pour soutenir les plans d'amélioration de la santé et de la sécurité dans les activités visant à réduire les blessures musculosquelettiques.
- Instauration d'un nouveau processus de certification et de mise à jour des compétences du personnel d'entretien qui travaille en hauteur et qui effectue des travaux d'électricité.



## Pandémie de COVID-19



En 2022, notre équipe d'intervention pour la COVID-19, composée de membres du personnel de diverses fonctions, a continué de surveiller les changements dans les niveaux de risque et d'y répondre à l'échelle du pays en modifiant les protocoles, notamment la fin des exigences de distanciation dans certaines installations opérationnelles et la suspension de la Pratique de vaccination obligatoire de Postes Canada. En suivant les recommandations de la santé publique et des directives établies par Emploi et Développement social Canada, nous avons atteint la dernière phase de notre plan d'assouplissement des mesures liées à la COVID-19 au troisième trimestre. Notre Trousse d'outils d'intervention tactique en cas de pandémie orientera notre réponse pour protéger la santé et la sécurité de nos employés, entrepreneurs et visiteurs pour les établissements répertoriés comme un point chaud ou une zone rouge.

### Code canadien du travail – Modifications au projet de loi C-3 (congé payé pour raisons médicales)

Afin de se conformer aux modifications du Code canadien du travail, Postes Canada octroie six jours de congé pour raisons personnelles payés supplémentaires (pour un total de 13 jours) à tout le personnel à temps plein et à temps partiel à compter du 31 décembre 2022.

### Sécurité routière



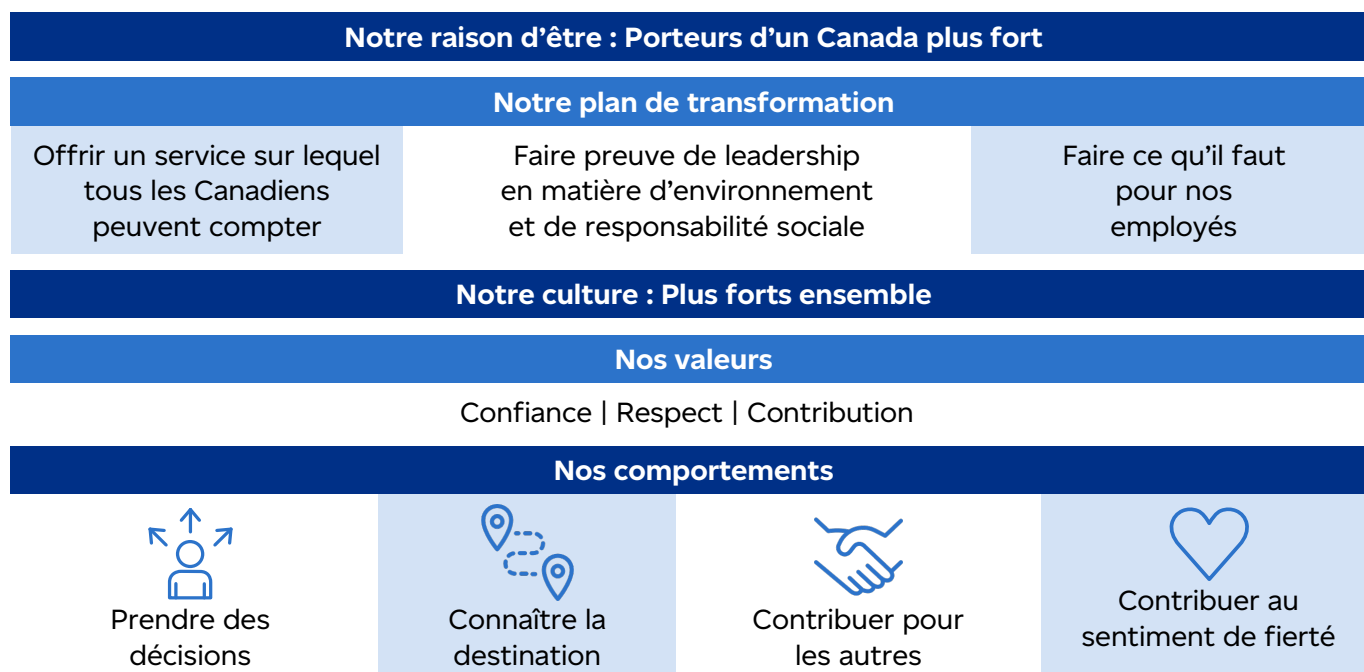
Après avoir présenté la stratégie de sécurité routière sur cinq ans au Conseil d'administration, la Société a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives afin d'améliorer la conformité à la réglementation et les comportements au volant. Parmi les réalisations de 2022 figurent les suivantes :

- Réalisation de plus de 300 évaluations sur la route pour recenser les comportements de conduite non sécuritaires et les lacunes en matière de connaissances et de compétences, afin d'élaborer des formations ciblées et de réaliser des évaluations en cabine.
- Partage d'outils et de ressources dans le cadre du Mois national de la sécurité routière.
- Tenue de séances d'orientation et formation de rappel (comme la prévention des collisions) sur la sécurité routière avec 11 200 membres du personnel à l'échelle du pays, y compris du soutien aux chefs d'équipe, des capsules info-sécurité, des séances sur la marche arrière sécuritaire des véhicules, la conduite préventive et les inspections.
- Tenue du cours de conduite en ligne Smith5Keys®, un programme de formation d'envergure mondiale en matière de prévention des collisions, de Smith System, offert à 1 220 membres du personnel qui ne travaillent pas aux Opérations.
- Tenue du cours en classe d'un jour Smith5Keys® de Smith System offert à 390 conducteurs et conductrices à risque et chefs d'équipe.
- Tenue de la cérémonie annuelle de remise des prix du Programme de valorisation de la conduite sécuritaire pour une deuxième année d'affiliée afin de renforcer les comportements sécuritaires sur la route.
- Création des meilleures normes de sécurité routière qui commenceront à être déployées en 2023.

### Culture

En 2022, nous avons dévoilé nos nouvelles valeurs et expliqué nos nouveaux comportements distinctifs dans le cadre de 40 Forums des leaders organisés à l'échelle du pays. Ces séances tenues en personne comprenaient une mise au jour sur les activités et un atelier sur la culture. Le tableau ci-

après montre comment s'articulent notre raison d'être, les piliers de notre plan de transformation et les éléments de notre culture, comme nos valeurs et nos comportements :



### Pratique sur le milieu de travail hybride

Au cours de l'exercice, nous avons fait appel à la nouvelle Pratique sur le milieu de travail hybride pour guider le retour sur le lieu de travail, laquelle offre la flexibilité dont nous aurons besoin pour l'avenir. La nouvelle pratique invite les chefs d'équipe et les membres du personnel à explorer les différentes options de lieux de travail qui permettent d'établir un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle, tout en répondant aux besoins de l'entreprise.

### Équité, diversité et inclusion



La vision de Postes Canada est de représenter la diversité du Canada et d'offrir un milieu de travail sécuritaire et accueillant qui nous valorise et nous célèbre tous et toutes. En 2022, nous avons continué à faire avancer les priorités de notre Stratégie de cinq ans sur l'équité et la diversité, qui a été lancée en 2021 en collaboration avec nos agents négociateurs. Un plan d'action a été élaboré dans le cadre de notre engagement à garder les membres du personnel informés de nos efforts visant à soutenir la vision d'équité, de diversité et d'inclusion de Postes Canada. Ce plan présente 10 initiatives importantes mises en œuvre en 2022 ou planifiées pour 2023 :

- Publication de la Charte contre le racisme et la discrimination en 2022 qui souligne la tolérance zéro de Postes Canada à l'égard du racisme et protège l'ensemble du personnel et de la clientèle de la discrimination.
- Poursuite de la campagne de recensement sur l'équité, notre recensement de 2022 ayant été réalisé de mai à juin.
- Formation de sensibilisation à la culture autochtone. Le personnel qui travaille dans la région du carrefour communautaire de Membertou a reçu cette formation en 2022; en 2023, elle sera offerte dans d'autres régions ciblées.

- Mise en place de toilettes inclusives pour s'assurer que chaque personne se sente libre d'être authentique au travail. En 2022, nous avons commencé à installer de l'affichage inclusif dans certaines installations alors que dans d'autres, nous apportons de petits changements afin de créer l'espace sécuritaire que le personnel a demandé.
- Élargissement des groupes-ressources d'employés. Menés par des membres du personnel bénévoles, ces groupes contre le racisme, pour les Autochtones, pour les personnes vivant avec un handicap et pour la Fierté LGBTQ2S+ jouent un rôle important dans la création d'un milieu de travail qui favorise la diversité. Nous comptons accroître le nombre de membres en 2023 après l'achèvement du projet pilote initial en 2022.
- Lancement d'un site Web sur l'équité, la diversité et l'inclusion en 2023 afin de joindre la clientèle et de recruter et maintenir en poste du personnel talentueux et diversifié.
- Création d'une trousse de formation sur les droits de la personne en 2023, reposant sur les 13 motifs de discrimination des Nations Unies, qui présente les droits universels qui doivent être respectés.
- Inscription de membres du personnel de divers horizons dans des programmes de leadership afin de les préparer à des promotions et à des occasions d'avancement. Plus de 40 personnes se sont inscrites à ces programmes en 2022 et des programmes supplémentaires seront lancés pour les personnes sous-représentées dans des groupes de négociation spécifiques en 2023.
- Fourniture de bannières sur la reconnaissance du territoire dans les installations en 2023 pour renouveler notre relation avec les peuples autochtones dans tout le pays.

Nous demeurons engagés à l'égard de nos cibles et objectifs d'équité dans le but d'atteindre 80 % de la disponibilité sur le marché du travail canadien\* d'ici 2026 pour les peuples autochtones et d'ici 2031 pour les personnes vivant avec un handicap d'après le modèle de base du recensement de 2016. Les cibles seront réévaluées en 2023 lors de la publication des résultats relatifs à la disponibilité sur le marché du travail canadien du recensement de 2021.

Objectif de diversité	Résultat pour 2022	Objectif pour 2022 (au minimum)
Femmes	47,4 %	48,6 %
Autochtones	3,1 %	2,9 %
Personnes ayant un handicap	7,9 %	6,8 %
Personnes issues de minorités visibles	24,9 %	19,8 %

\* Fondé sur les taux d'auto-identification du recensement sur l'équité de Postes Canada.

## Équité salariale

La *Loi sur l'équité salariale* (dans le cadre du projet de loi C-86) de 2021 exige que les employeurs fédéraux révisent régulièrement les pratiques de rémunération pour veiller à ce que les membres du personnel touchent un salaire égal pour un travail de valeur égale dans le cadre de comités d'équité salariale. Postes Canada continue de collaborer avec ses agents négociateurs, les membres des comités syndiqués et les membres des comités non syndiqués afin d'élaborer un plan d'équité salariale. En vertu de la législation, les membres du comité d'équité salariale s'efforceront de réaliser ce qui suit :

- établir des catégories d'emploi et déterminer leur prédominance masculine ou féminine;
- établir la valeur du travail et la rémunération de chaque catégorie d'emploi et comparer la rémunération aux catégories d'emploi à prédominance relativement masculine;
- fournir des recommandations aux fins d'augmentations de rémunération nécessaires pour établir et maintenir l'équité salariale.

Pour Postes Canada, l'équité salariale constitue un droit fondamental et toute disparité salariale basée sur le sexe est inacceptable.

## Relations du travail



### Nombre d'employés syndiqués

Agent négociateur	Nombre d'employés représentés <sup>a</sup>	Date d'expiration de la convention collective
STTP-EPU <sup>b</sup>	36 071	31 janvier 2024
STTP-FFRS <sup>c</sup>	8 855	31 décembre 2023
ACMPA <sup>d</sup>	5 214	31 décembre 2023
AOPC <sup>e</sup>	4 309	31 mars 2025
AFPC/SEPC <sup>f</sup>	1 364	31 août 2024
Total	55 813	

a. Comprend les employés à temps plein et à temps partiel, y compris ceux qui sont en congé non payé, au 31 décembre 2022; exclut 18 247 employés temporaires, occasionnels ou nommés pour une période déterminée.

b. STTP-EPU : Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine, qui représente les employés des établissements et de la vente au détail ainsi que les facteurs et les courriers des services postaux.

c. STTP-FFRS : Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains, qui représente les courriers des livraisons postales dans les régions rurales et suburbaines du Canada.

d. ACMPA : Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, qui représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux.

e. AOPC : Association des officiers des postes du Canada, qui représente les superviseurs et les groupes de soutien aux superviseurs, tels que les formateurs et les agents chargés de la mesure des itinéraires ainsi que les employés des ventes.

f. AFPC/SEPC : Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications, qui représente les employés qui effectuent certaines tâches administratives, techniques et professionnelles, y compris ceux affectés aux centres d'appels et au service de production des rapports de paie, ainsi que les employés de la catégorie technique affectés à des secteurs comme les finances et l'ingénierie.

## Assurer l'harmonisation

Nous sommes déterminés à travailler avec nos agents négociateurs dans un esprit de partenariat pour aller de l'avant ensemble tout en faisant preuve de leadership à l'égard des enjeux importants pour la population canadienne. En 2022, la Société a continué de collaborer avec le STTP, l'AOPC et l'AFPC lors de réunions régulières du comité des relations syndicales-patronales pour régler les enjeux d'intérêt commun, par exemple nous avons :

- fait passer les employés du STTP-FFRS à un taux de rémunération horaire;
- évalué un nouveau modèle de dotation en personnel plus flexible pour le STTP afin d'améliorer le maintien en poste du personnel et d'alléger la pression sur l'embauche;
- résolu les griefs dans un certain nombre de secteurs importants;
- mis en œuvre des stratégies sociales et environnementales;
- dirigé un exercice d'évaluation des postes avec l'AFPC et l'AOPC afin de déterminer l'inclusion de certains postes dans l'unité de négociation appropriée;
- élaboré un plan pour assurer la conformité à la législation sur l'équité salariale.

## Secteur Purolator



Purolator a relevé les défis liés au marché de l'emploi à l'aide de programmes de maintien en poste et de leadership destinés à perfectionner et à maintenir en poste ses meilleurs talents. En 2022, plus de 150 gestionnaires ont participé à la formation Evolve, un programme de perfectionnement en leadership primé, d'une durée de cinq mois, conçu pour aider nos gestionnaires à acquérir les compétences nécessaires pour devenir des leaders efficaces. De plus, la Société a lancé son Programme de futurs dirigeants, un cours personnalisé sur le leadership de 18 mois, axé sur la préparation des futurs membres de la haute direction et gestionnaires à des rôles d'importance critique au sein de l'organisation. L'apprentissage et le perfectionnement ont également été des éléments prioritaires en 2022, les nouveaux Programmes du Centre de tri national de l'Ontario ayant été primés sur la scène internationale par la remise de deux médailles d'or lors de la cérémonie des Brandon Hall Group Awards dans la catégorie Meilleure avancée dans le domaine de l'apprentissage de la technologie.

Nombre d'employés syndiqués.

Agent négociateur	Nombres d'employés représentés <sup>a</sup>	Date d'expiration de la convention collective
Teamsters <sup>b</sup>	11 144	31 décembre 2026
Teamsters <sup>c</sup>	560	31 décembre 2022
AFPC <sup>d</sup>	170	31 décembre 2022
Unifor <sup>e</sup>	109	31 décembre 2022
<b>Total</b>	<b>11 983</b>	

- Comprend les employés à temps plein et à temps partiel, y compris ceux qui sont en congé non payé, au 31 décembre 2022; exclut 97 employés temporaires, occasionnels ou nommés pour une période déterminée.
- Teamsters représente des employés des opérations (conducteurs et employés des entrepôts).
- Teamsters représente des employés de bureau et administratifs.
- L'Alliance de la Fonction publique du Canada et, en Colombie-Britannique, le Syndicat des employés des postes et communications représentent des employés de bureau et administratifs.
- Unifor représente des employés de bureau et administratifs.

En 2022, Purolator et le Conseil des Teamsters du Canada, qui représente les conductrices et conducteurs et le personnel des entrepôts, ont ratifié une nouvelle convention collective pour remplacer celle qui a pris fin le 31 décembre 2021. Cette nouvelle convention de cinq ans comprend des hausses salariales annuelles rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et d'autres dispositions, notamment de nouveaux avantages au titre de la santé mentale, et prend fin le 31 décembre 2026.

Le processus de négociation collective, en vue de remplacer les conventions qui ont pris fin le 31 décembre 2022, se poursuit entre Purolator et l'AFPC, Unifor et le Conseil des Teamsters du Canada (qui représente des employés de bureau et administratifs), et de nouvelles mises à jour devraient être présentées dans le rapport financier du premier trimestre de 2023 de la Société canadienne des postes.

En 2022, la santé et la sécurité ont continué d'être une priorité absolue. Une approche axée sur les notions de base a été élaborée, mettant l'accent sur le coaching, le mentorat et la reconnaissance du personnel de première ligne. Une formation avancée sur les enquêtes en cas d'incident et l'analyse des causes fondamentales a également été lancée en 2022 dans l'ensemble des régions. Ces outils simples mais efficaces et l'attention accrue portée aux récompenses et à la reconnaissance ont donné lieu à certains des meilleurs résultats constatés à ce jour en ce qui a trait à la fréquence totale des blessures, la fréquence des blessures entraînant une perte de temps et les collisions avec un véhicule à moteur.



## Secteur SCI



Nous vous aiderons à être encore meilleur.

## Nombre d'employés syndiqués

Agent négociateur	Nombre d'employés représentés <sup>a</sup>	Date d'expiration de la convention collective
Unifor – Toronto	329	31 décembre 2023
Unifor – Laval	24	30 novembre 2026
<b>Total</b>	<b>353</b>	

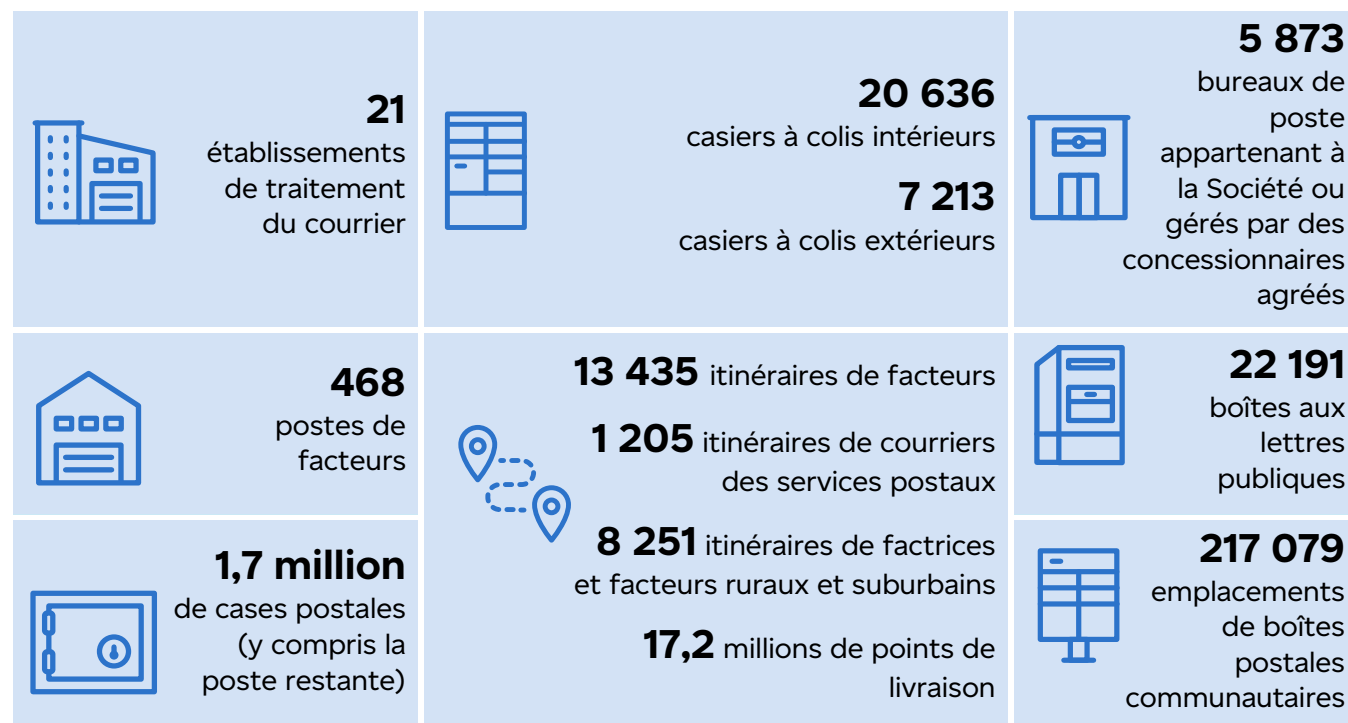
a. Comprend les employés à temps plein et à temps partiel, y compris ceux qui sont en congé non payé, au 31 décembre 2022.

## 4.2 Notre réseau et notre infrastructure

## Secteur Postes Canada



Fort de d'un vaste réseau d'exploitation qui nécessite un énorme travail de coordination entre les activités de levée, de traitement, de transport et de livraison, le secteur Postes Canada dessert plus de 17,2 millions d'adresses. Postes Canada possède le plus grand réseau de livraison au Canada et l'un des plus importants réseaux de transport au pays. En 2022, près de 6,6 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages ont été traités dans nos établissements, ce qui représente en moyenne 26 millions d'articles triés et livrés chaque jour. Pour traiter et livrer tout le courrier et tous les colis, notre réseau comprend les éléments suivants :



En 2022, nous avons mis l'accent sur la satisfaction des besoins de la clientèle en ajoutant de la capacité, en rehaussant le service et en améliorant la technologie dans notre réseau pour aider la population canadienne à rester en contact et soutenir la réussite des entreprises. Tout au long de 2022, les facteurs macroéconomiques ont nui à l'avancement des projets de transformation, notamment la pénurie de main-d'œuvre pour nos entrepreneurs et les problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale qui ont commencé en 2021 et qui se sont poursuivis en 2022.

### Service et capacité

Les projets visant à améliorer la capacité, soutenir la croissance du cybercommerce et répondre aux besoins en évolution des Canadiennes et des Canadiens ont progressé au cours de 2022. Les améliorations qui suivent ont été essentielles à notre autonomie financière, à notre compétitivité en matière de coûts et à notre croissance.

### Ajouts et modernisations d'installations



- Installation et test de l'équipement de tri au cours de la dernière étape de la construction du Centre de traitement Albert-Jackson, qui devrait être pleinement opérationnel au deuxième trimestre de 2023. Doté d'une capacité de traitement de plus d'un million de colis par jour (50 % de plus que l'installation Gateway à Mississauga, actuellement le plus vaste établissement de traitement de colis de notre réseau), ce centre est notre premier bâtiment à carbone zéro et le plus grand projet industriel au Canada conçu selon la Norme du bâtiment à carbone zéro.
- Élargissement de notre offre de ramassage à des endroits où se situe notre clientèle stratégique, notamment à Fredericton, au Nouveau-Brunswick; à Laval, au Québec; à Smiths Falls, en Ontario, et à Lloydminster, en Alberta.
- Ouverture de 14 nouvelles installations :

Province	Ville	Type(s) d'installation
Nouveau-Brunswick	Lepreau	Bureau de poste
Québec	Montréal-Est	Poste de facteurs
	Buckingham	Poste de facteurs et bureau de poste
	Saint-Michel, Chambly	Poste de facteurs, bureau de poste séparé
	Saint-Alphonse-Rodriguez, Auclair, Pointe-aux-Trembles	Bureau de poste
Ontario	Scarborough (280 Progress)	Poste de facteurs
	Penetanguishene	Poste de facteurs, bureau de poste séparé
Manitoba	Niverville	Bureau de poste
Alberta	Fort McMurray	Poste de facteurs et bureau de poste
Colombie-Britannique	Whistler, Cobble Hill (Île de Vancouver)	Poste de facteurs

### Réapprovisionnement des actifs et autres demandes



- Augmentation du nombre de véhicules électriques et hybrides dans notre parc, notamment la réception d'une première douzaine de véhicules électriques en 2022. Le reste de la commande des 100 premiers véhicules est attendu au début de 2023. Postes Canada s'est engagée à électrifier 50 % de son parc de véhicules du dernier kilomètre d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040.



- Installation de près de 3 900 casiers à colis intérieurs en 2022, pour un total de plus de 20 600 casiers installés dans des immeubles d'appartements et en copropriété partout au pays.

- Installation de plus de 4 800 casiers à colis extérieurs supplémentaires à des points de livraison existants pour un total de plus de 7 200 installations à l'échelle nationale.

### Réseau international de bout en bout



Une partie de notre réseau travaille, entre autres, à faciliter le mouvement du courrier international dans le processus de dédouanement postal. En 2022 :

- En partenariat avec l'Agence des services frontaliers du Canada, nous avons continué d'accroître l'adoption de données électroniques avancées grâce à la mise en œuvre de capacités TI améliorées.
- Postes Canada a obtenu la certification de sécurité Or+ de l'Union postale universelle aux bureaux de change des établissements Léo-Blanchette et Gateway. Postes Canada est la première administration postale au monde à obtenir cette reconnaissance, qui est l'un des niveaux de certification les plus élevés au titre de l'excellence de la sécurité des fonctions au titre de l'exploitation, du courrier physique, du personnel et du transport du courrier international.

### Technologie



Afin d'améliorer le service et le suivi, de soutenir notre réseau et notre capacité ainsi que de fournir une expérience exceptionnelle aux Canadiens et aux Canadiennes, nous avons poursuivi nos projets technologiques tout au long de 2022 :

- Amélioration du service à la clientèle grâce à l'ajout de près de 11 800 terminaux de données portatifs dotés de nouvelles fonctionnalités et d'une technologie de pointe pour accroître la stabilité et la portée des communications, et améliorer le suivi.
- Test et début de l'utilisation de 10 véhicules à guidage automatique à l'établissement Léo-Blanchette à Montréal, au Québec, pour le transport des produits entre les centres de travail au sein de l'installation. Ces véhicules peuvent se stationner et effectuer un chargement de façon autonome au besoin et sont équipés de nombreux capteurs de sécurité afin de détecter les obstacles tels que les objets, les véhicules ou les personnes se trouvant sur le chemin, et sont conçus pour ralentir ou s'arrêter en conséquence.
- Fin du déploiement d'une nouvelle technologie du point de vente au détail dans des bureaux de poste automatisés afin d'offrir au personnel un flux de travail intuitif et de fournir à la clientèle une interface plus accessible au point de vente.
- Fin de la phase de conception du projet de transformation de l'expérience. Le projet transformera les expériences commerciales dans leur ensemble qui ont nui à la capacité de Postes Canada d'être concurrentielle sur le marché en constante évolution et de plus en plus concurrentiel. Ce projet pluriannuel et à phases multiples va au-delà des processus autonomes et des améliorations technologiques et met l'accent sur l'amélioration de l'expérience de bout en bout pour la clientèle et le personnel. Il s'agit d'une étape cruciale sur la voie de la transformation qui modernisera et améliorera les plateformes techniques de nombreux processus commerciaux au sein de Postes Canada.

### Secteur Purolator



En 2022, la COVID-19 a continué à poser des défis. Cependant, son incidence sur les activités de Purolator a été moins importante qu'en 2021, alors que les niveaux d'infection étaient élevés. En 2022, Purolator s'est concentrée sur l'amélioration du réseau :

- Fin de la construction de notre installation de Calgary qui regroupera les activités de fret et de messagerie. Les activités de fret seront déplacées d'une installation existante au deuxième

trimestre de 2023. L'approbation a été obtenue pour agrandir quatre installations en 2023. Ces projets d'amélioration de la capacité et du réseau soutiennent la croissance des affaires en créant ou en rééquilibrant la capacité dans les terminaux voisins, en améliorant l'expérience de la clientèle grâce à une plus grande proximité et en facilitant l'accès pour le dépôt et le ramassage des articles.

- Conclusion d'un projet pilote couronné de succès avec 100 magasins Best Buy au Canada qui offrent maintenant des services de ramassage et de dépôt de colis à titre d'agents Arrêt rapide de Purolator.
- Partenariat avec Swiftpost Smarthubs pour offrir des options de ramassage et de dépôt de colis à plus de 50 emplacements en 2022. Le partenariat soutient également les retours de colis, en facilitant le balayage des codes QR par les clients pour l'impression des étiquettes. Plus de 350 emplacements supplémentaires seront ajoutés en 2023.
- Introduction des minicentres de tri national durable (Arrêts rapides urbains de Purolator) grâce à une collaboration entre des équipes internes et des partenaires externes. Avec deux emplacements à Toronto, la solution d'un conteneur d'expédition de 12 mètres constitue une approche durable pour l'expédition. Le conteneur héberge un centre d'expédition à service intégral et des vélos électriques écologiques pour réduire le nombre de livraisons par camion dans la communauté.
- Ouverture officielle de notre centre de tri national de colis à Etobicoke, en Ontario, une installation à la fine pointe de la technologie. D'une superficie de 430 000 pieds carrés et offrant des fonctionnalités d'automatisation de renommée mondiale, le centre permet de transporter les biens rapidement partout au Canada, servant ainsi les entreprises de tous les secteurs et offrant un espace de travail évolutif pour répondre à la demande pendant les périodes de pointe. Le bâtiment est conforme aux exigences de la Toronto Green Standard.

En 2023, Purolator veillera principalement à s'adapter aux conditions du marché, à investir dans l'infrastructure de son réseau pour améliorer l'efficacité et le service, et à s'efforcer d'atteindre ses objectifs de développement durable.

### 4.3 Nos priorités environnementales, sociales et de gouvernance

#### Secteur Postes Canada



La population canadienne veut protéger l'environnement pour les générations futures. Puisque nous sommes l'un des employeurs les plus importants du Canada et que nous sommes présents dans presque toutes les collectivités, les gens veulent nous voir aborder notre responsabilité envers le pays dans une optique plus large – au-delà des services que nous offrons. De la diversité et l'inclusion jusqu'au rendement environnemental, nous faisons nôtres ces attentes. Nous pouvons être un chef de file pour rendre ce pays plus fort, plus vert et plus inclusif.

#### Action pour le climat et feuille de route vers la carboneutralité



Nos actions témoignent de notre engagement : Postes Canada a été la première société d'État au pays à adopter un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre fondé sur la science. Nous investissons dans les innovations et la technologie pour réduire notre impact environnemental et contribuer à un avenir durable. Le Plan d'action environnemental, publié conjointement par Postes Canada et ses unités de négociation en 2021, est axé sur quatre principaux secteurs : action pour le climat, zéro déchet, livraison écoresponsable et mobilisation des travailleurs.



En 2022, Postes Canada a révisé ses cibles de réduction des émissions à la suite de la publication du sixième rapport d'évaluation par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies, lequel a confirmé que les changements climatiques

entraînent des répercussions plus importantes que celles qui avaient été estimées. La mise à jour de ces cibles visait à s'aligner sur la trajectoire pour limiter le réchauffement des températures à 1,5°C dans le cadre de l'initiative Science Based Targets et a été approuvée le 28 décembre 2022 parallèlement à notre cible de carboneutralité. En fait, Postes Canada est l'une des 150 premières sociétés au monde à avoir approuvé officiellement une cible de carboneutralité.

Les cibles de réduction des émissions de 2030 ont été renforcées afin de nous mettre sur la voie de la carboneutralité d'ici 2050, comme suit :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portées 1 et 2 de 50 % d'ici 2030 (par rapport aux données de référence de 2019);
- transformation de notre parc de véhicules du dernier kilomètre pour qu'il comprenne 50 % de véhicules électriques (ou plus) d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040 afin de nous aider à atteindre cet objectif.

Nous poursuivons nos efforts afin de mobiliser 67 % des fournisseurs par montants dépensés et toutes les filiales pour qu'ils adoptent des objectifs fondés sur la science d'ici 2025.

En 2022, nous avons appuyé la mise en œuvre de notre feuille de route vers la carboneutralité d'ici 2050 :

- Nous avons investi dans la conception et la construction d'un bâtiment à carbone zéro, le Centre de traitement Albert-Jackson, conçu pour satisfaire à la Norme du bâtiment à carbone zéro du Conseil du bâtiment durable du Canada. Ce bâtiment hautement écoénergétique produit une énergie renouvelable carboneutre (ou en assure l'approvisionnement) ou des crédits de carbone de qualité supérieure d'un montant suffisant pour compenser les émissions annuelles de carbone liées aux matériaux et aux activités dans les bâtiments. Les émissions de GES visent à être compensées par la production d'énergie renouvelable propre sur place ou hors site (au moyen de crédits d'énergie renouvelable, appelés CER, ou crédits carbone). Ce bâtiment sera équipé de systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air très efficaces, de panneaux solaires photovoltaïques et d'appareils d'éclairage par capteurs qui tamisent la lumière en fonction de l'intensité de la lumière naturelle et de l'occupation des locaux. Il possédera également des bornes de recharge pour véhicules électriques à l'usage du personnel et l'infrastructure pour l'utilisation future de camions électriques de cinq tonnes.
- Nous avons achevé 13 projets de réduction des GES dans des installations existantes, notamment l'installation de systèmes de thermopompes géothermiques équipés d'une chaudière électrique comme système d'appoint, le remplacement des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air par des systèmes électriques efficaces, la mise à niveau et le remplacement de matériel, ainsi que l'installation de panneaux solaires sur les toits et les terrains.
- Nous avons commencé notre transition vers un parc plus écoénergétique, les véhicules hybrides et électriques représentant maintenant plus de 10 % du total des véhicules.
- Nous avons conclu un accord d'achat d'énergie en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada et neuf ministères fédéraux visant l'achat d'électricité propre en Alberta.
- Nous avons établi une entente avec les fournisseurs et les filiales en vue de l'établissement d'objectifs fondés sur la science.
- Nous avons achevé l'installation de 172 stations sans contact de remplissage de bouteilles d'eau, faisant passer leur nombre total dans notre réseau depuis 2018 à 491.



- Nous avons poursuivi l'élimination des plastiques à usage unique utilisés pour emballer les articles vendus dans nos bureaux de poste et avons travaillé avec des fournisseurs à la création d'emballages conformes aux exigences du gouvernement en ce qui concerne le contenu recyclé des pellicules rétrécissables.
- Nous avons été reconnus comme un employeur écoresponsable par 49 % de nos travailleurs (par rapport à un objectif de 60 %).
- Nous avons investi de manière responsable dans nos régimes de retraite en intégrant les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à notre stratégie, tout en ne perdant pas de vue le rendement pour les membres.
- Nous avons publié notre premier rapport conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, soulignant les risques et les occasions liés au climat.
- Nous avons continué de rendre compte publiquement au CDP (auparavant le Carbon Disclosure Project), en maintenant une cote de B.



Nous sommes en voie de réaliser la carboneutralité en 2023 pour les livraisons de colis du régime intérieur (avec les services Colis standard<sup>MC</sup> et Colis accélérés<sup>MC</sup>) aux clients et aux consommateurs, en équilibrant les émissions générées par les expéditions par l'achat de crédits carbone et en neutralisant notre impact. Plus de détails sur nos progrès se trouvent dans notre Rapport annuel sur le développement durable.

#### Engagement des employés et engagement communautaire



La réalisation de nos objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance nécessite la mobilisation de notre personnel et des communautés que nous servons. En 2022, nous avons réalisé ce qui suit :

- Nous avons exploité quatre carrefours communautaires en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Alberta. Ces carrefours contribuent à améliorer les services aux communautés autochtones, rurales et du Nord mal desservies, car ils offrent un grand éventail de services qui autrement ne seraient pas accessibles.
- Nous avons investi 1 million de dollars afin d'améliorer et d'accroître les services postaux en mettant l'accent sur l'amélioration du service dans les communautés autochtones et du Nord.
- Nous avons émis une deuxième ronde de subventions du Fonds d'action pour le développement durable, finançant plus de 80 projets partout au pays. Il s'agit d'un programme de subventions de 500 000 \$ qui permet aux membres du personnel de proposer et de réaliser des projets qui favorisent la responsabilité environnementale et l'engagement des employés en matière de développement durable à Postes Canada.
- Nous avons reçu le prix Clean50 du Canada pour notre leadership en matière de réduction des émissions de GES et d'écologisation des activités de la Société.

#### Soutenir le bien-être et la sécurité des communautés autochtones et du Nord



En 2022, afin de soutenir le bien-être et la sécurité des communautés autochtones et du Nord, nous avons travaillé à la réduction des objets inadmissibles, comme l'alcool et les drogues illicites, qui entrent dans ces communautés.

- En collaboration avec les communautés autochtones et du Nord qui se sont déclarées communautés sans alcool, nous avons inspecté plus de 3 500 articles destinés à ces communautés, entraînant l'enlèvement d'objets inadmissibles d'une valeur estimée de plus de 4 millions de dollars par rapport à 3 millions de dollars en 2021.

- Nous avons tenu 120 séances officielles de communication et de sensibilisation avec les leaders des communautés autochtones et les forces de l'ordre.
- À Québec, Postes Canada a reçu le Prix du partenariat policier 2022 de l'Association canadienne des chefs de police pour souligner ses efforts visant à favoriser la sécurité et le bien-être des communautés autochtones par l'enlèvement de substances illicites, la collaboration et le partenariat.

## Gouvernance



Les gens d'ici s'attendent à ce que Postes Canada offre un milieu de travail sécuritaire et accueillant qui valorise et célèbre nos différences. Outre les nouveautés sur l'équité, la diversité et l'inclusion présentées à la section 4.1, nous avons réalisé ce qui suit en 2022 :

- Nous avons poursuivi les préparatifs en vue du prochain exercice de révision de l'application du Règlement sur les langues officielles en élaborant un plan d'action qui nous aidera à répondre à nos nouvelles exigences de services bilingues.
- Nous avons collaboré avec les membres du personnel dans les régions bilingues par l'entremise du lancement d'un sondage sur la langue au travail pour mieux comprendre s'ils estiment que leur environnement professionnel est propice à l'utilisation des deux langues officielles et pour établir les bases de notre culture à l'égard du bilinguisme. Les résultats du sondage font l'objet d'une analyse par un tiers afin de relever les lacunes et les possibilités d'amélioration.
- Les Canadiennes et les Canadiens et les membres du personnel de Postes Canada confient leurs renseignements personnels à la Société, s'attendant à ce que la Société traite ces renseignements de manière responsable et les protège en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada* (la Loi). Des principes de confidentialité fondamentaux sous-tendent la Loi, notamment la minimisation des données, l'identification proactive des risques liés à la confidentialité lors du développement de produits, de services et de programmes, le respect des droits des personnes en matière de vie privée et la gouvernance et la responsabilisation en matière de données significatives. Le respect de ces principes est essentiel pour maintenir le lien de confiance à l'égard de notre marque et s'assurer que nous sommes un employeur de choix. En 2022, les initiatives suivantes d'amélioration de la protection des renseignements personnels ont soutenu nos aspirations et nos efforts en matière de principes ESG :
  - Établissement d'un processus d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée complet afin de soutenir notre projet pluriannuel et multiphase de transformation de l'expérience. Le projet vise à transformer les expériences commerciales dans leur ensemble qui ont nui à la capacité de la Société d'être concurrentielle sur le marché en constante évolution et de plus en plus concurrentiel. L'évaluation sera cruciale pour établir une gestion appropriée du cycle de vie des données et veiller au respect du principe de la minimisation des données dans le contexte du projet.
  - Création d'un panel d'évaluation de la déontologie pour examiner les principales initiatives de l'entreprise qui utilisent les renseignements personnels de la clientèle et du personnel.
  - Élargissement des outils de gestion du consentement des utilisateurs pour y inclure une solution tierce permettant aux personnes qui visitent **postescanada.ca** de choisir leurs préférences de paramétrage sur le site Web relativement aux témoins et aux autres technologies de suivi. La nouvelle solution sera déployée au début de 2023.

- Examen et révision des politiques internes en matière de protection des renseignements personnels aux fins de fiabilité, d'exactitude et de protection appropriée des renseignements personnels sous le contrôle de Postes Canada. La mise à jour des instruments des politiques sera achevée et mise en œuvre en 2023.
- Acquisition et configuration d'un outil tiers destiné à un projet pluriannuel de préparation d'un inventaire détaillé des renseignements personnels détenus par la Société aux fins de mappage des renseignements personnels pour relever et traiter les risques liés à la protection des renseignements personnels de façon proactive et en temps opportun.
- Début des travaux de révision et de mise à jour de la trousse d'outils de gestion des fournisseurs.

## Accessibilité



Conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, Postes Canada a finalisé son Plan d'accessibilité, après avoir consulté des personnes ayant un handicap et le public canadien. La version définitive du Plan et le Procédé de rétroaction officiel ont été publiés le 16 décembre 2022. Les réalisations suivantes ont appuyé le Plan en 2022 :

- Nous avons réalisé 246 vérifications de l'accessibilité afin de déterminer si les installations de notre réseau adhèrent à nos normes nationales de conception en matière d'accessibilité pour nos immeubles. Sur ce nombre, 121 installations ont obtenu la note de passage. Les vérifications servent à repérer les projets de construction liés à l'accessibilité pour les prochains exercices. Les rénovations visant à éliminer les obstacles incluent un accès amélioré pour les véhicules, un stationnement et des accès à l'entrée principale accessibles, notamment des rampes et des systèmes et affichages d'urgence accessibles.
- Nous avons investi plus de 10 millions de dollars pour réaliser 23 projets de construction liés à l'accessibilité dans nos installations et nous avons réalisé 80 projets supplémentaires d'amélioration de l'accessibilité dans nos magasins de détail.
- Nous avons rénové un bâtiment administratif à Ottawa qui a reçu la certification or en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen – le niveau d'accessibilité le plus élevé qui soit.
- Nous avons atteint un taux d'accessibilité numérique de 88,8 % pour l'ensemble de nos produits numériques actifs en 2022, dépassant ainsi notre taux de 2021 qui s'était établi à 85,9 % de même que notre objectif d'améliorer de 2 % notre taux de l'année précédente. Postes Canada exige que tous les nouveaux produits numériques destinés au public soient conçus suivant les Règles pour l'accessibilité des contenus Web 2.1 de niveau AA.

## 4.4 Canaux de vente et amélioration des produits

### Secteur Postes Canada

#### Vente au détail



Notre vaste réseau de bureaux de poste est un point de contact essentiel pour les gens d'ici qui peuvent compter sur Postes Canada pour des services importants, le ramassage de colis et de courrier, le dépôt et le retour de produits. Nous comptons plus de points de vente au détail que toute autre entreprise au Canada, avec 5 873 bureaux de poste partout au pays. Les bureaux de la Société représentent 3 624 bureaux, dont 957 situés dans des régions rurales, où le propriétaire de l'établissement est chargé de fournir l'installation, et des concessionnaires privés exploitent les 2 249 emplacements restants. Plus de la moitié de nos bureaux se trouvent dans des endroits variés et éloignés partout au Canada.

Pour la plupart des gens, les points de vente au détail sont toujours le principal point de contact avec Postes Canada, et la Société s'efforce toujours d'améliorer l'expérience client, de réduire ses délais de transaction, d'étendre ses services, de devenir plus écologique et d'offrir plus de points de ramassage à sa clientèle, surtout pendant la période de pointe, ce qui inclut les petites entreprises qui utilisent les points de vente au détail pour déposer des colis. Au deuxième trimestre, afin de soutenir ce secteur de notre économie, nous avons instauré une promotion tarifaire pour l'expédition afin d'accorder un allègement aux entreprises inscrites au programme Solutions pour petites entreprises de Postes Canada et aux autres petits clients commerciaux de Postes Canada dans les communautés mal desservies à l'échelle du Canada.

### Ramassage et dépôt de colis



Nos points de ramassage et de dépôt au détail (anciennement emplacements de ramassage de colis) offrent commodité et flexibilité aux individus et aux petites entreprises en mettant à leur disposition des bureaux supplémentaires pour récupérer ou déposer des colis prépayés, et acheter des fournitures postales de base comme des timbres, des boîtes à tarif fixe ou des enveloppes prépayées. Certains de ces bureaux sont établis à court terme et nous permettent d'étendre temporairement notre réseau pour accueillir des hausses de volumes de colis. À la fin de 2022, la totalité de nos 166 emplacements de ramassage de colis avaient été convertis selon le modèle de ramassage et de dépôt pour nous aider à gérer la hausse des volumes de colis.

### Communautés autochtones, rurales et du Nord



En 2022, Postes Canada a continué de s'appliquer à améliorer le service et à offrir un accès plus pratique pour les communautés autochtones, rurales et du Nord mal desservies avec l'ouverture de trois autres carrefours communautaires à Membertou, en Nouvelle-Écosse, à Little Current, en Ontario, et à Fort Qu'Appelle, en Saskatchewan. Outre les produits et services postaux de base, qui varient légèrement selon l'emplacement, les carrefours offrent à la clientèle un accès à des services sûrs de dépôt et de ramassage de colis sans contact 24 heures sur 24, à des casiers à colis et à une gamme de services financiers. Des bornes de recharge des véhicules électriques et des services de soutien aux petites entreprises sont également disponibles, comme un répertoire communautaire pour présenter les entreprises locales, la location de salles de réunion, l'impression et le déchiquetage sécurisés et des ordinateurs publics pour des vidéoconférences.

Nous continuons de travailler avec les communautés autochtones afin de repérer les secteurs mal desservis. En 2022, nous avons commencé à mettre en œuvre la feuille de route sur cinq ans de notre Stratégie sur la réconciliation avec les communautés autochtones et du Nord :

- Nous avons investi 1 million de dollars afin d'améliorer et d'accroître les services postaux dans les communautés autochtones et du Nord en collaboration avec les leaders des communautés participantes.
- Nous avons amélioré les services postaux dans huit communautés autochtones, notamment par l'émission de nouveaux codes postaux valorisant l'identité et la communauté, l'amélioration des cases postales et l'ajout de nouveaux comptoirs à service intégral et d'emplacements de ramassage et de dépôt de colis.
- Nous avons ouvert en 2022 trois bureaux de poste à service intégral dans des régions rurales (la Première Nation de Christian Island, en Ontario, la Première Nation dénée de Nahanni Butte, dans les Territoires du Nord-Ouest, et la Première Nation de Sagamok, en Ontario) et avons annoncé l'ouverture d'un deuxième bureau de poste à Iqaluit, au Nunavut prévue en 2023.

## Modernisation de la technologie de vente au détail



Nous avons complété à la fin de 2022 notre projet pluriannuel de modernisation de la technologie de vente au détail, la totalité de nos points de vente automatisés utilisant notre nouveau matériel informatique et nos nouveaux logiciels. Les clientes et clients peuvent suivre les transactions en temps réel sur un écran distinct au point de vente. Pour les personnes qui n'ont pas accès à l'écran du public, l'accessibilité et l'ergonomie sont améliorées grâce à un terminal portable permettant d'effectuer les paiements et de saisir les signatures.

## Expérience client



Au pays, les gens veulent plus de choix, de commodité, de contrôle et de visibilité pour chaque livraison. L'amélioration de l'expérience client est un élément clé de notre stratégie. La modernisation de nos points de vente au détail s'étant terminée en 2022, il est désormais possible de recueillir des cotes anonymes de satisfaction de la clientèle sur notre écran distinct pour le public, ce qui nous donne plus de renseignements pour offrir un meilleur service. En 2022, cette nouvelle solution nous a permis de recueillir près de 7,5 millions de réponses.

En 2022, nous avons achevé avec succès plus de 80 projets d'accessibilité proactifs et réactifs (à la suite de demandes de la clientèle) dans nos magasins de détail, principalement le remplacement de comptoirs et l'installation de portes automatiques.

Afin d'améliorer continuellement l'expérience, nous avons poursuivi les efforts pour développer et améliorer les mesures liées aux temps d'attente en 2022 :

- Lancement d'options permettant aux gens de remplir leurs formulaires douaniers en ligne sur **postescanada.ca** et sur notre application, avant de se rendre à un bureau de poste, et de présenter un code à barres 2D au comptoir.
- Coaching pour le personnel de la vente au détail de première ligne sur les façons de réduire le temps de transaction du service MoneyGram<sup>MC</sup> pour la clientèle régulière.
- Instauration d'une nouvelle méthode de coaching permettant au personnel des bureaux de poste de mieux déterminer les besoins de la clientèle afin d'améliorer l'efficacité et la satisfaction.
- Amélioration des transactions sans contact pour permettre aux gens d'envoyer des colis étiquetés sans l'intervention d'un membre du personnel grâce à l'installation de plus de 90 boîtes de dépôt sans contact, à la réalisation d'un projet pilote de matériel de dépôt autonome et à un nouvel affichage faisant la promotion du dépôt sans contact.

## Services financiers



Au cours des deux dernières années, nos analyses et nos projets pilotes nous ont permis de confirmer qu'il existe au Canada des besoins en matière de services financiers que Postes Canada pourrait combler grâce à sa situation unique. Dans le cadre de notre engagement à en faire plus pour la population canadienne, nous continuons d'explorer de nouveaux moyens d'élargir notre offre de services financiers. Cela comprend une stratégie qui tire parti de la capacité de Postes Canada à joindre les communautés autochtones des régions rurales et éloignées du pays afin de répondre à leurs besoins en matière de littératie et d'inclusion financière.

Après la réussite en 2021 d'un projet pilote, Postes Canada a lancé en 2022 le programme de prêt MonArgent Postes Canada<sup>MC</sup> en partenariat avec la Banque TD. Ce nouveau service s'appuyait sur notre longue expérience à offrir des services financiers fiables à la population canadienne. À la suite de la suspension temporaire du programme à la fin de 2022, Postes Canada et la Banque TD ont décidé conjointement au début de 2023 de suspendre définitivement le programme de demande de prêt MonArgent. Le programme ne sera plus offert, mais nous demeurons déterminés à explorer de nouveaux moyens d'offrir des services financiers à la population canadienne.



En 2022, nous avons relancé avec succès la carte Visa<sup>MC</sup> prépayée rechargeable de Postes Canada et la carte Visa prépayée non rechargeable en partenariat avec Payment Source et la banque émettrice People's Trust.

### Services en ligne



Nous innovons afin de mieux servir notre pays. Bien que les solutions numériques continuent de perturber le service Poste-lettres<sup>MC</sup> et le secteur Marketing direct, cette même tendance signifie que notre gamme de services en ligne joue un rôle de plus en plus important dans la façon dont notre clientèle interagit avec nous. Les marques ont accès à nos systèmes de saisie des commandes tels que notre cyberboutique, les outils électroniques d'expédition, nos solutions de ramassage et de retour et le service AdresseComplète<sup>MC</sup> de Postes Canada, ainsi qu'à des outils de marketing direct comme l'application Cibleur précis<sup>MC</sup> de Postes Canada.

Afin de réduire les irritants pour la clientèle et de simplifier l'expérience d'utilisation en ligne, nous avons apporté les améliorations suivantes aux canaux numériques en 2022 :

- Lancement d'un outil de visualisation destiné aux entreprises qui utilisent notre service Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup> afin de leur permettre de mettre l'accent sur la planification et la conception de leurs campagnes de marketing direct en entrant en contact avec la bonne clientèle grâce à l'utilisation des technologies avancées de mappage de données.
- Mise en œuvre d'une fonctionnalité de suivi automatisé sur l'application mobile Android de Postes Canada (après la mise en œuvre de cette fonctionnalité sur notre site Web et notre application pour iOS en 2021). Plus de 263 000 personnes au pays utilisent actuellement ce service, qui leur permet d'ajouter automatiquement des colis à leur liste de suivi et de définir des préférences de livraison par défaut pour tous les colis livrés par Postes Canada.
- Lancement de notifications de suivi par message texte sur notre site Web et les appareils mobiles. Les notifications par message texte donnent une expérience de suivi omnicanal aux gens et leur permettent de rester informés sur l'état de la livraison et sur la date de livraison prévue de leurs colis.
- Soutien de l'utilisation accrue de notre site Web et de notre application pour trouver un code postal, un bureau de poste ou un tarif, ou encore pour repérer un colis. En 2022, l'application de Postes Canada a été classée aux 7<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> rangs des applications commerciales gratuites pour iOS et Android, respectivement, avec des notes élevées de respectivement 4,6 et 4,5 étoiles (sur 5).

### Régime international



En 2022, nous avons continué à viser une meilleure productivité tout en augmentant la capacité pour soutenir la croissance des volumes de colis découlant du cybercommerce. Nous avons également étendu notre service Paguet repérable<sup>MC</sup> – International à plus de destinations, comme la Chine, Taïwan et les Émirats arabes unis.

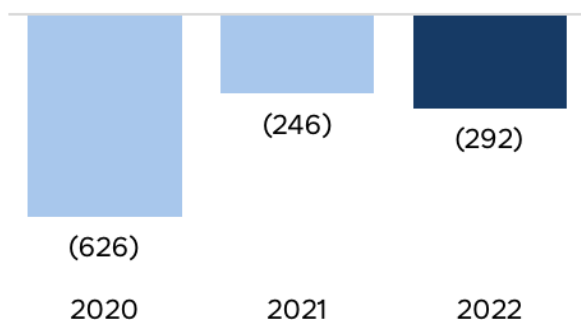
## 5. Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre performance financière en 2022.

### 5.1 Résultats d'exploitation consolidés

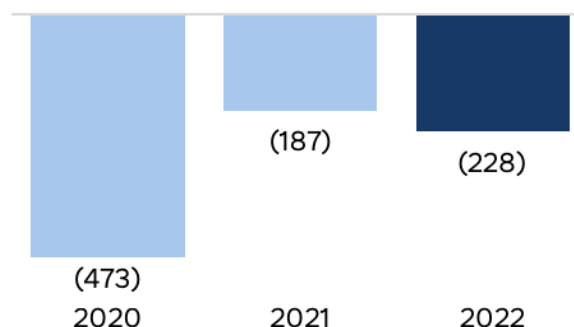
#### Résultat avant impôt

(en millions de dollars)



#### Résultat net

(en millions de dollars)



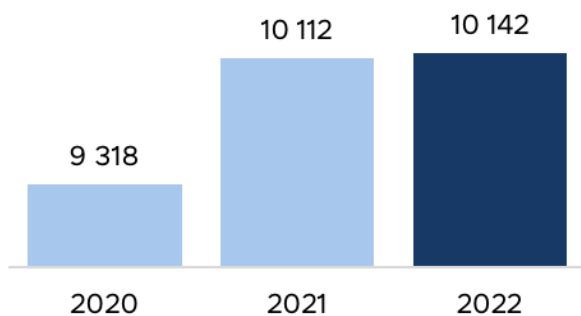
(en millions de dollars)

	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)
Produits d'exploitation	10 142	10 112	30	0,7 %
Charges d'exploitation	10 378	10 308	70	1,1 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(236)</b>	<b>(196)</b>	<b>(40)</b>	<b>(20,8) %</b>
Charges liées aux activités d'investissement et de financement, montant net	(56)	(50)	(6)	(10,9) %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(292)</b>	<b>(246)</b>	<b>(46)</b>	<b>(18,8) %</b>
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(64)	(59)	(5)	(9,3) %
<b>Résultat net</b>	<b>(228)</b>	<b>(187)</b>	<b>(41)</b>	<b>(21,8) %</b>
Autres éléments du résultat global	3 582	4 155	(573)	(13,8) %
<b>Résultat global</b>	<b>3 354</b>	<b>3 968</b>	<b>(614)</b>	<b>(15,5) %</b>

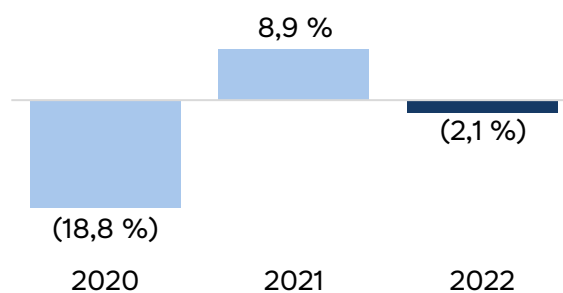
### Produits d'exploitation

#### Produits d'exploitation

(en millions de dollars)



#### Variation du volume total



En 2022, les produits d'exploitation ont augmenté de 30 millions de dollars (+0,7 %) par rapport à ceux de 2021, surtout en raison de la croissance du secteur Purolator et d'une augmentation du secteur d'activité Marketing direct du secteur Postes Canada. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par les reculs des secteurs d'activité Colis et Courrier transactionnel du secteur Postes Canada, ainsi que du secteur SCI.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 70 millions de dollars (+1,1 %) en 2022 par rapport à celles de 2021, surtout en raison de la hausse des charges non liées à la main-d'œuvre du secteur Postes Canada et de la hausse des charges d'exploitation du secteur Purolator, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges liées aux avantages du personnel et à la main-d'œuvre du secteur Postes Canada.

### Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global consolidé de 3 582 millions de dollars correspondent essentiellement à des profits de réévaluation découlant d'une hausse du taux d'actualisation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée en partie par des rendements sur les actifs moins importants que prévu et par les ajustements liés à l'expérience et à d'autres hypothèses actuarielles.

## 5.2 Résultats d'exploitation par secteur

### Résultats par secteur – Résultat d'exploitation

(en millions de dollars)

	2022	2021	2020	2019	2018
Postes Canada	(594)	(518)	(798)	(187)	(281)
Purolator	338	293	200	164	177
SCI	18	26	24	23	22
Autres	2	3	4	7	–
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>(236)</b>	<b>(196)</b>	<b>(570)</b>	<b>7</b>	<b>(82)</b>

### Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)

	2022	2021	2020	2019	2018
Postes Canada	(548)	(490)	(779)	(153)	(276)
Purolator	317	269	176	152	161
SCI	16	24	20	20	20
Autres	(77)	(49)	(43)	(42)	(23)
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>(292)</b>	<b>(246)</b>	<b>(626)</b>	<b>(23)</b>	<b>(118)</b>

### 5.3 Secteur Postes Canada



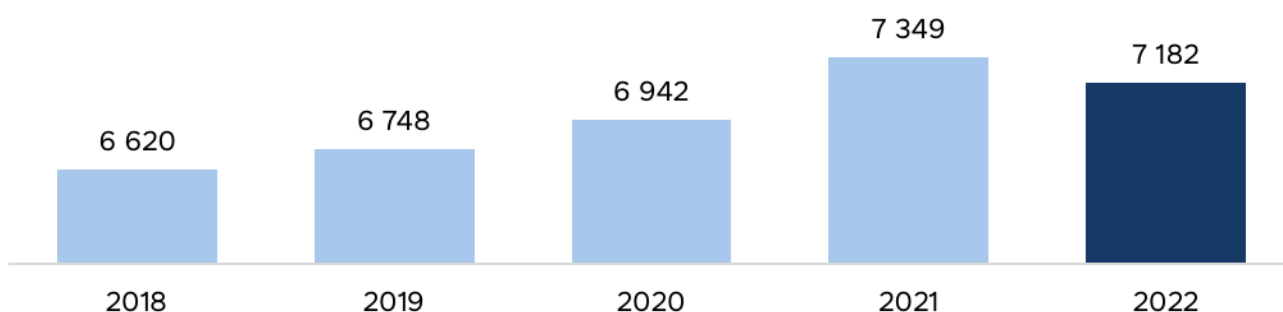
#### Résumé des résultats

(en millions de dollars)

	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)
Produits d'exploitation	7 182	7 349	(167)	(1,9) %
Charges d'exploitation	7 776	7 867	(91)	(0,8) %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(594)</b>	<b>(518)</b>	<b>(76)</b>	<b>(14,6) %</b>
Produits liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	46	28	18	61,1 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(548)</b>	<b>(490)</b>	<b>(58)</b>	<b>(11,9) %</b>

#### Produits d'exploitation

(en millions de dollars)



La baisse des produits d'exploitation de 167 millions de dollars (-1,9 %) est principalement attribuable à la diminution des volumes du secteur d'activité Colis en 2022 par rapport aux volumes de colis plus élevés qu'à la normale en 2021 pendant les fermetures de magasins, le tout accentué par des facteurs macroéconomiques en 2022 qui ont entraîné une baisse des dépenses de consommation. Les produits du secteur d'activité Courrier transactionnel ont baissé en 2022 par rapport à ceux de l'exercice précédent, en raison des envois du recensement et de l'élection fédérale en 2021. La baisse des produits a été en partie contrebalancée par des articles promotionnels de marketing direct utilisés par notre clientèle commerciale après le retour au magasinage en personne qui a suivi la levée des mesures de confinement.

## Produits et volumes selon le secteur d'activité

	Produits (en millions de dollars)				Volumes (en millions d'articles)			
	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)	2022	2021	Écart	Écart (%)
<b>Colis</b>								
Colis du régime intérieur	2 924	2 912	12	0,8 %	230	279	(49)	(17,2) %
Colis de départ	308	329	(21)	(6,3) %	11	13	(2)	(13,6) %
Colis d'arrivée	316	409	(93)	(22,4) %	45	69	(24)	(34,7) %
Autres	25	22	3	11,3 %	–	–	–	–
<b>Total – Colis</b>	<b>3 573</b>	<b>3 672</b>	<b>(99)</b>	<b>(2,3) %</b>	<b>286</b>	<b>361</b>	<b>(75)</b>	<b>(20,4) %</b>
<b>Courrier transactionnel</b>								
Poste-lettres <sup>MC</sup> du régime intérieur	2 296	2 368	(72)	(2,6) %	2 220	2 386	(166)	(6,6) %
Poste aux lettres de départ	75	78	(3)	(4,8) %	34	35	(1)	(5,2) %
Poste aux lettres d'arrivée	53	48	5	8,3 %	59	57	2	3,6 %
<b>Total – Courrier transactionnel</b>	<b>2 424</b>	<b>2 494</b>	<b>(70)</b>	<b>(2,4) %</b>	<b>2 313</b>	<b>2 478</b>	<b>(165)</b>	<b>(6,3) %</b>
<b>Marketing direct</b>								
Courrier personnalisé <sup>MC</sup>	425	404	21	5,8 %	727	706	21	3,2 %
Courrier de quartier <sup>MC</sup>	370	356	14	4,3 %	3 071	3 016	55	2,2 %
<b>Total – Marketing Intelliposte<sup>MC</sup></b>	<b>795</b>	<b>760</b>	<b>35</b>	<b>5,1 %</b>	<b>3 798</b>	<b>3 722</b>	<b>76</b>	<b>2,4 %</b>
Poste-publications <sup>MC</sup>	126	127	(1)	(0,2) %	176	182	(6)	(3,2) %
Correspondance-réponse d'affaires <sup>MC</sup> et autre courrier	18	19	(1)	(4,7) %	11	14	(3)	(7,5) %
Autres	15	16	(1)	(7,8) %	–	–	–	–
<b>Total – Marketing direct</b>	<b>954</b>	<b>922</b>	<b>32</b>	<b>3,9 %</b>	<b>3 985</b>	<b>3 918</b>	<b>67</b>	<b>2,1 %</b>
Autres produits	231	261	(30)	(10,7) %	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>7 182</b>	<b>7 349</b>	<b>(167)</b>	<b>(1,9) %</b>	<b>6 584</b>	<b>6 757</b>	<b>(173)</b>	<b>(2,2) %</b>

## Colis



Les produits du secteur d'activité Colis ont diminué de 99 millions de dollars (-2,3 %) comparativement à ceux de 2021. Voici les détails, répartis par catégorie de produits :

- Les volumes de la catégorie Colis du régime intérieur ont diminué par rapport à ceux de 2021, qui avaient bénéficié des restrictions sur le magasinage en personne et de l'utilisation accrue du cybercommerce. Les diminutions des volumes ont également été touchées par l'incertitude économique générale en 2022, qui a forcé les gens à diminuer leurs dépenses, ce qui a réduit la demande pour les services de livraison de colis. La part de marché des livraisons issues du cybercommerce que nous détenons a été touchée défavorablement par notre capacité à répondre aux attentes du public, qui évoluent rapidement dans un marché très concurrentiel. L'incidence financière des diminutions des volumes a été en partie contrebalancée par des mesures tarifaires, par la gestion proactive de nos clients commerciaux et de nos gammes de produits afin de mieux utiliser la capacité existante et par les suppléments pour le prix du carburant liés aux taux du marché, qui constituent une pratique du secteur pour limiter l'exposition financière à la volatilité des prix du carburant. L'amélioration de l'efficacité de notre réseau et l'accroissement de notre capacité de traitement sont demeurés des priorités, étant donné que les facteurs fondamentaux demeurent forts pour une croissance à long terme du marché du cybercommerce.



- Les produits de la catégorie Colis de départ (produits liés à l'affranchissement recueillis auprès de clients du régime intérieur pour les colis à destination d'administrations postales étrangères) ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent étant donné que les Canadiens et les Canadiennes ont envoyé moins de colis à destination des États-Unis et à l'international, en raison de la levée des restrictions de déplacement et d'autres restrictions connexes imposées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Les produits des colis d'arrivée (droits payés à Postes Canada par d'autres administrations postales pour la livraison du courrier provenant de l'extérieur du Canada) et les volumes ont diminué par rapport aux volumes de colis plus élevés qu'à la normale en 2021, ce qui s'explique par la capacité d'expédition limitée des administrations postales à partir de la Chine, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la concurrence accrue des groupiers commerciaux au cours de 2022.
- Les produits des autres services, qui comprennent principalement les frais provenant du programme de déclarations douanières pour les envois postaux, ont augmenté en 2022 en raison de la hausse des volumes d'articles visés par des droits de douane pour lesquels nous recevons des frais administratifs par article.

### Courrier transactionnel



Les produits du secteur d'activité Courrier transactionnel ont diminué de 70 millions de dollars (-2,4 %) par rapport à ceux de 2021. Voici les détails, répartis par catégorie de produits :

- Les communications numériques continuent de remplacer notre service traditionnel Poste-lettres<sup>MC</sup>, un secteur d'activité en perte de vitesse. Outre cette érosion, le service Poste-lettres du régime intérieur a affiché une baisse des produits et des volumes en 2022 par rapport à ceux de l'exercice précédent, en raison surtout des envois du recensement et de l'élection fédérale en 2021. Le maintien des prix réglementés des timbres aux prix de 2020 a nui aux produits. La hausse découlant de mesures tarifaires commerciales en janvier 2022 a contrebalancé en partie les baisses des produits. À l'avenir, nous adapterons le service Poste-lettres à l'expérience numérique grâce à des investissements dans des services novateurs comme l'application Courrier, qui envoie une notification aux gens pour les aviser que du courrier a été acheminé à leur adresse enregistrée ou à leur boîte postale communautaire et les informe de l'expéditeur et du nombre d'articles de courrier livrés.
- Les produits et les volumes du service Poste aux lettres d'arrivée ont augmenté en 2022 en raison de la modeste reprise qui a suivi les baisses importantes au cours des deux derniers exercices, alors que les produits et les volumes du service Poste aux lettres de départ ont baissé en 2022 en raison de l'utilisation accrue de solutions de rechange numériques. Les produits du service Poste aux lettres de départ sont recueillis auprès des clients du régime intérieur pour le courrier destiné à d'autres administrations postales; les produits du service Poste aux lettres d'arrivée sont recueillis par d'autres administrations postales, puis partagés avec Postes Canada, puisqu'elle assure la livraison de leur courrier au Canada.

### Marketing direct



Les produits du secteur Marketing direct ont connu une hausse de 32 millions de dollars (+3,9 %) par rapport à ceux de 2021. Voici les détails, répartis par catégorie de produits :

- Les produits et les volumes des services Courrier personnalisé et Courrier de quartier ont légèrement augmenté en 2022, mais ils ont commencé à se replier en raison de l'incertitude économique. Alors que les problèmes de chaînes d'approvisionnement ont continué de se stabiliser, le recul continu des dépenses de consommation et la pénurie mondiale de papier ont entraîné le report ou l'annulation de campagnes de marketing. Une lente reprise a eu lieu

en 2022 faisant suite à l'incidence négative des restrictions sur le magasinage en personne sur les volumes de 2021. À l'avenir, pour aider les entreprises à attirer une nouvelle clientèle, à générer des achats répétés et à fidéliser la clientèle, nous investirons afin de maximiser nos arguments de valeur en adaptant nos produits à l'expérience numérique.

- Les produits et volumes du service Poste-publications ont légèrement diminué en raison du calendrier des campagnes d'envois et d'un recul continu des abonnements à des publications imprimées, car les gens privilégient de plus en plus les versions numériques.

### Autres produits



Les autres produits ont connu une baisse de 30 millions de dollars (-10,7 %) en 2022, surtout en raison de la baisse des produits et des services aux consommateurs, qui comprenaient les services de logistique, comme lors de l'exercice précédent, l'entreposage et le transport pour les envois du recensement et de l'élection fédérale en 2021.

### Charges d'exploitation



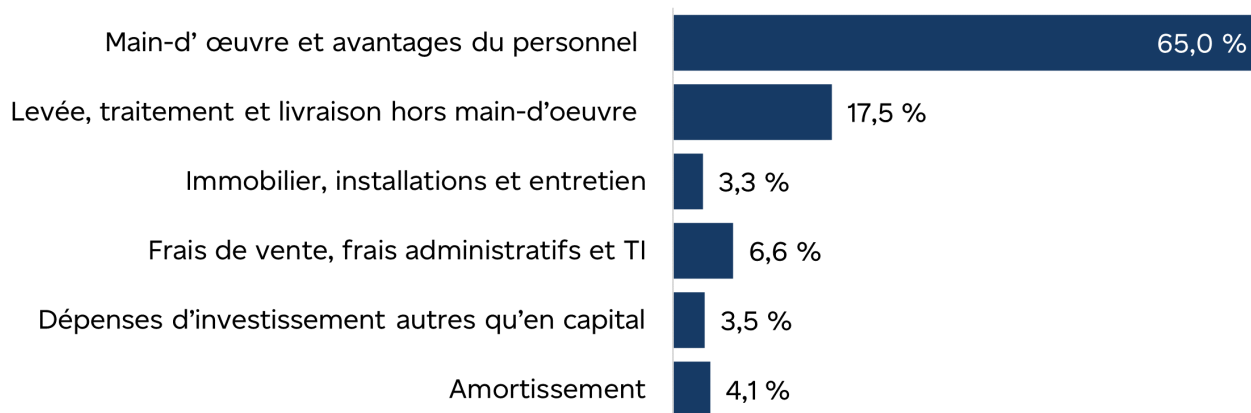
En 2022, les charges d'exploitation du secteur Postes Canada ont diminué de 91 millions de dollars (-0,8 %) par rapport à celles de 2021, surtout en raison de la diminution des charges liées aux avantages du personnel et à la main-d'œuvre. Cet élément a été en partie contrebalancé par la hausse des charges liées au transport, aux services de TI et aux installations, ainsi que par la croissance des dépenses visant à soutenir le réseau et à améliorer la capacité.

Les tableau et graphique suivants montrent la répartition des catégories de charges, exprimées en pourcentage des produits et des charges d'exploitation. Les charges au titre de la main-d'œuvre et des avantages du personnel ont utilisé 70,3 % des produits d'exploitation et représentaient 65,0 % du total des charges d'exploitation en 2022, ce qui témoigne de la nature à forte main-d'œuvre des activités de Postes Canada.

(en millions de dollars)

	Pour les exercices clos le 31 décembre				Charges exprimées en pourcentage des produits d'exploitation	
	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)	2022	2021
Main-d'œuvre	3 710	3 746	(36)	(0,6) %	51,7 %	51,0 %
Avantages du personnel	1 341	1 600	(259)	(15,8) %	18,7 %	21,8 %
<b>Total des charges au titre de la main-d'œuvre et des avantages du personnel</b>	<b>5 051</b>	<b>5 346</b>	<b>(295)</b>	<b>(5,2) %</b>	<b>70,3 %</b>	<b>72,8 %</b>
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	1 360	1 315	45	3,8 %	18,9 %	17,9 %
Immobilier, installations et entretien	259	237	22	10,1 %	3,6 %	3,2 %
Frais de vente, frais administratifs et charges liées aux TI	514	449	65	14,8 %	7,2 %	6,1 %
Charge d'investissement autre qu'en capital	269	197	72	36,9 %	3,7 %	2,7 %
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>2 402</b>	<b>2 198</b>	<b>204</b>	<b>9,7 %</b>	<b>33,4 %</b>	<b>29,9 %</b>
Amortissement	323	323	-	(0,2) %	4,5 %	4,4 %
<b>Total</b>	<b>7 776</b>	<b>7 867</b>	<b>(91)</b>	<b>(0,8) %</b>	<b>108,3 %</b>	<b>107,1 %</b>

## Composantes des charges d'exploitation – 2022



### Main-d'œuvre



Les charges liées à la main-d'œuvre ont diminué de 36 millions de dollars (-0,6 %) par rapport à celles de 2021, avec une journée payée de moins en 2022, en raison principalement d'une baisse des volumes de colis attribuable à un ralentissement général du commerce électronique et du recours moins important aux heures supplémentaires et à la main-d'œuvre temporaire. Nous avons continué d'engager des charges liées aux congés spéciaux accordés au personnel relativement à la pandémie de COVID-19, mais dans une moins grande mesure qu'en 2021.

### Avantages du personnel

(en millions de dollars)

	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)
Prestations de retraite	558	828	(270)	(32,4) %
Prestations du régime de soins médicaux postérieurs à l'emploi	134	152	(18)	(12,0) %
Autres avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme	102	85	17	20,5 %
Intérêts sur les actifs réservés	(15)	(16)	1	(7,6) %
<b>Total des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme</b>	<b>779</b>	<b>1 049</b>	<b>(270)</b>	<b>(25,5) %</b>
Avantages du personnel actif et autres	562	551	11	2,7 %
<b>Avantages du personnel</b>	<b>1 341</b>	<b>1 600</b>	<b>(259)</b>	<b>(15,8) %</b>

Les charges liées aux avantages du personnel ont diminué de 259 millions de dollars (-15,8 %) par rapport à celles de 2021. Les détails sont présentés ci-dessous :

- Les charges au titre des prestations de retraite et des prestations du régime de soins médicaux postérieurs à l'emploi ont diminué de respectivement 270 millions de dollars (-32,4 %) et 18 millions de dollars (-12,0 %) en 2022, surtout en raison d'une hausse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les charges.
- Les charges au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme ont augmenté de 17 millions de dollars (+20,5 %) surtout en raison d'une perte actuarielle en 2022 par rapport à un gain actuariel en 2021 découlant d'ajustements d'hypothèses actuarielles.
- Les charges liées aux avantages du personnel actif et autres ont augmenté de 11 millions de dollars (+2,7 %), surtout en raison d'une hausse des retenues obligatoires et des coûts d'assurance.

## Autres charges d'exploitation et d'amortissement

En 2022, ces charges ont fluctué comme suit :

- Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance ont augmenté de 45 millions de dollars (+3,8 %) en 2022 par rapport à celles de 2021. Cette augmentation est attribuable à la hausse des charges liées au transport et aux services automobiles, qui a été en partie contrebalancée par la diminution des droits versés aux concessionnaires et des règlements internationaux en raison de la baisse des volumes de colis.
- Les charges liées aux installations ont augmenté de 22 millions de dollars (+10,1 %) en 2022 par rapport à celles de 2021, principalement en raison de la hausse des charges liées au nettoyage et à l'entretien.
- Les frais de vente, frais administratifs et charges liées aux TI ont augmenté de 65 millions de dollars (+14,8 %) en 2022 par rapport à ceux de 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des charges liées aux services de TI.
- Les charges d'investissements autres qu'en capital ont augmenté de 72 millions de dollars (+36,9 %) en 2022 par rapport à celles de 2021, en raison de l'accroissement des investissements pour soutenir le réseau et améliorer nos services et la capacité. Des renseignements sur les réalisations et les initiatives à l'appui de notre importante stratégie de transformation sont présentés à la section 4 – Capacités.

### 5.4 Secteur Purolator



Le résultat avant impôt du secteur Purolator a augmenté de 48 millions de dollars (+17,6 %) par rapport à celui de 2021.

#### Résumé des résultats

(en millions de dollars)

	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)
Produits d'exploitation	2 834	2 608	226	9,1 %
Charges d'exploitation	2 496	2 315	181	8,2 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>338</b>	<b>293</b>	<b>45</b>	<b>15,4 %</b>
Charges liées aux activités d'investissement et de financement, montant net	(21)	(24)	3	10,4 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>317</b>	<b>269</b>	<b>48</b>	<b>17,6 %</b>

Les produits d'exploitation ont augmenté de 226 millions de dollars (+9,1 %) en 2022 par rapport à ceux de 2021. L'augmentation a principalement trait aux variations des prix du carburant, et aux initiatives liées à la composition et au rendement.

Les charges liées à la main-d'œuvre ont augmenté de 47 millions de dollars (+2,9 %) par rapport à celles de 2021, en raison des hausses salariales annuelles et de la ratification de la nouvelle convention collective avec Teamsters Canada qui a entraîné une perte résultant de modifications des régimes de retraite de 11 millions de dollars découlant de la réévaluation du passif au titre des prestations des régimes de retraite. Les charges non liées à la main-d'œuvre ont augmenté de 134 millions de dollars (+10,0 %) par rapport à celles de 2021, en raison de la hausse des coûts du carburant, de l'inflation et du retour à la normale des frais de vente et d'administration généraux.

## 5.5 Secteur SCI



Nous vous aiderons à être encore meilleur.

Le résultat avant impôt du secteur SCI a diminué de 8 millions de dollars (-31,2 %) en 2022 par rapport à l'exercice précédent.

### Résumé des résultats

(en millions de dollars)

	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)
Produits d'exploitation	327	348	(21)	(5,5) %
Charges d'exploitation	309	322	(13)	(3,5) %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>(8)</b>	<b>(30,2) %</b>
Charges liées aux activités d'investissement et de financement, montant net	(2)	(2)	-	20,8 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>(8)</b>	<b>(31,2) %</b>

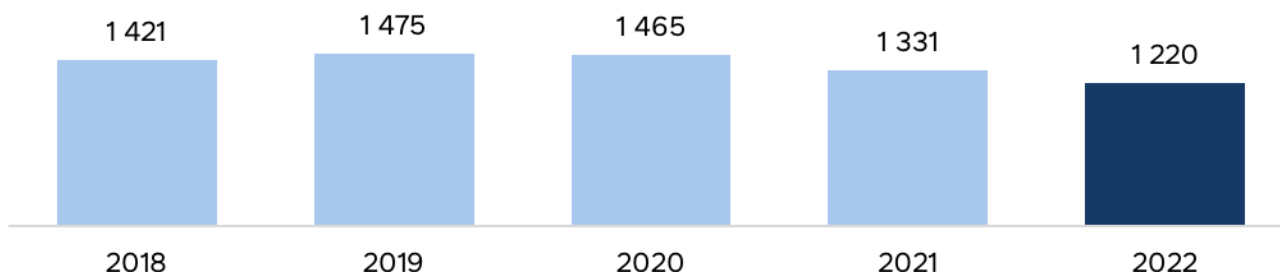
L'attrition de plusieurs clients, en partie compensée par l'accroissement des volumes provenant de la clientèle nouvelle et existante, a donné lieu à une baisse nette des produits d'exploitation de 21 millions de dollars (-5,5 %) par rapport à ceux de 2021. Cette attrition a entraîné une diminution des charges liées aux salaires et à l'occupation, ce qui a donné lieu à une baisse des charges d'exploitation de 13 millions de dollars (-3,5 %) par rapport à celles de 2021.

## 6. Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital.

### 6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)

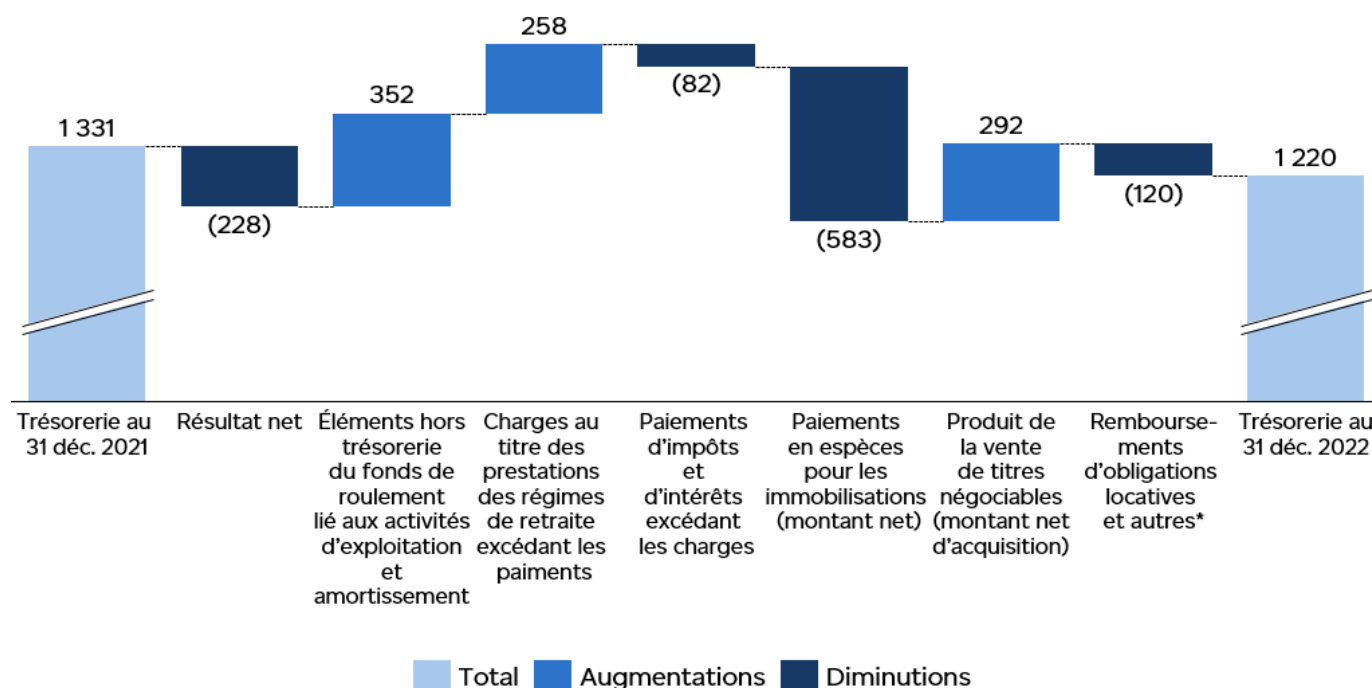


La trésorerie et les équivalents de trésorerie, dont disposait le Groupe au 31 décembre 2022, se chiffraient à 1 220 millions de dollars, en baisse de 111 millions de dollars (-8,4 %) par rapport à ceux au 31 décembre 2021. Cette baisse s'explique principalement par la hausse des pertes d'exploitation, des paiements versés en espèces au titre des cotisations aux régimes de retraite, des immobilisations et des paiements au titre de la location, le tout en partie contrebalancé par le produit tiré de la vente des titres supérieur aux acquisitions.



## Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

(en millions de dollars)



\* Comprennent l'effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

## État consolidé des flux de trésorerie

(en millions de dollars)

	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)	Explication
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	300	664	(364)	(54,8) %	L'écart est principalement attribuable à la baisse des charges liées aux prestations de retraite, découlant principalement d'une hausse des taux d'actualisation, au calendrier des encaissements des montants dus par les clients et à une augmentation de la perte d'exploitation.
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(283)	(674)	391	57,9 %	L'écart est attribuable à la diminution des achats au comptant des titres négociables (après déduction du produit de la vente).
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(133)	(125)	(8)	(6,6) %	L'écart découle de l'augmentation des paiements au titre des obligations locatives du secteur Postes Canada.

## Acquisitions d'immobilisations

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)\*

	2022	2021	Écart (\$)	Explication
Postes Canada	453	438	15	Les acquisitions d'immobilisations* par le Groupe ont diminué de 26 millions de dollars en 2022 par rapport à celles de 2021, en raison de la baisse des acquisitions dans le secteur Purolator, contrebalancée par la hausse des acquisitions dans le secteur Postes Canada.
Purolator	189	232	(43)	
SCI	9	6	3	
Innovaposte et éléments intersectoriels	–	1	(1)	
Groupe d'entreprises de Postes Canada	651	677	(26)	

\* Les acquisitions d'immobilisations comprennent les immobilisations acquises, mais qui n'ont pas encore été payées; elles diffèrent du montant présenté comme paiements versés en espèces au titre des immobilisations à l'état consolidé des flux de trésorerie.

### Secteur Postes Canada



Le secteur Postes Canada a considérablement investi en 2022 pour soutenir notre transformation stratégique. Des investissements de 722 millions de dollars ont été réalisés, les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions autres que les immobilisations s'élevant à respectivement 453 millions de dollars et 269 millions de dollars.

En 2022, pour aider Postes Canada à soutenir la concurrence dans le marché du cybercommerce grâce à un service amélioré et pour répondre aux défis de capacité immédiats, nous avons poursuivi nos investissements dans la construction du nouveau Centre de traitement Albert-Jackson, dans la région du Grand Toronto, dont l'ouverture est prévue en 2023. D'autres investissements importants en 2022 ont été affectés à l'ajout de casiers à colis au sein de notre réseau, à la modernisation de notre matériel de rue, à la poursuite de projets d'amélioration des installations et à la mise à niveau de notre progiciel de gestion intégré par la réalisation de la phase de conception du projet de transformation de l'expérience.

Les investissements en capital et les investissements autres qu'en capital qui sous-tendent les nombreuses réalisations et initiatives à l'appui de notre importante stratégie de transformation sont présentés à la section 4 – Capacités.

En 2023, les investissements seront guidés par notre stratégie et les besoins de notre personnel et de notre clientèle:

- Nous moderniserons le parc de véhicules et améliorerons l'efficacité de nos véhicules en continuant d'évaluer des énergies propres de remplacement.
- Nous moderniserons et améliorerons les plateformes techniques de nombreux processus commerciaux grâce à la mise à niveau de notre progiciel de gestion intégré dans le cadre de notre projet de transformation de l'expérience.
- Nous moderniserons le matériel de rue et mettrons à niveau les systèmes qui arrivent au bout de leur durée d'utilité.
- Nous mettrons à niveau notre réseau pour répondre aux augmentations de volumes de colis prévues à long terme et nous poursuivrons et accélérerons l'augmentation de la capacité.
- Dans le cadre de notre engagement envers la clientèle, nous améliorerons le service et moderniserons nos applications, notre infrastructure et nos plateformes de service à la clientèle.

- Nous normaliserons l'équipement à l'échelle de notre réseau et accroîtrons les initiatives d'automatisation du traitement des colis.
- Nous créerons de nouvelles activités de prestation de services pour offrir une meilleure expérience à l'ensemble de la population canadienne.

## 6.2 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes



Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) avait des actifs dont la juste valeur était de 29,6 milliards de dollars au 31 décembre 2022, ce qui fait de ce régime l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Le Régime doit déposer des évaluations actuarielles annuelles auprès du Bureau du surintendant des institutions financières afin de déterminer sa situation de capitalisation, tant en présomption de continuité que de solvabilité. Si l'évaluation actuarielle révèle un manque à gagner des actifs par opposition aux passifs sur le plan de la continuité, la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* (la Loi) oblige Postes Canada, à titre de répondante du Régime, à y effectuer des paiements spéciaux pour éliminer ce manque à gagner dans un délai de 15 ans. Lorsque l'évaluation actuarielle révèle une insuffisance des actifs par rapport aux passifs sur le plan de la solvabilité, le montant total de l'allègement de solvabilité est plafonné à 15 % des passifs d'un régime au titre de la solvabilité. Au-delà de cette limite, la Loi oblige la répondante du Régime à effectuer des paiements spéciaux au Régime pour éliminer le manque à gagner dans un délai de cinq ans.

### Allègement de solvabilité

Sans l'allègement autorisé aux termes de la réglementation de la Loi, Postes Canada aurait été tenue d'effectuer des paiements spéciaux de solvabilité pour 2022 s'élevant à 1,0 milliard de dollars (dont des paiements spéciaux afin de combler les déficits de transfert). Cet allègement aurait été entièrement utilisé au cours de l'exercice et en avril 2022, le gouvernement du Canada a approuvé le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* afin d'accorder à Postes Canada un allègement temporaire complet de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. Sans cet allègement temporaire, Postes Canada aurait été tenue d'effectuer des paiements spéciaux de solvabilité de 794 millions de dollars pour 2022 et des paiements estimés de 339 millions de dollars pour 2023.

### Situation de capitalisation

La situation de capitalisation sur le plan de la continuité et sur le plan de la solvabilité du Régime est la suivante :

(en milliards de dollars)

	2022 <sup>1</sup>	2021
Excédent sur le plan de la continuité selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime	6,5	4,9
Excédent (déficit) sur le plan de la solvabilité selon la valeur marchande des actifs du Régime	2,4	(2,6)
Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans	(1,7)	(4,9)

1. Les plus récentes estimations de la situation financière du Régime au 31 décembre 2022, qui seront déposées en 2023.

La situation de capitalisation sur le plan de la continuité et la situation de capitalisation sur le plan de la solvabilité se sont améliorées au cours de l'exercice, en raison surtout d'une hausse des taux d'actualisation en partie contrebalancée par des rendements sur les actifs moins élevés que prévu, de l'ordre de -6,7 % (à l'exclusion des frais d'administration et de gestion). La situation sur le plan de la solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du régime) et la situation sur le plan de la continuité (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs des régimes) du Régime se sont améliorées en 2022 de sorte que les ratios de capitalisation estimatifs dépasseront respectivement 105 % et 125 % pour le Régime de pension agréé de Postes Canada au 31 décembre 2022. Par conséquent, Postes Canada pourrait devoir obligatoirement se servir de l'excédent et ne sera pas autorisée à faire des cotisations régulières une fois l'évaluation actuarielle déposée en 2023. Les résultats des évaluations actuarielles finales pourraient différer fortement de ces estimations.

### Cotisations et paiements spéciaux

Les cotisations et les paiements spéciaux versés au régime de retraite à prestations définies sont les suivants :

(en millions de dollars)

	2023 (estimation)	2022 <sup>1</sup>	2021
Cotisations pour services rendus versées par l'employeur	91	318	321
Paiements spéciaux de l'employeur pour déficit de transfert	2	32	32

1. En octobre 2022, le Bureau du surintendant des institutions financières a levé les restrictions qui s'appliquaient aux paiements spéciaux pour déficit de transfert au titre du Régime. Cette modification fait en sorte que les exigences de capitalisation à l'égard de ces paiements sont dorénavant conformes aux règles appliquées aux autres régimes sous réglementation fédérale.

### Réévaluations

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, comptabilise une réévaluation comptable, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. En 2022, le profit de réévaluation après impôt au titre du Régime s'est élevé à 2,6 milliards de dollars en raison surtout d'une hausse des taux d'actualisation contrebalancée par des rendements sur les actifs moins élevés que prévu ainsi que par des ajustements liés à l'expérience et à d'autres hypothèses actuarielles.

### 6.3 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe gère un capital composé de prêts et d'emprunts, d'autres passifs (non courants) et de capitaux du Canada. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation des plans d'exploitation et stratégiques; maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement de l'entreprise.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* et la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que les instructions données conformément à ces lois ont une incidence sur la manière dont Postes Canada gère son capital, notamment en fixant des objectifs généraux pour la Société. Plus précisément, tout en assurant l'essentiel du service postal et en exerçant sa mission, la Société doit veiller à l'autofinancement de son exploitation, et ce, dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada.

## Liquidités

Au 31 décembre 2022 et tout au long de 2022, les fonds accumulés et les marges de crédit accessibles immédiatement ont fourni les liquidités requises par le Groupe pour soutenir ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses besoins d'ordre stratégique. Au 31 décembre 2022, le secteur Postes Canada disposait de 1 921 millions de dollars en placements liquides non affectés, soit une position de liquidité nette de 923 millions de dollars (1 251 millions de dollars en 2021) une fois soustrait l'encours des prêts et emprunts de 998 millions de dollars (998 millions de dollars en 2021). La baisse de 328 millions de dollars de la position de liquidité nette du secteur est attribuable à des pertes d'exploitation et à la hausse des charges engagées pour améliorer la capacité et soutenir le réseau.

Les filiales de la Société disposaient d'un total de 324 millions de dollars de trésorerie non affectée et de facilités de crédit disponibles de 170 millions de dollars au 31 décembre 2022, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

## Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars, comprenant un montant maximal de 100 millions de dollars disponible aux fins de gestion de la trésorerie et sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada. Tout autre emprunt devra respecter la limite fixée par le plan d'emprunt approuvé, et les modalités de chaque emprunt exigeront l'approbation du ministre des Finances. La Société estime que ces arrangements lui procurent un accès suffisant et opportun aux marchés financiers.

Ses emprunts totalisant 998 millions de dollars au 31 décembre 2022, le secteur Postes Canada n'a pas utilisé 1 502 millions de dollars de sa limite d'emprunt externe de 2,5 milliards de dollars. L'autofinancement de la Société découle principalement de l'utilisation de la trésorerie et des fonds liés aux activités d'exploitation en 2022 ainsi que de l'allègement de la capitalisation du régime de retraite prévu par la loi.



## 6.4 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien ses activités, comme le résume le tableau suivant.

(en millions de dollars)

	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Éléments évalués au coût amorti <sup>a</sup>	Total
Trésorerie	–	1 200	1 200
Équivalents de trésorerie	20	–	20
Titres négociables	1 083	–	1 083
Clients, autres débiteurs et actifs sur contrat	–	1 053	1 053
Titres réservés	373	–	373
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1 476</b>	<b>2 253</b>	<b>3 729</b>
Éléments ne portant pas intérêt <sup>b</sup>	–	1 417	1 417
Prêts et emprunts	–	998	998
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>–</b>	<b>2 415</b>	<b>2 415</b>

a. La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour calculer le coût amorti de ces actifs financiers et de ces passifs financiers.

b. La catégorie « Éléments ne portant pas intérêt » comprend les passifs financiers inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que dans les salaires et avantages à payer et provisions connexes.

Les actifs financiers sont détenus pour leur liquidité ou à long terme, conformément aux politiques de placement du Groupe. Les passifs financiers comprennent principalement les fournisseurs (ne portant pas intérêt) et les obligations.

### Risque de marché

#### Risque de taux d'intérêt

Les placements du Groupe comprennent les équivalents de trésorerie, les titres négociables et les titres réservés. Ils sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Presque tous les placements sont des titres de créance à taux fixe; ils sont donc exposés au risque que leur juste valeur change par suite de fluctuations des taux d'intérêt. Ce risque est atténué soit par des placements dans des instruments à court terme, soit, dans le cas de titres réservés, par des titres dont l'échéance est plus lointaine, afin que le risque corresponde mieux à certains passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi à long terme auxquels les titres grevés d'affectations d'origine externe se rattachent. Au 31 décembre 2022, la durée moyenne jusqu'à l'échéance des titres réservés du portefeuille était de 10 ans (11 ans en 2021).

Selon une analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt, une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt sur le marché, si toutes les autres variables restaient constantes, ferait diminuer ou augmenter la valeur des titres réservés de 37 millions de dollars (54 millions de dollars en 2021), ce qui aurait une incidence sur la juste valeur des placements du Groupe au 31 décembre 2022 et sur les autres éléments du résultat global.

Les prêts et emprunts de 998 millions de dollars comprennent des titres de créance à taux fixe comportant des modalités de remboursement anticipé.

## Risque marchandises

Le Groupe est exposé, de par sa nature, au risque d'augmentation du prix du carburant, mais il ne détient actuellement aucun instrument financier dont la valeur fluctue en fonction des prix des marchandises. Il atténue ce risque en partie en imposant un supplément pour carburant lié aux taux du marché à certains de ses produits. Une telle technique d'atténuation des risques est reconnue dans le secteur.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Le Groupe investit dans des titres de qualité supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

En avril 2022, le gouvernement du Canada a approuvé le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* (projet de règlement) afin d'accorder à Postes Canada un allègement temporaire de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. La volatilité du marché pourrait avoir une incidence importante sur ces paiements pour 2023 et les années suivantes.

## 6.5 Obligations contractuelles et engagements

Le tableau suivant présente les obligations contractuelles du Groupe à effectuer des paiements futurs et exclut des arrangements contractuels de 130 millions de dollars avec les fournisseurs tiers qui ne contiennent pas de clause de résiliation pour des raisons de commodité.

(en millions de dollars)

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Éléments ne portant pas intérêt <sup>a</sup>	1 417	–	–	1 417
Obligations <sup>b</sup>	–	500	500	1 000
Intérêts sur les obligations	42	128	284	454
Obligations locatives <sup>c</sup>	149	632	1 320	2 101

a. La catégorie « Éléments ne portant pas intérêt » comprend les passifs financiers inclus dans les fournisseurs et autres crédateurs ainsi que dans les salaires et avantages à payer et provisions connexes.

b. Les obligations constituent des obligations directes, inconditionnelles et non garanties de la Société et des obligations directes et inconditionnelles du gouvernement du Canada. Les obligations comprennent deux séries émises en juillet 2010, d'un montant nominal de 500 millions de dollars chacune, échéant en juillet 2025 et juillet 2040. Les intérêts sont versés semestriellement aux taux d'intérêt nominaux de 4,08 % et 4,36 %.

c. Représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés pour les paiements au titre de la location liés aux installations, aux véhicules et au matériel de production.

## 6.6 Transactions avec des parties liées

### Gouvernement du Canada

La Société conclut des transactions avec des parties liées dans le cours normal de ses activités et en appui aux politiques publiques du gouvernement du Canada. Les produits reçus de parties liées pour 2022 se sont élevés à 264 millions de dollars (307 millions de dollars en 2021), dont la majeure partie concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada. Ce montant comprend des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux personnes aveugles, lesquels se sont élevés à 22 millions de dollars (22 millions de dollars en 2021).

### Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont autorisés à planifier, à contrôler et à diriger les activités du Groupe d'entreprises. Les charges liées au total de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se sont élevées à 15 millions de dollars (13 millions de dollars en 2021), et comprennent la rémunération au titre des avantages à court terme et des avantages postérieurs à l'emploi. L'augmentation de 2 millions de dollars en 2022 s'explique par l'augmentation de la rémunération des dirigeants du secteur Purolator.

## 6.7 Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe a conclu des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, il a conclu des ententes d'indemnisation avec chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants et avec certains employés. En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe en matière de responsabilité. Il n'est pas possible d'estimer les passifs éventuels futurs au titre de telles indemnités, aucun montant n'a donc été comptabilisé à cet égard dans les états financiers consolidés.

## 7. Évolution de la situation financière

Examen des variations importantes des actifs et des passifs entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021.

(en millions de dollars)

ACTIF	2022	2021	Écart (\$)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 220	1 331	(111)	(8,4) %	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital.
Titres négociables	1 025	1 279	(254)	(19,8) %	L'écart est attribuable aux échéances et à la diminution de l'excédent de trésorerie qui a entraîné une baisse des achats de titres négociables.
Clients, autres débiteurs et actifs sur contrat	1 053	968	85	8,8 %	L'écart s'explique par la hausse des créances dans tous les secteurs.
Impôt à recevoir	42	66	(24)	(37,2) %	L'écart s'explique principalement par des recouvrements moins élevés par suite du report rétrospectif de pertes autres qu'en capital pour le secteur Postes Canada.
Autres actifs	139	134	5	3,9 %	L'écart est principalement attribuable à la hausse des charges payées d'avance par les secteurs Purolator et SCL.
<b>Total des actifs courants</b>	<b>3 479</b>	<b>3 778</b>	<b>(299)</b>	<b>(7,9) %</b>	
Titres négociables	58	82	(24)	(28,8) %	L'écart est attribuable aux échéances des obligations de sociétés.
Immobilisations corporelles	3 779	3 473	306	8,8 %	L'écart est attribuable au fait que les acquisitions ont dépassé la charge d'amortissement.
Immobilisations incorporelles	196	169	27	15,9 %	L'écart s'explique par une augmentation des logiciels en cours de développement.
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 384	1 326	58	4,4 %	L'écart est dû au fait que les acquisitions (nouveaux contrats de location et renouvellements de contrats de location) ont dépassé l'amortissement dans tous les secteurs.
Titres réservés	373	482	(109)	(22,6) %	L'écart est attribuable aux pertes latentes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour le secteur Postes Canada.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	4 933	1 450	3 483	240,4 %	L'écart est attribuable à des profits de réévaluation au titre du Régime de Postes Canada découlant principalement d'une hausse des taux d'actualisation, contrebalancée par des rendements sur les actifs moins élevés que prévu ainsi que par des ajustements liés à l'expérience et à d'autres hypothèses actuarielles.
Actifs d'impôt différé	3	572	(569)	(99,5) %	L'écart est principalement attribuable à un excédent net des régimes des avantages postérieurs à l'emploi découlant d'une hausse des taux d'actualisation, par rapport à un déficit net en 2021.
Goodwill	130	130	-	-	
Autres actifs	52	54	(2)	(3,2) %	
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>10 908</b>	<b>7 738</b>	<b>3 170</b>	<b>41,0 %</b>	
<b>Total des actifs</b>	<b>14 387</b>	<b>11 516</b>	<b>2 871</b>	<b>24,9 %</b>	

(en millions de dollars)

<b>PASSIF</b>	<b>2022</b>	2021	Écart (\$)	Écart (%)	Explication des écarts importants
Fournisseurs et autres créditeurs	<b>1 015</b>	881	134	15,3 %	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des biens reçus par le secteur Postes Canada.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	<b>651</b>	700	(49)	(7,0) %	L'écart s'explique par la diminution des salaires à payer du secteur Postes Canada, attribuable essentiellement au calendrier.
Provisions	<b>55</b>	57	(2)	(4,8) %	
Impôt à payer	<b>2</b>	20	(18)	(92,0) %	L'écart est principalement attribuable à une diminution du passif d'impôt pour le secteur Purolator.
Produits différés	<b>166</b>	186	(20)	(10,3) %	L'écart est principalement attribuable à la diminution des produits différés au titre du secteur Colis du secteur Postes Canada.
Obligations locatives	<b>129</b>	123	6	4,5 %	
Passif au titre des autres avantages à long terme	<b>56</b>	62	(6)	(9,7) %	
<b>Total des passifs courants</b>	<b>2 074</b>	<b>2 029</b>	<b>45</b>	<b>2,2 %</b>	
Obligations locatives	<b>1 454</b>	1 391	63	4,5 %	L'écart est imputable aux acquisitions (nouveaux contrats de location et renouvellements de contrats de location) déduction faite des paiements au titre de la location.
Prêts et emprunts	<b>998</b>	998	–	–	
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>2 847</b>	3 969	(1 122)	(28,2) %	L'écart est principalement attribuable aux profits de réévaluation découlant d'une augmentation des taux d'actualisation dans les régimes des autres avantages postérieurs à l'emploi.
Passifs d'impôt différés	<b>536</b>	12	524	†	L'écart est principalement attribuable à un excédent net des régimes des avantages postérieurs à l'emploi découlant d'une hausse des taux d'actualisation comparativement à ceux de 2021, par rapport à un déficit net en 2021.
Autres passifs	<b>46</b>	32	14	36,3 %	L'écart est principalement attribuable à une augmentation du passif au titre du plan d'actionnariat des salariés du secteur Purolator.
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>5 881</b>	<b>6 402</b>	<b>(521)</b>	<b>(8,1) %</b>	
<b>Total des passifs</b>	<b>7 955</b>	<b>8 431</b>	<b>(476)</b>	<b>(5,6) %</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capital d'apport	<b>1 155</b>	1 155	–	–	
Cumul des autres éléments du résultat global	<b>(10)</b>	59	(69)	*	L'écart est attribuable aux pertes latentes sur les titres réservés à l'égard des prestations des régimes de soins dentaires et d'assurance vie temporaire et des prestations de décès du secteur Postes Canada.
Résultat non distribué	<b>5 214</b>	1 811	3 403	187,8 %	L'écart est attribuable aux profits de réévaluation contrebalancés par les pertes d'exploitation nettes du secteur Postes Canada.
<b>Capitaux du Canada</b>	<b>6 359</b>	<b>3 025</b>	<b>3 334</b>	<b>110,2 %</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>73</b>	60	13	22,2 %	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>6 432</b>	<b>3 085</b>	<b>3 347</b>	<b>108,5 %</b>	
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>14 387</b>	<b>11 516</b>	<b>2 871</b>	<b>24,9 %</b>	

† Pourcentage de variation élevé.

\* Calcul non significatif sur le plan mathématique.

## 8. Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques.

### Survol de la gestion des risques



La gestion des risques de l'entreprise vise à minimiser les risques à l'échelle de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à atteindre l'autonomie financière à long terme tout en réalisant son mandat, sa mission et ses objectifs stratégiques. À la base de ce programme, le secteur Postes Canada a établi un cadre de gestion des risques qui prend en compte les risques et les possibilités à tous les niveaux de la prise de décision et offre une approche structurée pour permettre à Postes Canada de bien comprendre et de gérer les risques les plus importants auxquels ses activités font face.

Le cadre de gestion des risques de l'entreprise inclut un processus de recensement, de mesure, d'évaluation, de réponse, de surveillance et de communication de l'information pour tous les risques de l'entreprise. Le processus continu de recensement et de surveillance des risques est nécessaire pour que la direction puisse évaluer efficacement les nouvelles menaces et y répondre de façon proactive. Les risques de l'entreprise sont mesurés et évalués de manière uniforme, objective et comparable au moyen d'une échelle d'évaluation des risques cohérente qui permet de quantifier les répercussions négatives qu'ils pourraient avoir (p. ex., financières, opérationnelles et réputationnelles) et la probabilité qu'ils se matérialisent sur la période de notre plan d'entreprise quinquennal. Une fois les risques évalués, ils sont classés selon les catégories suivantes : faible, modéré, élevé et très élevé. Davantage d'attention et de ressources sont consacrées au contrôle et à l'atténuation des risques ayant une gravité plus importante. Le processus exhaustif de revue de l'évaluation et de l'atténuation des risques de l'entreprise est mis en œuvre semestriellement, et les résultats sont communiqués à la haute direction et au Conseil d'administration.

Le cadre de gestion des risques de l'entreprise assure la surveillance et la cohérence des activités de gestion des risques de Postes Canada. Il soutient l'élaboration des stratégies, la planification d'entreprise et l'établissement de l'appétit pour le risque de la Société. Il diminue l'incertitude organisationnelle et renforce la résilience, permet la priorisation des risques pour améliorer l'affectation des ressources, facilite une réponse proactive aux risques émergents, et assure la prise en charge et la responsabilité de l'atténuation et du contrôle des risques.

Postes Canada continue de remodeler et d'améliorer ses processus de gestion des risques de l'entreprise afin de s'assurer qu'ils sont exhaustifs, que les évaluations des risques sont de haute qualité, que les principaux risques sont gérés efficacement et que les discussions avec les hauts dirigeants sont fructueuses. Points saillants de 2022 :

- une adéquation plus étroite entre la gestion des risques de l'entreprise et l'élaboration des stratégies;
- l'élaboration d'un processus visant à déterminer l'appétit pour le risque et la tolérance au risque dont la mise en œuvre est prévue en 2023.

Postes Canada continuera d'intégrer les pratiques exemplaires de gestion des risques afin d'atténuer et de réduire au minimum les risques à l'échelle de l'entreprise.



## Gouvernance et surveillance des risques : trois lignes de défense

Postes Canada emploie une structure de gouvernance selon trois lignes de défense, qui assure l'équilibre entre la surveillance centralisée solide des risques et la prise en charge et la responsabilité claires des risques dans l'ensemble des secteurs de l'organisation. Ce modèle établit une approche de gestion des risques efficace entre trois fonctions organisationnelles distinctes :

- La première ligne de défense est responsable de la mise en œuvre des mesures de contrôle de la direction et de contrôle interne. Elle comprend notamment les unités fonctionnelles de première ligne, comme le service à la clientèle, les ventes, la vente au détail et les opérations, qui ont la responsabilité d'adhérer aux politiques, de suivre les procédures et de gérer les risques liés à leur rôle.
- La deuxième ligne de défense assume un rôle d'expertise, de surveillance, de suivi et de soutien pour le compte de la première ligne de défense. Elle comprend les fonctions qui surveillent la première ligne de défense et s'assure que le suivi de la gestion des risques est effectué. Les équipes de deuxième ligne de défense sont soutenues par des politiques, des cadres, des outils et des techniques pour veiller à la gestion cohérente des risques et de la conformité au sein de la première ligne de défense.
- La troisième ligne de défense est une fonction indépendante de gestion des risques qui assure le fonctionnement efficace des deux premières lignes de défense. Cette fonction est composée de vérificateurs internes et d'évaluateurs externes, qui font rapport au Conseil d'administration, à la haute direction et à d'autres parties prenantes clés.

Cette structure permet d'évaluer les risques de façon adéquate, d'en discuter, d'en débattre et d'en tenir compte dans les décisions d'affaires prises à tous les échelons et dans toutes les fonctions.

### Appétit pour le risque

Postes Canada exerce son jugement pour gérer activement tous les risques conformément à son appétit pour le risque, lequel est ancré dans son mandat, sa mission et ses valeurs. La Société est prête à prendre des risques avisés et ciblés qui :

- permettront à Postes Canada de réaliser sa raison d'être, d'accomplir son mandat et d'atteindre la stabilité financière;
- sont compréhensibles et gérables pour soutenir les objectifs de transformation de la Société;
- favorisent l'innovation et l'amélioration de l'expérience du personnel et de la clientèle;
- n'auront pas d'incidence négative sur la marque de la Société et la confiance des Canadiens.

### Rôles et responsabilités

Le Conseil d'administration de Postes Canada est chargé de régir et de surveiller l'évaluation des principaux risques de la Société, d'établir l'appétit pour le risque de la Société et de veiller à la mise en œuvre par la direction des systèmes appropriés de gestion des risques. Le Comité sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance est chargé d'encadrer la gestion des risques de l'entreprise à Postes Canada. Le Comité exécutif de la haute direction de la Société est responsable de la réalisation d'une évaluation régulière des principaux risques et de la mise en place de systèmes de gestion des risques, y compris de l'équipe, de la politique, du cadre, de la pratique, du registre des risques, ainsi que la culture du risque et des exigences en matière d'informations à fournir sur les risques. Un responsable est désigné pour chacune des catégories de principaux risques, qui doit formuler des commentaires sur les évaluations des risques et gérer les initiatives d'atténuation des risques au quotidien. Enfin, une équipe spécialisée est en place pour élaborer, gérer, exécuter et soutenir l'ensemble des processus de gestion des risques de l'entreprise.

## 8.1 Définition du risque

Postes Canada définit le risque comme étant un événement ou une condition qui pourrait avoir une incidence imprévue sur la capacité de la Société à atteindre ses objectifs stratégiques. Les risques d'entreprise sont évalués en fonction des répercussions négatives qu'ils peuvent avoir et de leur probabilité de matérialisation. La section suivante présente un résumé des principales sources de risques et d'incertitudes avec lesquelles la Société doit composer, accompagnés des contrôles et des mesures d'atténuation du risque connexes.

## 8.2 Risques émergents

### Incertitude économique

#### Risque



L'incertitude économique persistante à l'échelle mondiale et la possibilité d'une récession au Canada risquent d'avoir une incidence sur nos activités et de créer des défis, notamment :

- la hausse des coûts et des retards dans les projets de transformation et d'investissement en raison de difficultés liées aux investissements, à la chaîne d'approvisionnement mondiale et à la main-d'œuvre;
- la baisse des dépenses de consommation en raison d'une perte de confiance des consommateurs et d'une diminution des revenus disponibles entraînant une baisse des volumes de colis générés par le commerce en ligne;
- la réduction des budgets de marketing des marques ayant une incidence négative sur les volumes des services Poste-lettres<sup>MC</sup> et Marketing Intelliposte<sup>MC</sup>;
- les défis accrus liés au maintien en poste du personnel en raison des nouvelles réalités du marché de l'emploi (notamment, la hausse de l'inflation, l'augmentation des attentes salariales, le resserrement du marché du travail).

#### Atténuation du risque

L'incertitude économique et la possibilité d'une récession ont une incidence sur les principaux risques suivants : la capacité du réseau de traitement des colis, la concurrence dans le segment entreprise à consommateur du secteur d'activité Colis, la chute des volumes du courrier de base et la gestion des talents. Chacun de ces principaux risques bénéficie de ses propres mesures d'atténuation, lesquelles sont présentées ci-après.

### Pandémie de COVID-19

#### Risque



La COVID-19 continue d'avoir des répercussions sur nos activités et de poser des défis :

- manque de disponibilité de la main-d'œuvre;
- risques liés à la santé et à la sécurité;
- retards dans les projets d'investissement en raison des problèmes importants des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale;
- fluctuations des volumes générés par le commerce en ligne ayant une incidence sur notre réseau et notre capacité à traiter et à livrer les colis à temps;
- hausse des coûts;

- réduction des volumes des services Postes-lettres<sup>MC</sup> et Marketing Intelliposte<sup>MC</sup>;
- hausse des pressions sur la sécurité des TI en raison du télétravail.

### Atténuation du risque

Notre priorité absolue demeure la santé et la sécurité de notre personnel et de la population canadienne. La Société continue d'évaluer et de renforcer les protocoles de santé et de sécurité mis en œuvre dans ses bureaux de poste, ses établissements et ses postes de facteurs ainsi que lors de la livraison. Des stratégies ont été mises en œuvre pour améliorer le réseau et mieux gérer la fluctuation des volumes générés par le commerce en ligne au moyen d'investissements axés sur notre infrastructure et l'accroissement de la capacité du réseau. Un nouveau modèle de retour au travail hybride a été mis en place. Nous continuons d'apporter un soutien accru à la gestion des comptes commerciaux, de collaborer avec des partenaires du secteur et de fournir à la clientèle un accès amélioré aux données. Des lignes directrices et des mesures additionnelles sont en place pour veiller à ce que les exigences en matière de protection des données soient respectées.

### 8.3 Principaux risques



Conformément au mandat que lui a confié le gouvernement du Canada, Postes Canada a l'obligation de financer ses activités par les revenus découlant de la vente de ses produits et services et non par un financement de la part des contribuables, ainsi que de mener ses activités de manière à assurer son autonomie financière. Postes Canada a pour objectif d'atteindre l'autonomie financière à long terme tout en réalisant son mandat et sa mission.

Notre modèle d'affaires comporte des risques inhérents, notamment l'érosion rapide des volumes du service Poste-lettres, les engagements financiers (p. ex., la capitalisation des obligations au titre des prestations de retraite), les investissements nécessaires pour développer le réseau de livraison et le maintien de la réussite dans le secteur très concurrentiel de la livraison des colis.

Pour atténuer ces risques et réaliser son mandat, la Société a élaboré un plan stratégique exhaustif qui inclut la recommandation d'effectuer les changements nécessaires pour se transformer et rester financièrement autonome. Ce plan stratégique a été déposé auprès de la ministre responsable de la Société canadienne des postes le 11 novembre 2022.

Les catégories ci-dessous décrivent les principales sources de risques et d'incertitudes auxquelles la Société doit faire face relativement aux trois piliers de son plan stratégique et à sa raison d'être, celle d'être porteurs d'un Canada plus fort. Tous les risques relevés pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière, les activités ou la réputation de la Société.

### Concurrence dans le segment entreprise à consommateur du secteur d'activité Colis

#### Risque



Les mesures et les investissements de la concurrence, l'évolution des comportements de consommation, de nouveaux entrants et une incapacité à répondre de façon rapide et rentable aux changements du marché pourraient avoir une incidence sur notre secteur d'activité Colis. Parmi les principales préoccupations :

- la concurrence intensifie le déploiement de services de livraison et de capacités de retour et s'associe avec d'autres grands concurrents en vue de renforcer leur proposition de valeur;
- les modèles de main-d'œuvre à faible coût ont pris de l'ampleur et il y a de plus en plus de modèles de livraison nécessitant peu d'actifs qui sont bien adaptés pour répondre aux attentes en évolution des gens concernant la vitesse et les préférences de livraison ainsi que la visibilité des colis;

- la clientèle se tourne de plus en plus vers les places de marché et plateformes d'exécution des commandes en ligne, mettant un frein aux relations directes avec Postes Canada, et localisant l'exécution des commandes, ce qui pourrait entraîner des baisses de volumes, de produits et de la part de marché, ainsi qu'avoir une incidence négative sur la marque;
- les contraintes de capacité au sein du réseau de Postes Canada ont conduit à l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché qui font en sorte qu'il est plus difficile de conserver ou de regagner la clientèle.

### Atténuation du risque

Nous avons réalisé de vastes activités de planification dans le but d'améliorer notre processus décisionnel et de nous permettre de rester concurrentiels sur le marché. Nous avons maintenu l'accent sur l'amélioration de l'expérience de la clientèle pour les entreprises et les gens tout en faisant croître les principaux segments de clientèle.

Nos arguments de valeur pour la clientèle se sont renforcés grâce aux investissements effectués à l'égard des casiers à colis, des stratégies et des initiatives en matière de produits conçues pour favoriser l'innovation et des possibilités pour faire évoluer notre modèle opérationnel. Nous procéderons à des investissements importants au cours des cinq prochaines années pour accroître la capacité afin de répondre à la demande accrue pour la livraison de colis, améliorer le service, moderniser notre réseau, remplacer nos véhicules et rendre nos opérations plus écologiques.

## Gestion des talents

### Risque



L'incapacité d'attirer, de faire participer, de former et de maintenir en poste le personnel clé pourrait avoir une incidence sur la capacité de Postes Canada à remplir son mandat de base ainsi qu'à faire concurrence, croître et innover sur le marché. La réglementation fédérale pour les sociétés d'État qui limite notre autonomie en matière de prise de décision liée à la rémunération de l'effectif non syndiqué ainsi que la concurrence pour attirer les gens de talent exacerbent davantage ce risque.

En tant qu'organisme fédéral au service de l'ensemble du pays, Postes Canada a la responsabilité d'établir une culture d'inclusion qui favorise la diversité, lutte contre le racisme et élimine les obstacles systémiques. L'incapacité d'atteindre les objectifs en matière de diversité et d'inclusion limitera la force et l'efficacité générales de la Société.

### Atténuation du risque

Les médias sociaux et la technologie sont utilisés pour le recrutement et des améliorations ont été apportées au processus d'intégration du personnel. Les résultats du sondage sur l'engagement des employés permettront de mieux comprendre les commentaires de nos gens sur leurs objectifs de carrière et leurs besoins de perfectionnement, tout en permettant de recueillir plus d'information sur les aspects de cette question pouvant être intégrés à la feuille de route de l'expérience du personnel. Les stratégies de planification des talents et de la relève sont utilisées pour favoriser le perfectionnement du personnel et accroître le bassin de talents. Des modalités de travail hybride sont offertes pour améliorer la satisfaction au travail et l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle.

Postes Canada est déterminée à mettre en place un milieu de travail inclusif en relevant et en éliminant les obstacles à l'emploi. En 2022, Postes Canada a publié une Charte contre le racisme et la discrimination, laquelle a été envoyée par la poste au domicile de tous les employés et a pour but de favoriser un milieu de travail procurant un sentiment d'appartenance, où tout le monde peut se sentir en sécurité et libre d'être authentique. Des mesures spéciales ont été élaborées pour mettre en place un processus d'embauche préférentielle visant les groupes sous-représentés dans des régions géographiques où le taux de recrutement des membres de ces groupes est nettement en deçà de la disponibilité sur le marché du travail canadien. Les politiques d'emploi évoluent pour accroître

l'accessibilité et l'inclusion des personnes autochtones et des personnes vivant avec un handicap, y compris l'ouverture d'un autre carrefour communautaire dans une communauté autochtone et la mise en place d'une formation sur les compétences culturelles. Des évaluations et des rapports périodiques sur la représentation au titre de l'équité sont également en cours de déploiement.

## Sécurité du courrier et protection des renseignements personnels : courrier physique, atteintes à la protection des données et fraudes

### Risque



Il incombe à Postes Canada d'assurer la sécurité du courrier physique des Canadiens et Canadiennes et de protéger la confidentialité des données et des renseignements qui sont en sa possession et qui concernent sa clientèle et son personnel.

La menace et le nombre plus élevé de cyberattaques et d'atteintes à la protection des données à la suite d'actes malveillants signalés à l'échelle mondiale sont des sujets que la Société prend très au sérieux. Une cyberattaque d'envergure pourrait avoir des répercussions sur les systèmes de TI, l'équipement de traitement du courrier à l'échelle nationale et le réseau de livraison. Les atteintes à la protection des données et l'utilisation frauduleuse de nos produits et services pourraient entraîner des préjudices financiers aux Canadiennes et Canadiens.

C'est donc dire que ce risque pourrait avoir une incidence sur la marque de Postes Canada, augmenter les coûts, diminuer la productivité et entraîner une surveillance des organismes de réglementation, des poursuites potentielles et une perte de confiance de la part de la clientèle.

### Atténuation du risque

Postes Canada dispose de contrôles de sécurité conformes aux normes du secteur et de plans d'intervention en cas d'incident pour réduire la menace de cyberattaques et corriger les attaques connues et inconnues. Cette approche inclut la protection avancée des terminaux et la segmentation du réseau, et offre des niveaux de protection du réseau et du système. De plus, nous avons un rigoureux programme de gestion des fournisseurs axé sur les cyberrisques auxquels est exposée notre chaîne d'approvisionnement et un nouveau système de sécurité des courriels pour éviter les courriels indésirables.

Des mesures de sécurité physique et électronique sont en vigueur pour protéger le courrier, l'information et les données; des protocoles de protection des données et de gestion des incidents sont établis pour gérer les atteintes à la protection des données; et une surveillance, ainsi que des signalements sont régulièrement effectués afin que seuls les utilisateurs autorisés accèdent à nos données.

Des mesures de gouvernance d'entreprise, des politiques et des procédures antifraude assurent une surveillance et une gestion efficaces des risques de fraude. Des mesures pour détecter, surveiller et signaler les produits d'activités criminelles ont été mises en place. Le personnel reçoit de la formation, des tests de simulation sont réalisés et des campagnes de sensibilisation sont menées.

## Technologie de l'information : réalisation du projet de transformation

### Risque



Postes Canada est exposée à des risques liés à la mise en œuvre des projets de technologies de l'information qui s'imposent afin de faciliter la transformation opérationnelle. La nature hautement complexe et personnalisée des systèmes informatiques existants a ajouté un risque important pour les projets, lequel a été exacerbé par les difficultés d'attirer et de maintenir en poste des ressources possédant des compétences techniques uniques. Ce risque pourrait entraîner une incapacité à réaliser la croissance prévue, une détérioration de l'expérience client et un dépassement des coûts d'investissement.

## Atténuation du risque

Postes Canada continue d'apporter des changements à son modèle opérationnel en vue d'améliorer les processus, l'agilité, l'automatisation et la formation multidisciplinaire. Plusieurs initiatives ont été mises sur pied pour former le personnel sur la nouvelle technologie, accroître notre bassin de talents et élaborer des plans de transmission des connaissances. On recrute des spécialistes pour soutenir les projets essentiels, et une évaluation complète des risques des applications de TI de Postes Canada a été réalisée.

## Conventions collectives

### Risque



Les conventions collectives complexes demeurent une contrainte pesant sur la capacité de Postes Canada à être concurrentielle sur le marché et à apporter des changements à son modèle d'affaires, notamment à offrir des régimes d'avantages du personnel, des salaires et des congés plus généreux que ceux de la concurrence.

Étant donné que deux conventions collectives arriveront respectivement à échéance le 31 décembre 2023 et le 31 janvier 2024, les pourparlers avec ces unités de négociation sont susceptibles de commencer à l'automne 2023. L'incidence ou la menace d'un conflit de travail ou d'un arbitrage (dans l'éventualité d'un échec à parvenir à une entente) après ces dates pourrait avoir des effets négatifs sur la marque et mener à une perte de produits pour l'ensemble des articles.

### Atténuation du risque

L'objectif de Postes Canada durant toute négociation collective consiste à créer un cadre pour assurer sa croissance tout en protégeant son autonomie financière, et ce, d'une manière qui garantisse des conditions de travail justes et raisonnables à son personnel et un service de qualité à la population canadienne, plus précisément :

- le processus d'arbitrage exécutoire prévu par les ententes collectives pour tous les enjeux qui ne sont pas réglés dans le cadre des négociations;
- la mise en œuvre continue de sa stratégie collaborative de relations de travail à long terme servant à guider les cycles de négociation;
- l'établissement de relations proactives et continues avec tous les agents négociateurs, entre les cycles de négociation, notamment une collaboration étroite avec eux afin d'assurer une compréhension partagée des défis d'ordre structurel que la Société doit surmonter et des occasions qui s'offrent à elle;
- l'évaluation d'approches de négociation non traditionnelles;
- la gestion efficace des relations avec la clientèle en cas d'arrêt de travail, notamment la transparence dans les communications et une attention portée aux besoins de la clientèle.

## Capacité du réseau de traitement des colis

### Risque



Nous faisons face à des défis liés à l'investissement et à la réalisation de projets d'ajout d'infrastructures afin d'atteindre une capacité de tri et de livraison répondant à la hausse des volumes de colis. Les risques liés à l'exécution découlent essentiellement de défis relatifs à l'approvisionnement en matières premières et en main-d'œuvre. Ce risque peut entraîner une dégradation généralisée du rendement, des effets négatifs sur la marque, ainsi qu'une perte de clientèle et de volumes, et nous empêcher d'exploiter au maximum cette occasion de croissance.



## Atténuation du risque

Postes Canada continuera d'axer la conception sur les colis. Les investissements dans la capacité de traitement des colis seront accélérés dans l'ensemble de notre réseau national, notamment dans l'immobilier, les systèmes de tri des colis, l'équipement, l'automatisation, les véhicules et les changements de processus. Des solutions à court terme de gestion des volumes sont utilisées pour remédier au déficit de capacité et contrôler la croissance. Les investissements se rapportant à la prévision de volumes, l'utilisation améliorée de la capacité existante et les activités accrues de planification des ressources pendant les périodes de pointe se poursuivront.

## Santé et sécurité

### Risque



Les facteurs de risques liés à la santé et à la sécurité comprennent les processus de base conçus pour le courrier plutôt que pour les colis, l'application incohérente de normes, le roulement de personnel, l'application des règles, le transport routier et les risques liés aux installations.

Les exigences réglementaires qui changent constamment, le manque de connaissances et de compétences du personnel en matière de santé et de sécurité ainsi que les événements imprévus comme la pandémie de COVID-19 et les conditions météorologiques extrêmes ont une incidence défavorable sur la sécurité physique et psychologique du personnel, des visiteurs, des entrepreneurs et du public.

### Atténuation du risque

Postes Canada entend respecter les normes de sécurité les plus strictes pour tous ses employés, visiteurs ou entrepreneurs. Nous nous sommes fixé l'objectif « zéro blessure » et estimons que les blessures, maladies et incidents liés au travail peuvent tous être évités.

Nous continuons de transformer notre culture grâce à une stratégie à long terme de gestion de la santé et de la sécurité par le truchement d'une approche fondée sur les risques. Plusieurs nouvelles initiatives de réduction de blessures dans les sites où leur fréquence est élevée ont été déployées au cours de l'exercice, telles que la mise à contribution du comité local mixte de santé et de sécurité, ainsi que la mise en œuvre de mécanismes de sécurité routière, d'une Trousse d'outils d'intervention tactique en cas de pandémie et d'une stratégie en matière de santé mentale. Les nouvelles infrastructures et les nouveaux processus ont été conçus en collaboration avec les équipes de santé et sécurité. Notre stratégie intègre également des campagnes de sensibilisation, des ateliers de formation et la gestion d'événements inattendus.

## Chutes des volumes du courrier de base

### Risque



Le service Poste-lettres a enregistré en 2022 une baisse de volume pour la 16<sup>e</sup> année consécutive. Ce recul est occasionné par la transformation numérique, certains changements de la réglementation, les répercussions économiques découlant de la pandémie de COVID-19, l'incertitude économique, l'augmentation des coûts des produits liés au courrier et l'évolution des comportements des expéditeurs et des consommateurs. En outre, une attention croissante accordée à la réduction des coûts fait des solutions à faible coût, comme le courriel et les plateformes numériques, des moyens de communication plus attrayants pour plusieurs entreprises.



Bien que le service Marketing Intelliposte de Postes Canada reste un vecteur très efficace de résultats sur le plan du marketing pour les entreprises de toutes tailles, il continue à subir les fortes pressions concurrentielles des substituts de publicité numérique ainsi que des concurrents directs qui distribuent des circulaires imprimées. Les préoccupations du public quant à la responsabilité environnementale de la publicité sans adresse, surtout celle utilisant des sacs de plastique, peuvent contribuer à augmenter le degré d'incertitude qui pourrait se traduire par une intensification de l'activisme et l'adoption de nouveaux règlements. L'augmentation des coûts et le manque de papier imposent une pression supplémentaire sur le service Marketing Intelliposte et tous les produits commerciaux.

### Atténuation du risque

Nous continuerons d'évaluer de nouvelles solutions à valeur ajoutée, telles que l'application Courrier qui permet aux gens de recevoir un avis électronique indiquant les articles livrés. Nous utilisons des canaux afin de promouvoir la valeur et l'utilisation du service Marketing Intelliposte et d'établir des liens avec nos partenaires en offrant de l'information, de la formation et des outils de marketing et de vente, ainsi qu'en misant sur des recommandations. De plus, les équipes de ventes de Postes Canada travaillent étroitement avec nos gros clients afin de stimuler la croissance et de réduire le plus possible la baisse des volumes. De même, notre programme Solutions pour petites entreprises permet aux petites entreprises d'accéder plus facilement au service Marketing Intelliposte. Nous continuons d'investir dans la modernisation et l'amélioration des outils destinés à notre clientèle et des solutions de données en vue de renforcer nos arguments de valeur sur le marché.

Postes Canada collabore avec des partenaires de l'industrie et des détaillants afin de réduire les déchets liés aux emballages dans le flot du courrier et d'élargir son offre de solutions d'emballage et de livraison écoresponsables. De plus, Postes Canada est membre du Groupe de courrier écoresponsable, dont elle soutient activement le statut actuel de groupe dirigé par l'industrie se consacrant à la transformation du secteur du courrier au Canada pour bâtir un avenir meilleur et plus propre et atténuer les préoccupations du public. Postes Canada travaille actuellement à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies pour réduire le nombre de colis recouverts de pellicule plastique d'ici 2026.

## Obligations au titre des prestations de retraite

### Risque



L'importance du Régime de pension agréé de Postes Canada (le Régime), étant donné sa taille par rapport aux produits et aux résultats de la Société et l'instabilité de son financement, représente un risque financier constant. Il existe un risque que le montant des obligations du Régime, notamment en ce qui a trait à la capitalisation au titre des prestations de retraite et à la valeur des obligations, fluctue en raison des taux d'intérêt à long terme faibles ou en recul et des rendements plus faibles que prévu, voire des pertes, sur les actifs du Régime.

### Atténuation du risque

En avril 2022, le gouvernement du Canada a approuvé le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* afin d'accorder à Postes Canada un allègement temporaire de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. Nous poursuivrons les discussions avec Services publics et Approvisionnement Canada et le ministère des Finances du Canada relativement à un allègement des obligations au titre de la solvabilité à plus long terme.

Les mesures prises pour atténuer les risques liés au Régime comprennent un cadre de gestion des risques liés au Régime afin de déterminer et quantifier les risques; et une révision de la répartition stratégique des actifs visant à réduire l'exposition aux actions de sociétés ouvertes et à augmenter l'exposition aux obligations à long terme et aux obligations à rendement réel. En 2022, compte tenu de la turbulence des marchés financiers, les actifs du Régime ont été légèrement réduits alors que les taux d'intérêt ont fortement augmenté, réduisant la valeur des passifs de beaucoup plus, ce qui a entraîné un excédent sur la base de la solvabilité à la fin de l'exercice.

## Changements climatiques

### Risque



**Risque physique :** Postes Canada pourrait connaître des perturbations majeures causées par des catastrophes ou des phénomènes météorologiques dus aux changements climatiques (p. ex., des tornades, des inondations, des feux de forêt) et l'incidence progressive de tels changements (p. ex., l'augmentation du nombre de jours de chaleur ou de froid extrême). Ce risque pourrait entraîner une incapacité d'offrir les services en raison de perturbations du réseau physique et numérique, d'une incapacité des membres du personnel d'effectuer leur travail et des incidences sur la chaîne d'approvisionnement causant des baisses des volumes et des produits et des effets négatifs sur la marque.

**Risque de transition :** Postes Canada pourrait devoir faire face à une augmentation des coûts en raison des mécanismes de tarification associés à la transition, de la mise en place de nouveaux impôts et de nouvelles taxes ou d'une hausse de ceux-ci (tels que les taxes sur le carbone) et des changements majeurs dans la planification des infrastructures.

### Atténuation du risque

Pour mieux comprendre et atténuer les risques physiques et ceux liés à la transition pour Postes Canada, une étude sur les risques climatiques est en cours de réalisation. Les questions liées au climat ont été intégrées aux activités et aux processus de prise de décision dans l'ensemble de l'organisation. Nous travaillerons à l'amélioration de la résilience des opérations et de la livraison par la planification des interventions d'urgence et de la reprise après sinistre, notamment la gestion des incidents, la planification de la continuité des opérations, la reprise après sinistre et la gestion des urgences. La surveillance des risques liés au climat est assurée par le Comité sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance.

## Pratiques responsables sur le plan de l'environnement

### Risque



En tant que l'une des principales sociétés de transport exploitant l'un des plus grands parcs de véhicules au Canada, Postes Canada a un rôle important à jouer sur le plan des changements climatiques et s'est engagée en faveur d'un avenir à faibles émissions de carbone. À l'instar des autres sociétés de livraison, Postes Canada n'échappe pas au risque que ses pratiques environnementales ne répondent pas aux attentes croissantes de sa clientèle, de ses syndicats, du gouvernement du Canada et de l'ensemble de la population. Ce risque pourrait avoir des effets négatifs sur la marque, engendrer des répercussions financières liées à la hausse des taxes sur le carbone, entraîner des restrictions opérationnelles et du réseau, et provoquer des baisses de volumes attribuables à la clientèle qui se tourne vers d'autres entreprises de livraison correspondant mieux à ses valeurs environnementales.

## Atténuation du risque

En 2022, la Société a publié une stratégie climatique révisée dans le cadre de laquelle elle s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et de portée 2 de 50 % d'ici 2030. Cette stratégie est alignée sur la trajectoire pour limiter le réchauffement des températures à 1,5 °C dans le cadre de l'initiative Science Based Targets. La priorité immédiate consiste à gérer les émissions directes de gaz à effet de serre (portée 1), à faire la transition à l'électricité propre (portée 2) et à collaborer avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement afin de les aider à réduire leur empreinte carbone (portée 3). Les priorités de 2020 à 2030 de Postes Canada ont été établies, notamment les objectifs et les cibles phares fixés pour les gaz à effet de serre, les déchets et les plastiques.

L'objectif à court terme est de transformer notre parc de véhicules pour qu'il ne comprenne que des véhicules entièrement électriques (ou alimentés par toute autre technologie encore meilleure) et d'améliorer le rendement de notre portefeuille immobilier par l'optimisation de nos bâtiments.

L'objectif à long terme est de trouver des sources d'énergie renouvelable en explorant des énergies de remplacement comme base de technologies, de produits et de services qui pourraient être plus viables, tandis que le Canada se réoriente vers une économie assujettie à des restrictions en matière de carbone. Un plan à long terme est également en cours d'élaboration afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Le Comité sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance et une équipe spécialisée détenant une expertise en la matière dirigent et gèrent le Plan d'action environnemental.

## Autres risques principaux

Parmi les principaux risques auxquels fait face la Société, notons les poursuites judiciaires, le non-respect de la réglementation, l'approvisionnement, la résilience organisationnelle et la continuité des opérations. Pour chacun de ces risques, la Société a mis en place des stratégies d'atténuation efficaces.

## 9. Méthodes, estimations et jugements comptables critiques

Examen des changements de méthodes comptables en 2022 et dans les exercices ultérieurs et des estimations comptables critiques.

### 9.1 Méthodes comptables

Les renseignements concernant les méthodes comptables de Postes Canada sont présentés à la note 3 des états financiers consolidés audités de 2022.

### 9.2 Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée ainsi que dans les périodes futures, si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Nos estimations et jugements importants sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

## Immobilisations

Les immobilisations, qui englobent les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, sont amorties sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité, fondées sur les estimations faites par la direction de la période pendant laquelle elle s'attend à ce que la Société puisse utiliser les actifs, sont revues annuellement en vue de déterminer si elles sont toujours appropriées.

## Contrats de location

Le Groupe est parti à de nombreux accords contractuels. L'exercice du jugement est requis à la passation d'un contrat afin de déterminer s'il contient un contrat de location ou de service et s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués en fonction de la durée estimative du contrat de location et sont amortis sur celle-ci; la durée estimative du contrat de location représente la meilleure estimation faite par la direction quant au fait qu'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options de renouvellement et de résiliation. Ce jugement est fondé sur l'expérience passée quant à l'exercice des options prévues au contrat, sur les besoins sur le plan de l'exploitation et sur les décisions stratégiques concernant l'utilisation de l'actif loué.

Le taux d'emprunt marginal servant à l'actualisation des paiements au titre de la location correspond aux meilleures estimations faites par la direction du taux qui aurait été obtenu si le bien sous-jacent visé par le contrat de location avait été acquis plutôt que loué.

## Goodwill

Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test de dépréciation une fois par année, ou plus fréquemment si des événements et des situations indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Aux fins du test de dépréciation du goodwill, la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie est comparée à sa valeur recouvrable estimée. Le secteur Purolator compte pour une partie importante du goodwill inscrit dans l'état consolidé de la situation financière. La valeur recouvrable estimée de ce secteur a été établie en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée au moyen d'une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et exige le recours à des hypothèses et à des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation.

Pour établir les flux de trésorerie futurs estimatifs du secteur Purolator, la Société s'appuie sur ses plans approuvés. Ces plans représentent les meilleures estimations de la direction; par contre, ces plans peuvent changer étant donné qu'ils présentent des incertitudes inhérentes que la direction ne sera peut-être pas en mesure de contrôler. De plus, les niveaux de croissance et de rentabilité sont comparés avec ceux d'autres concurrents de l'industrie et avec les conditions économiques générales existantes à la date de l'évaluation. Le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie futurs du secteur Purolator est fondé sur le coût moyen pondéré estimatif du capital à la date de l'évaluation. Il n'y a pas eu de dépréciation du goodwill en 2022 ni en 2021.

## Provisions et passifs éventuels

Une provision est une obligation dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est constatée lorsque le Groupe a l'obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer des paiements découlant d'événements antérieurs, qu'une sortie de ressources pour éteindre cette obligation est probable et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Un passif éventuel constitue une éventuelle obligation juridique ou implicite qui découle d'un événement antérieur, ou une obligation actuelle juridique ou implicite qui découle d'un événement antérieur, mais qui n'est pas comptabilisée parce qu'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre cette obligation, ou parce qu'une estimation fiable ne peut être faite. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Pour déterminer si un élément est comptabilisé dans les états financiers comme une provision ou présenté comme un passif éventuel dans les notes, la direction doit faire preuve de jugement, notamment sur le fait de savoir si l'obligation est une obligation actuelle ou éventuelle, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour l'éteindre, et si une estimation fiable de l'obligation peut être faite. De plus, pour établir une estimation fiable de l'obligation, la direction pose des hypothèses sur le montant et la probabilité des sorties de ressources, leurs échéanciers et le taux d'actualisation approprié à appliquer.

### Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme



Le Groupe parraine des régimes qui procurent des prestations de retraite, d'autres avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme pour la majorité de ses employés. Les estimations utilisées pour évaluer les obligations au titre de ces régimes proviennent de calculs actuariels complexes effectués au moyen de plusieurs hypothèses et, compte tenu de leur importance, des différences dans les résultats réels ou des changements liés aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

#### Hypothèses

En raison de la nature à long terme de ces régimes à prestations définies, le calcul des charges et des obligations au titre des prestations définies dépend de diverses hypothèses, qui exigent un jugement important et présentent des incertitudes inhérentes. Les hypothèses importantes déterminées par la direction et révisées par les actuaires du Groupe d'entreprises de Postes Canada sont notamment les suivantes :

**Taux d'actualisation** – Établies annuellement à la date de l'évaluation, les hypothèses liées au taux d'actualisation sont utilisées pour déterminer la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice et les charges au titre des prestations définies pour l'exercice suivant. Le taux d'actualisation est utilisé pour calculer le montant unique qui, s'il était investi à la date de l'évaluation dans un portefeuille de titres de créance de haute qualité de sociétés ayant une cote d'au moins AA, fournirait les flux de trésorerie nécessaires pour payer les prestations définies dès qu'elles sont payables. Les taux d'actualisation propres aux régimes sont déterminés au moyen des flux de trésorerie des régimes. Les actuaires calculent les taux d'actualisation au moyen d'une approche axée sur la courbe de rendement, qui est fondée sur les renseignements sur les prix et le rendement pour un portefeuille théorique d'obligations de sociétés qui fournit les flux de trésorerie reproduisant le paiement des prestations futures attendues des régimes évalués. Le taux d'actualisation en découlant pour ce régime est le seul rendement équivalent pour ce portefeuille théorique. Les actuaires déterminent le paiement des prestations futures en fonction d'autres hypothèses, qui comprennent les caractéristiques démographiques des régimes respectifs, le profil des participants à la retraite et les tendances médicales.

**Coûts des soins de santé** – Utilisées dans l'évaluation de certains régimes d'avantages autres que des prestations de retraite déterminées, les hypothèses en matière de règlements sont déterminées selon l'expérience relative aux règlements effectués. Les hypothèses liées aux facteurs de tendance en matière de santé ou aux régimes provinciaux sont appuyées par des études de tierces parties.

**Hypothèses relatives à la mortalité** – Utilisés pour déterminer la majeure partie des obligations au titre des prestations définies, les taux de mortalité sont établis en fonction du Rapport final sur la mortalité des retraités canadiens publié en février 2014 par l'Institut canadien des actuaires, plus précisément des tables de mortalité des retraités CPM 2014 pour le secteur privé utilisant l'échelle d'amélioration CPM B. Les tables de mortalité représentent la probabilité de décès dans un intervalle d'un an pour ce qui est des participants aux régimes de divers âges.



**Indice des prix à la consommation** – L'hypothèse de l'indice des prix à la consommation est utilisée dans l'évaluation des obligations au titre des prestations définies des régimes de retraite et de certains des autres régimes d'avantages. Cette hypothèse est fondée sur les taux d'inflation à long terme attendus. En outre, l'indice des prix à la consommation a une incidence sur les taux à long terme d'augmentation de la rémunération.

### Sensibilité aux hypothèses – Secteur Postes Canada

Les obligations au titre des prestations définies et les charges associées sont sensibles aux hypothèses actuarielles. Un taux d'actualisation plus faible donne lieu à une obligation au titre des prestations plus élevée et à une situation de capitalisation plus faible. Les sensibilités aux modifications des hypothèses importantes pour le régime de retraite principal et le régime de soins de santé principal de la Société sont indiquées ci-après :

(en millions de dollars)

	Charges annuelles liées au régime de retraite	Obligations au titre des prestations de retraite définies	Charges annuelles liées au régime de soins de santé	Obligations au titre des prestations définies liées aux soins de santé
<b>Sensibilité aux taux d'actualisation :</b>				
Augmentation de 0,5 % des taux d'actualisation	(174)	(1 571)	(2)	(116)
Diminution de 0,5 % des taux d'actualisation	166	1 684	2	130
<b>Sensibilité aux tables de mortalité :</b>				
Augmentation de 10 % des tables de mortalité	(38)	(513)	(5)	(55)
Diminution de 10 % des tables de mortalité	39	562	5	61
<b>Sensibilité à l'indice des prix à la consommation (IPC) :</b>				
Augmentation de 0,25 % de l'IPC	70	659	-	-
Diminution de 0,25 % de l'IPC	(67)	(637)	-	-
<b>Sensibilité des taux d'évolution des coûts des soins de santé :</b>				
Augmentation de 1 % des taux d'évolution des coûts des soins de santé	-	-	35	295
Diminution de 1 % des taux d'évolution des coûts des soins de santé	-	-	(26)	(236)

### Impôt sur le résultat

L'exercice d'un jugement à l'égard de l'interprétation des lois et des règlements fiscaux est nécessaire pour déterminer la charge d'impôt sur le résultat. La Société réalise un grand nombre de transactions et de calculs pour lesquels la détermination de l'impôt ultime à payer est incertaine. Les autorités gouvernementales pertinentes peuvent soumettre nos déclarations de revenus à des vérifications, dont les résultats pourraient entraîner des changements significatifs aux montants présentés pour notre charge d'impôt sur le résultat. La direction estime qu'elle a constitué une provision suffisante pour couvrir l'exposition anticipée au risque fiscal.

Les actifs et les passifs d'impôt différé englobent les montants d'impôt au titre des différences temporaires entre la valeur comptable et les bases fiscales des actifs et des passifs, ainsi que les pertes fiscales qui sont reportées sur les exercices ultérieurs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'ils se réalisent. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en appliquant les taux d'impôt quasi adoptés pour la période au cours de laquelle il est attendu que l'actif ou le passif sera recouvré ou réglé. La direction doit porter un jugement pour déterminer les montants des actifs et des passifs d'impôt différé qui seront comptabilisés. Elle doit en particulier exercer son jugement pour estimer le montant du bénéfice imposable futur de périodes à venir en réduction duquel les différences temporaires déductibles pourront être utilisées.

### 9.3 Contrôles et procédures internes

#### Contrôles et procédures liés aux obligations d'informations

Les contrôles et procédures liés aux obligations d'informations sont conçus pour donner une assurance raisonnable que tous les renseignements pertinents sont recueillis et présentés régulièrement à la haute direction, notamment au président-directeur général et au chef des finances, afin que des décisions appropriées puissent être prises relativement à la divulgation publique du Groupe d'entreprises.

Le président-directeur général et le chef des finances ont évalué l'efficacité des procédures et des contrôles du Groupe d'entreprises en matière d'informations à fournir, relativement à la préparation du rapport de gestion et des états financiers consolidés. Ils ont conclu à l'efficacité conceptuelle et opérationnelle des contrôles à cet égard au 31 décembre 2022.

#### Contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Le président-directeur général et le chef des finances ont évalué l'efficacité des contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de la présentation de l'information financière au 31 décembre 2022 conformément au cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). Selon cette évaluation, le président-directeur général et le chef des finances ont déterminé que les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de la présentation de l'information financière étaient efficaces au 31 décembre 2022. Ce procédé satisfait aux exigences relatives aux pratiques exemplaires qu'énonce le Règlement 52-109 mis au point par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Étant donné que Postes Canada est une société d'État, elle n'est pas assujettie aux règles et règlements des ACVM, mais elle se conforme volontairement à certains de leurs règles et règlements.

#### Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui pourrait vraisemblablement avoir eu une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière à fournir n'a été apporté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## 10. Aperçu pour 2023

Nos perspectives pour 2023.

### 10.1 Économie mondiale et le Canada



La Banque mondiale prévoit que la croissance économique à l'échelle mondiale ralentira pour atteindre 1,7 % en 2023. Ce ralentissement est attribuable à la hausse de l'inflation, à la hausse des taux d'intérêt, à la réduction des investissements et aux perturbations causées par le conflit opposant la Russie et l'Ukraine. Les conditions économiques actuelles sont considérées comme précaires et toute nouvelle évolution défavorable (maintien d'une inflation élevée, pandémie de COVID-19) pourrait pousser l'économie mondiale vers une autre récession. La croissance mondiale des économies avancées, comme celle du Canada, devrait ralentir et passer de 2,5 % en 2022 à 0,5 % en 2023.

L'économie canadienne devrait suivre la tendance mondiale et passer d'une croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) de 3,3 % en 2022 à une croissance annuelle de 0,9 % en 2023. Le ralentissement de la croissance du PIB s'explique principalement par la réaction des Canadiens à la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC), qui a atteint 6,7 % en 2022, les ménages cherchant à épargner davantage et à réduire les dépenses alors que les prix augmentent plus rapidement que les salaires. En réponse à un ralentissement économique, les entreprises, règle générale, diminuent la production ou procèdent à des mises à pied. Toutefois, en raison de la pénurie de main-d'œuvre actuelle, l'incidence sur le marché du travail pourrait se révéler plus subtile, car les personnes touchées par les mises à pied sont susceptibles de se tourner vers les entreprises encore à la recherche de main-d'œuvre. Les ventes soutenues de ressources naturelles du Canada (pétrole, gaz, produits miniers et produits agricoles) aux pays étrangers devraient contribuer à contrebalancer toute baisse éventuelle des dépenses de consommation. Alors que les consommateurs s'efforcent de faire face à cette incertitude économique, Postes Canada pourrait observer une certaine volatilité dans l'ensemble de ses secteurs d'activité, les gens et les entreprises modifiant leurs comportements dans une économie en évolution.

Les pressions exercées sur le marché de l'habitation au Canada en raison des contraintes d'approvisionnement et de l'abordabilité devraient se poursuivre. Selon les estimations, les mises en chantier d'habitations devraient s'établir à 225 000 nouvelles adresses en 2023. Cette augmentation exerce des pressions sur les coûts des activités de livraison de Postes Canada alors que les volumes du courrier continuent à diminuer.

	2022	2023	2024
<b>Données économiques (écart en %)</b>			
Produit intérieur brut (PIB) réel	3,3 %	0,4 %	1,4 %
Inflation (indice des prix à la consommation [IPC])	6,7 %	4,0 %	2,2 %
<b>Données démographiques (écart en %)</b>			
Croissance de la population totale	1,0 %	1,0 %	1,0 %
Croissance des ménages	(3,0) %	(5,2) %	1,0 %

Sources : Les prévisions concernant le PIB, l'IPC et le nombre total de points de livraison prennent également en compte les prévisions des cinq grandes banques canadiennes, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la Banque du Canada. La croissance de la population est évaluée selon les projections du scénario de croissance moyenne (M1) de Statistique Canada.

## 10.2 Nos activités

### Secteur Postes Canada



Bien que le magasinage en ligne continue de stimuler la croissance des volumes de colis et de nos activités, le marché du cybercommerce au Canada a commencé à se stabiliser après deux années de croissance accélérée, faisant de 2022 une année de transition. Toutefois, les données fondamentales demeurent solides quant à la croissance à long terme du marché du cybercommerce; nous prévoyons qu'il fera plus que doubler sur le plan des volumes et des dépenses au cours des 10 prochaines années. La proportion des ventes en ligne par rapport à la totalité des ventes au détail au Canada est plus élevée de deux tiers comparativement à celle d'il y a trois ans.

Nous nous attendons à ce que la tendance à la baisse des services Marketing direct et Poste-lettres<sup>MC</sup> se poursuive en raison du passage aux solutions numériques qui continue de s'opérer. Toutefois, les services Marketing direct et Postes-lettres demeurent d'importantes sources de revenus pour la Société, et nous innovons pour les adapter à l'expérience numérique et en maximiser la valeur.

Il devient de plus en plus important pour nous de répondre aux défis suivants, lesquels ont une incidence sur notre environnement d'exploitation et notre capacité à rétablir l'autonomie financière.

- Nous avons pu constater que les attentes des clients et des consommateurs augmentent, exerçant une pression sur les prix, le rendement, la vitesse et les autres options de service. Les Canadiennes et Canadiens ont recommencé à faire leurs achats et à retourner leurs marchandises en personne. Les décisions concernant le transport des marchandises sont de plus en plus influencées par des préoccupations à l'égard de l'empreinte environnementale.
- La concurrence s'accélère pour ce qui est des colis du régime intérieur et des colis d'arrivée, alors que la concurrence augmente sa capacité et innove en ce qui concerne la livraison et le retour des colis du cybercommerce. Les entreprises disruptives de services de livraison locaux et régionaux offrent une tarification audacieuse afin de gagner des parts de marché en s'appuyant sur des modèles opérationnels dont les coûts de main-d'œuvre sont faibles. Les marques magasinent les taux en vue de trouver le coût de livraison le plus bas possible pour chaque envoi.
- En tant qu'employeur, Postes Canada se heurte à plusieurs obstacles : la concurrence pour attirer les gens de talent met au défi notre capacité d'attirer et de maintenir en poste les personnes dont nous avons besoin. Des restrictions en matière de rémunération en vertu du décret C.P. 2013-1354 (projet de loi C-60) font en sorte que nous avons de plus en plus de difficulté à attirer et à maintenir en poste les meilleurs talents dans le marché actuel. Nous nous préparons également pour les négociations à venir avec nos agents négociateurs, tout en veillant à continuer à renforcer les relations et à atténuer les risques potentiels.

Notre plan de transformation propose des solutions pour relever ces défis, et il est essentiel que nous le réalisions pleinement afin de demeurer pertinents pour la population et les entreprises canadiennes.

## Secteur Purolator



En 2023, Purolator s'attend à ce que la normalisation des volumes se poursuive alors que le pays doit composer avec les pressions récessionnistes faisant suite à la pandémie de COVID-19. De plus, Purolator maintient le cap sur la mise en œuvre de sa stratégie sur cinq ans, laquelle vise à générer une croissance durable à long terme et à améliorer l'expérience client. Purolator continuera d'accorder la priorité à la croissance supérieure, à la modernisation de son réseau, à la transformation numérique et à la création d'une culture durable, inclusive, inspirante et axée sur la sécurité, tout en ajoutant de nouvelles capacités pour renforcer la position de l'entreprise sur le marché. Le fait d'accorder la priorité à ces volets placera Purolator dans une bonne position pour faire face aux défis externes. Afin de bien se positionner pour la croissance à court et à long terme, Purolator veille à ce que ses mesures stratégiques soient continuellement passées en revue pour s'assurer que les produits et services correspondent aux demandes du marché en évolution.

## Secteur SCI



*Nous vous aiderons à être encore meilleur.*

En 2023, SCI continuera de mettre l'accent sur la croissance rentable des marchés clés du commerce de détail, de la technologie et des soins de santé et d'accroître les économies opérationnelles au moyen d'initiatives d'amélioration continue. De plus, SCI étendra ses capacités éprouvées, telles que l'exécution des commandes omnicanales, la logistique des retours, les solutions liées au cycle de vie des produits et les services de transport spécialisés. SCI investit pour améliorer les capacités du segment entreprise à consommateur afin d'offrir des services à valeur ajoutée à sa clientèle actuelle et future du marché intermédiaire en vue d'accélérer la croissance et la rentabilité. Pour conclure, SCI continuera de travailler en collaboration avec Postes Canada, Purolator et Innovaposte à des projets permettant de tirer profit des capacités du Groupe d'entreprises.

## Informations financières historiques

(non audité, en millions de dollars canadiens sauf indication contraire)

<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>2022</b>	2021	2020	2019	2018
Produits d'exploitation	<b>10 142</b>	10 112	9 318	8 899	8 672
Total des charges d'exploitation	<b>10 378</b>	10 308	9 888	8 892	8 754
Résultat d'exploitation	<b>(236)</b>	(196)	(570)	7	(82)
Pourcentage des produits d'exploitation	<b>(2,3) %</b>	(1,9) %	(6,1) %	0,1 %	(0,9) %
Charges liées aux activités d'investissement et de financement, montant net	<b>(56)</b>	(50)	(56)	(30)	(36)
Résultat avant impôt	<b>(292)</b>	(246)	(626)	(23)	(118)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	<b>(64)</b>	(59)	(153)	(9)	(25)
Résultat net	<b>(228)</b>	(187)	(473)	(14)	(93)
Autres éléments du résultat global	<b>3 582</b>	4 155	(329)	120	397
Résultat global	<b>3 354</b>	3 968	(802)	106	304
Résultat net attribuable au (aux) :					
Gouvernement du Canada	<b>(244)</b>	(201)	(482)	(22)	(102)
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>16</b>	14	9	8	9
	<b>(228)</b>	(187)	(473)	(14)	(93)
Résultat global attribuable au (aux) :					
Gouvernement du Canada	<b>3 334</b>	3 944	(812)	103	294
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>20</b>	24	10	3	10
	<b>3 354</b>	3 968	(802)	106	304
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	<b>2022</b>	2021	2020	2019	2018
<b>Actifs</b>					
Actifs courants	<b>3 479</b>	3 778	4 003	3 734	3 841
Titres réservés	<b>373</b>	482	537	514	495
Immobilisations	<b>3 975</b>	3 642	3 301	3 066	2 793
Actifs au titre de droits d'utilisation	<b>1 384</b>	1 326	1 221	1 113	982
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>4 933</b>	1 450	25	75	95
Actifs d'impôt différé	<b>3</b>	572	1 883	1 659	1 680
Autres actifs	<b>240</b>	266	239	366	325
Total des actifs	<b>14 387</b>	11 516	11 209	10 527	10 211
<b>Passifs et capitaux propres</b>					
Passifs courants	<b>2 074</b>	2 029	2 165	1 901	2 035
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>2 847</b>	3 969	7 601	6 498	6 277
Autres passifs	<b>3 034</b>	2 433	2 321	2 200	2 073
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>73</b>	60	41	35	36
Capitaux du Canada	<b>6 359</b>	3 025	(919)	(107)	(210)
Total des passifs et des capitaux propres	<b>14 387</b>	11 516	11 209	10 527	10 211
<b>ENTRÉES D'IMMOBILISATIONS</b>		2021	2020	2019	2018
Terrains et bâtiments	<b>86</b>	47	74	160	66
Autres immobilisations	<b>570</b>	630	498	431	321
	<b>656</b>	677	572	591	387



## Informations financières historiques

(non audité, en millions de dollars canadiens sauf indication contraire / pourcentage ajusté pour les jours ouvrables)

ASPECTS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ	2022	Écart (%)	2021	Écart (%) <sup>1</sup>	2020	Écart (%)	2019	Écart (%)	2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>									
<b>Colis</b>									
Colis du régime intérieur	2 924	0,8 %	2 912	9,5 %	2 681	29,1 %	2 068	11,0 %	1 864
Colis de départ (vers d'autres administrations postales)	308	(6,3) %	329	9,7 %	302	24,2 %	243	0,1 %	242
Colis d'arrivée (depuis d'autres administrations postales)	316	(22,4) %	409	(4,5) %	432	7,2 %	401	9,3 %	367
Total – Colis	3 548	(2,4) %	3 650	7,7 %	3 415	25,4 %	2 712	9,7 %	2 473
Autres	25	11,3 %	22	14,5 %	19	(17,0) %	23	(23,0) %	30
Secteur Postes Canada	3 573	(2,3) %	3 672	7,8 %	3 434	25,0 %	2 735	9,3 %	2 503
Secteur Purolator	2 830	9,0 %	2 606	19,1 %	2 205	13,5 %	1 936	4,8 %	1 847
Secteur SCI	327	(5,5) %	348	6,6 %	329	(5,2) %	346	8,2 %	319
Élimination des éléments intersectoriels	(199)		(191)		(157)		(127)		(117)
Groupe d'entreprises de Postes Canada	6 531	1,9 %	6 435	11,6 %	5 811	18,4 %	4 890	7,4 %	4 552
<b>Courrier transactionnel</b>									
Poste-lettres du régime intérieur	2 296	(2,6) %	2 368	2,2 %	2 335	(8,5) %	2 540	(2,3) %	2 601
Poste aux lettres de départ (vers d'autres administrations postales)	75	(4,8) %	78	(5,0) %	83	(13,8) %	96	(3,7) %	99
Poste aux lettres d'arrivée (depuis d'autres administrations postales)	53	8,3 %	48	(25,5) %	66	(16,2) %	78	(5,3) %	83
Secteur Postes Canada	2 424	(2,4) %	2 494	1,2 %	2 484	(8,9) %	2 714	(2,5) %	2 783
Élimination des éléments intersectoriels	(2)		(2)		(2)		(2)		(2)
Groupe d'entreprises de Postes Canada	2 422	(2,4) %	2 492	1,2 %	2 482	(8,9) %	2 712	(2,5) %	2 781
<b>Marketing direct</b>									
Courrier personnalisé de Postes Canada <sup>MC</sup>	425	5,8 %	404	11,6 %	365	(25,1) %	485	(3,2) %	501
Courrier de quartier de Postes Canada <sup>MC</sup>	370	4,3 %	356	26,8 %	283	(29,7) %	401	(1,7) %	408
Total – Marketing Intelliposte de Postes Canada <sup>MC</sup>	795	5,1 %	760	18,2 %	648	(27,2) %	886	(2,5) %	909
Poste-publications <sup>MC</sup>	126	(0,2) %	127	(0,4) %	129	(12,0) %	146	(5,2) %	153
Correspondance-réponse d'affaires <sup>MC</sup> et autre courrier	18	(4,7) %	19	1,8 %	19	(5,9) %	20	(8,3) %	22
Total – Courrier	939	4,1 %	906	14,8 %	796	(24,6) %	1 052	(3,0) %	1 084
Autres	15	(7,8) %	16	17,5 %	13	0,4 %	14	0,3 %	14
Secteur et Groupe d'entreprises de Postes Canada	954	3,9 %	922	14,8 %	809	(24,3) %	1 066	(3,0) %	1 098
<b>Autres produits</b>									
Secteur Postes Canada	231	(10,7) %	261	22,1 %	215	(8,2) %	233	(0,9) %	236
Secteur Purolator	4	112,8 %	2	179,4 %	1	135,3 %	(2)	(141,7) %	5
Groupe d'entreprises de Postes Canada	235	(9,7) %	263	22,6 %	216	(7,0) %	231	(3,9) %	241
<b>Produits d'exploitation</b>									
Secteur Postes Canada	7 182	(1,9) %	7 349	6,7 %	6 942	2,5 %	6 748	1,9 %	6 620
Secteur Purolator	2 834	9,1 %	2 608	19,2 %	2 206	13,7 %	1 934	4,4 %	1 852
Secteur SCI	327	(5,5) %	348	6,6 %	329	(5,2) %	346	8,2 %	319
Innovaposte et élimination des éléments intersociétés	(201)		(193)		(159)		(129)		(119)
Groupe d'entreprises de Postes Canada	10 142	0,7 %	10 112	9,4 %	9 318	4,3 %	8 899	2,6 %	8 672

1. Retraité pour exclure la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation comme jour ouvrable.

## Informations financières historiques

(non audité, en millions d'articles sauf indication contraire / pourcentage ajusté pour les jours ouvrables)

ASPECTS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ	2022	2021	Écart (%) <sup>1</sup>	2020	Écart (%)	2019	Écart (%)	2018
<b>VOLUME</b>								
<b>Colis</b>								
Colis du régime intérieur	230 (17,2) %	279 (3,9) %		292 30,9 %		222 13,2 %		196
Colis de départ (vers d'autres administrations postales)	11 (13,6) %	13 1,7 %		13 31,2 %		10 0,9 %		10
Colis d'arrivée (depuis d'autres administrations postales)	45 (34,7) %	69 (17,3) %		84 (5,0) %		88 (1,5) %		90
Secteur Postes Canada	286 (20,4) %	361 (6,6) %		389 21,0 %		320 8,3 %		296
Secteur Purolator	170 (2,4) %	174 8,7 %		162 14,8 %		140 4,8 %		134
Élimination des éléments intersectoriels	(11)	(13)		(12)		(8)		(7)
Groupe d'entreprises de Postes Canada	445 (14,5) %	522 (2,4) %		539 18,7 %		452 7,2 %		423
<b>Courrier transactionnel</b>								
Poste-lettres du régime intérieur	2 220 (6,6) %	2 386 (1,1) %		2 432 (9,7) %		2 683 (6,3) %		2 863
Poste aux lettres de départ (vers d'autres administrations postales)	34 (5,2) %	35 (8,1) %		39 (15,2) %		45 (7,6) %		49
Poste aux lettres d'arrivée (depuis d'autres administrations postales)	59 3,6 %	57 (16,7) %		69 (29,6) %		98 (7,8) %		106
Secteur Postes Canada	2 313 (6,3) %	2 478 (1,6) %		2 540 (10,5) %		2 826 (6,4) %		3 018
Élimination des éléments intersectoriels	(2)	(2)		(2)		(2)		(2)
Groupe d'entreprises de Postes Canada	2 311 (6,3) %	2 476 (1,6) %		2 538 (10,5) %		2 824 (6,4) %		3 016
<b>Marketing direct</b>								
Courrier personnalisé	727 3,2 %	706 9,8 %		648 (27,1) %		886 (3,5) %		918
Courrier de quartier	3 071 2,2 %	3 016 22,9 %		2 474 (28,8) %		3 461 (0,7) %		3 486
Total – Marketing Intelliposte	3 798 2,4 %	3 722 20,2 %		3 122 (28,5) %		4 347 (1,3) %		4 404
Poste-publications	176 (3,2) %	182 (1,7) %		187 (13,5) %		215 (6,9) %		231
Correspondance-réponse d'affaires et autre courrier	11 (7,5) %	14 (4,4) %		14 (9,3) %		16 (13,4) %		18
Secteur et Groupe d'entreprises de Postes Canada	3 985 2,1 %	3 918 18,8 %		3 323 (27,7) %		4 578 (1,6) %		4 653
<b>Volume total</b>								
Secteur Postes Canada	6 584 (2,2) %	6 757 8,9 %		6 252 (19,4) %		7 724 (3,1) %		7 967
Secteur Purolator	170 (2,4) %	174 8,7 %		162 14,8 %		140 4,8 %		134
Élimination des éléments intersectoriels	(13)	(15)		(14)		(10)		(9)
Groupe d'entreprises de Postes Canada	6 741 (2,1) %	6 916 8,9 %		6 400 (18,8) %		7 854 (2,9) %		8 092
<b>MAIN-D'ŒUVRE<sup>2</sup></b>								
Secteur Postes Canada	67 763 (1,0) %	68 447 0,4 %		68 153 3,4 %		65 891 1,5 %		64 912
Secteur Purolator	13 222 (2,3) %	13 533 5,5 %		12 833 10,0 %		11 670 (0,2) %		11 697
Secteur SCI	1 877 3,6 %	1 811 (25,4) %		2 429 3,8 %		2 341 (6,4) %		2 500
Unité fonctionnelle Innovaposte	764 (0,3) %	766 (7,0) %		824 (2,1) %		842 (2,4) %		863
Groupe d'entreprises de Postes Canada	83 626 (1,1) %	84 557 0,4 %		84 239 4,3 %		80 744 1,0 %		79 972

ASPECTS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ	2022	Écart (%)	2021	Écart (%) <sup>1</sup>	2020	Écart (%)	2019	Écart (%)	2018
<b>RÉSEAU DU COURRIER</b>									
Bureaux de poste	5 873	(1,1) %	5 941	(1,4) %	6 026	(1,0) %	6 084	(0,9) %	6 137
Points de remise (en milliers)	17 194	1,3 %	16 976	1,3 %	16 750	1,2 %	16 547	1,0 %	16 379
Points de ramassage (en milliers) <sup>3</sup>	971	0,8 %	964	(1,2) %	975	2,3 %	953	0,1 %	952

1. Retraité pour exclure la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation comme jour ouvrable.

2. Comprend les employés canadiens à temps plein et à temps partiel, y compris les employés temporaires, occasionnels et nommés pour une période déterminée.

3. Comprennent les boîtes aux lettres rurales qui sont des points de levée pour les clients ayant ce mode de livraison.

# Rapport de l'auditeur indépendant sur l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts

Au Conseil d'administration de la Société canadienne des postes

Nous avons effectué l'audit de l'analyse des contributions de l'Analyse des coûts (ci-après, l'« Analyse annuelle des coûts ») de la Société canadienne des postes (l'« entité ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que la déclaration de la direction figurant à la note 1 en ce qui concerne la question de savoir si le groupe de services concurrentiels (« services concurrentiels ») a été interfinancé au moyen de revenus du groupe de services protégés par privilège exclusif (« services protégés par privilège exclusif ») au regard de la méthode d'établissement des coûts annuels (les « critères applicables ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## *Responsabilité de la direction*

La direction est responsable de la préparation, de la mesure et de l'évaluation de l'Analyse annuelle des coûts au regard de la méthode d'établissement des coûts annuels (les « critères applicables »). Il incombe à la direction de déterminer le caractère approprié des critères applicables utilisés. La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation, la mesure et l'évaluation de l'Analyse annuelle des coûts exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur l'Analyse annuelle des coûts, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus.

Nous avons effectué notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme canadienne de missions de certification 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'Analyse annuelle des coûts est exempte d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une mission réalisée conformément à la norme permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures mises en œuvre relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et impliquent l'obtention d'éléments probants concernant l'Analyse annuelle des coûts.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## *Indépendance et contrôle qualité de l'auditeur*

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif, qui comprend des politiques et des

procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

### *Opinion*

À notre avis :

- a) l'Analyse annuelle des coûts de l'entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables, tels que décrits dans les notes afférentes à l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts;
- b) sur la base de la méthode d'établissement des coûts annuels, la déclaration de la direction telle que décrite dans les notes afférentes à l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts selon laquelle l'entité n'a pas procédé à l'interfinancement de ses services concurrentiels au moyen de revenus des services protégés par privilège exclusif, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, donne une image fidèle dans tous ses aspects significatifs.

### *Fin particulière de l'Analyse annuelle des coûts*

L'Analyse annuelle des coûts vise à démontrer, conformément aux critères applicables, que les services concurrentiels n'ont pas été interfinancés au moyen de revenus des services protégés par privilège exclusif. Elle a été évaluée en regard des critères applicables. Par conséquent, l'Analyse annuelle des coûts pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### *Autre point*

Nous n'avons pas effectué d'audit ou d'examen ni mis en œuvre des procédures en ce qui concerne les systèmes opérationnels et les études spéciales de l'entité qui fournissent les données opérationnelles utilisées aux fins de l'attribution des coûts aux produits et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à l'égard de ces éléments.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

*Ernst + Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Le 23 mars 2023

Ottawa, Canada

## Analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts

### Société canadienne des postes

L'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts sert au calcul de la contribution différentielle à long terme des services protégés par privilège exclusif, des services concurrentiels, des services concessionnaires et d'autres services. La contribution différentielle à long terme est définie comme étant les produits tirés de pareils services, moins les coûts différentiels à long terme y étant associés.

### Analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts

#### Contribution différentielle à long terme des services protégés par privilège exclusif, des services concurrentiels, des services concessionnaires et d'autres services

L'analyse qui suit est fondée sur l'imputation de 62 % du total des coûts non consolidés de la Société canadienne des postes à des services individuels ou à des groupes de services.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 décembre 2022	Services protégés par privilège exclusif <sup>1</sup>	Services concurrentiels <sup>2</sup>	Services concessionnaires <sup>3</sup>	Autres services <sup>4</sup>	Total
Produits d'exploitation	2 610	4 290	24	258	7 182
Coûts différentiels à long terme	(1 646)	(3 018)	(23)	(133)	(4 820)
<b>Contribution différentielle à long terme</b>	<b>964</b>	<b>1 272</b>	<b>1</b>	<b>125</b>	<b>2 362</b>
Pourcentage des produits	37 %	30 %	4 %	48 %	33 %
Coûts fixes non affectés					(2 956)
<b>Contribution avant les éléments ci-dessous</b>					<b>(594)</b>
Produits de placement et autres produits					114
Charges financières et autres charges					(68)
<b>Résultat avant impôt du secteur Postes Canada</b>					<b>(548)</b>

1. Services fournis par Postes Canada conformément à son privilège exclusif (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada et en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes* et aux règlements y afférents.
2. Services fournis par Postes Canada sur le marché concurrentiel qui ne sont pas protégés par privilège exclusif de Postes Canada en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*.
3. Services fournis par Postes Canada, au nom du gouvernement du Canada, qui sont soit gratuits soit à taux réduits. Le gouvernement du Canada fournit une compensation à Postes Canada pour certains de ces services.
4. Services que Postes Canada ne classe ni dans les services protégés par privilège exclusif, ni dans les services concurrentiels, ni dans les services concessionnaires.

Les notes afférentes font partie intégrante de l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts.



# Notes afférentes à l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts

Exercice clos le 31 décembre 2022

## 1. Base de présentation

L'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts produit des données sur l'établissement des coûts qui attestent que la Société canadienne des postes ne livre pas une concurrence déloyale en procédant à l'interfinancement de ses services concurrentiels au moyen des produits qu'elle tire de ses services protégés par privilège exclusif.

De concert avec des experts externes, la Société canadienne des postes a recours à une méthode d'établissement des coûts différentiels à long terme. Cette méthode vise à permettre de tirer le meilleur parti de la structure du système de comptabilité par activités. La Société canadienne des postes applique cette méthode chaque année dans son analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts pour les besoins d'imputation des coûts (la méthode d'établissement des coûts annuels).

La méthode d'établissement des coûts annuels, résumée dans la note 2, tient compte du fait que certains coûts proviennent de la prestation de services individuels ou de groupes de services, tandis que d'autres sont des coûts communs à l'infrastructure de la Société canadienne des postes.

Conformément à la méthode d'établissement des coûts annuels, une contribution différentielle à long terme positive pour le groupe de services concurrentiels (services concurrentiels) permet de déterminer que ce groupe de services n'a pas fait l'objet d'un interfinancement au moyen des produits tirés du groupe de services protégés par privilège exclusif (services protégés par privilège exclusif). Comme l'indique l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts, les services concurrentiels ont donné lieu à une contribution différentielle à long terme positive et, par conséquent, la Société canadienne des postes n'a pas interfinancé ses services concurrentiels au moyen des produits tirés des services protégés par privilège exclusif, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## 2. Méthode d'établissement des coûts annuels

- a) **Coût différentiel à long terme** – La méthode d'établissement des coûts annuels utilisée par la Société canadienne des postes mesure le coût différentiel à long terme des services individuels et des groupes de services. Le coût différentiel à long terme correspond au coût annuel total découlant de la prestation d'un service.
- b) **Comptabilité par activité** – Les services fournis par la Société canadienne des postes font l'objet d'une analyse visant à déterminer les diverses activités nécessaires à leur prestation. Chaque activité est ensuite analysée afin de permettre de déterminer la relation de cause à effet entre les coûts de l'activité et les services qui nécessitent l'exécution de cette activité particulière. Les volumes des services ou d'autres données servent à l'imputation de ces coûts d'activité aux services.
- c) **Principes d'imputation** – Les relations qui existent entre le coût des ressources et les activités accomplies ainsi qu'entre les activités accomplies et les services fournis sont définies au moyen des principes de causalité et d'horizon temporel. Les coûts de ces activités qu'entraîne la prestation d'un service sont imputés à ce service. Les coûts d'activité qui ne peuvent être imputés à la prestation d'un service, mais qui sont communs à un groupe précis de services sont imputés à ce niveau supérieur de regroupement. Les autres coûts fixes communs et de soutien sont des coûts fixes non affectés.

- d) Source des données** – Les données financières utilisées pour la préparation des résultats de l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts sont tirées des comptes de produits et de coûts du grand livre général de la Société canadienne des postes. Les données relatives au temps opérationnel, aux volumes d'envois et au poids/cubage servent à attribuer des coûts du grand livre général à des activités et des coûts d'activité à des services. Les données relatives aux volumes opérationnels servent à déterminer les produits par service. En l'absence de données opérationnelles, un équivalent approprié sert à faire l'imputation.
- e) Rapprochement des dossiers financiers** – Les coûts et produits totaux pris en compte dans l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts sont rapprochés aux coûts et produits totaux qui forment le secteur Postes Canada des états financiers consolidés audités.
- f) Test d'interfinancement** – Selon la méthode d'établissement des coûts annuels utilisée dans l'analyse des contributions de l'Analyse annuelle des coûts, une contribution différentielle à long terme positive (produits supérieurs aux coûts différentiels à long terme) pour des services concurrentiels permet de déterminer que ce groupe de services n'a pas fait l'objet d'un interfinancement au moyen des produits tirés des services protégés par privilège exclusif.

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction est responsable des états financiers consolidés et de toutes les autres informations présentées dans le présent rapport annuel. Les états financiers consolidés sont dressés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et ils comprennent, le cas échéant, des montants faisant appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à celle qui se trouve dans les états financiers consolidés.

Pour assumer ses responsabilités, la direction a établi et maintient un système de contrôles internes destiné à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés contre la perte ou l'utilisation non autorisée et à produire une information financière fiable, en conformité avec la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Société canadienne des postes* et ses règlements, les règlements administratifs de la Société et les directives émises par le gouvernement du Canada. En fonction des risques, les vérifications internes permettent d'examiner et de vérifier l'application des politiques et des procédures de la Société de même que le caractère adéquat du système de contrôles internes.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration agit au nom du Conseil en s'acquittant de ses responsabilités, lesquelles sont énoncées à l'article 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Constitué de cinq membres qui sont indépendants selon les normes en matière d'indépendance de la Société, le Comité de vérification se réunit au moins quatre fois par année et examine particulièrement les domaines de la présentation de l'information financière, de la gestion du risque et du contrôle interne. Il est responsable d'examiner les états financiers consolidés et le rapport annuel et de rencontrer la direction ainsi que les vérificateurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière.

Le Conseil d'administration approuve les états financiers consolidés sur la recommandation du Comité de vérification.

La Société canadienne des postes est une société d'État qui figure à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le vérificateur général du Canada et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. ont été nommés à titre de covérificateurs de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le vérificateur général du Canada et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. vérifient les états financiers consolidés et soumettent leur rapport au Comité de vérification du Conseil d'administration ainsi qu'à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement.

Le président-directeur général,



Le chef des finances,



Le 23 mars 2023

# Rapport des auditeurs indépendants

À la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

## Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société canadienne des postes et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société canadienne des postes et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Société canadienne des postes* et ses règlements, les règlements administratifs de la Société canadienne des postes et de ses filiales en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Société canadienne des postes et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

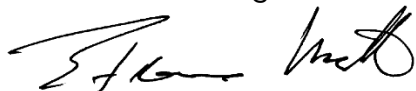
### *Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées*

La direction est responsable de la conformité de la Société canadienne des postes et de ses filiales en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société canadienne des postes et de ses filiales en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

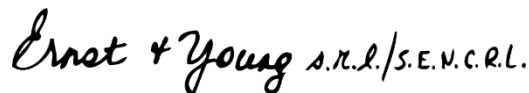
### *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées*

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Etienne Matte, CPA, CA  
Directeur principal



Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada  
Le 23 mars 2023



# État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars canadiens)

<b>ACTIFS</b>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	Au 31 décembre 2021
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	1 220	1 331
Titres négociables (note 6)	1 025	1 279
Clients, autres débiteurs et actifs sur contrat (notes 19 et 21)	1 053	968
Impôt à recevoir	42	66
Autres actifs (note 7)	139	134
<b>Total des actifs courants</b>	<b>3 479</b>	3 778
<b>Actifs non courants</b>		
Titres négociables (note 6)	58	82
Immobilisations corporelles (note 8)	3 779	3 473
Immobilisations incorporelles (note 8)	196	169
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)	1 384	1 326
Titres réservés (note 6)	373	482
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite (note 10)	4 933	1 450
Actifs d'impôt différé (note 11)	3	572
Goodwill (note 12)	130	130
Autres actifs (note 7)	52	54
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>10 908</b>	7 738
<b>Total des actifs</b>	<b>14 387</b>	11 516

<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	Au 31 décembre 2021
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 13)	1 015	881
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	651	700
Provisions (note 14)	55	57
Impôt à payer	2	20
Produits différés (note 21)	166	186
Obligations locatives (note 17)	129	123
Passifs au titre des autres avantages à long terme (note 10)	56	62
<b>Total des passifs courants</b>	<b>2 074</b>	2 029
<b>Passifs non courants</b>		
Obligations locatives (note 17)	1 454	1 391
Prêts et emprunts (note 16)	998	998
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 10)	2 847	3 969
Passifs d'impôt différé (note 11)	536	12
Autres passifs	46	32
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>5 881</b>	6 402
<b>Total des passifs</b>	<b>7 955</b>	8 431

<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Au 31 décembre 2022</b>	Au 31 décembre 2021
<b>Capitaux propres</b>		
Capital d'apport	<b>1 155</b>	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global (note 25)	<b>(10)</b>	59
Résultat non distribué	<b>5 214</b>	1 811
Capitaux du Canada	<b>6 359</b>	3 025
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>73</b>	60
Total des capitaux propres	<b>6 432</b>	3 085
Total des passifs et des capitaux propres	<b>14 387</b>	11 516

Passifs éventuels (note 15)

Engagements (note 20)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**Approuvé au nom du Conseil d'administration par :**

Présidente du Conseil d'administration

*S Saratani*

Président du Comité de vérification



# État consolidé du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
<b>Produits d'exploitation (note 22)</b>	<b>10 142</b>	10 112
<b>Charges d'exploitation</b>		
Main-d'œuvre	4 867	4 887
Avantages du personnel (note 9)	1 604	1 861
	<b>6 471</b>	6 748
Autres charges d'exploitation (note 23)	3 452	3 110
Amortissement (note 8)	455	450
Total des charges d'exploitation	<b>10 378</b>	10 308
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(236)</b>	(196)
<b>Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement</b>		
Produits de placement et autres produits (notes 6 et 24)	43	54
Charges financières et autres charges (notes 17 et 24)	(99)	(104)
Charges liées aux activités d'investissement et de financement, montant net	(56)	(50)
Résultat avant impôt	(292)	(246)
<b>Recouvrement d'impôt sur le résultat (note 11)</b>	<b>(64)</b>	(59)
<b>Résultat net</b>	<b>(228)</b>	(187)
<b>Autres éléments du résultat global (note 25)</b>		
<b>Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	(70)	(32)
Écart de conversion	1	(1)
<b>Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net</b>		
Réévaluations des régimes à prestations définies	3 651	4 188
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>3 582</b>	4 155
<b>Résultat global</b>	<b>3 354</b>	3 968
<b>Résultat net attribuable au (aux) :</b>		
Gouvernement du Canada	(244)	(201)
Participations ne donnant pas le contrôle	16	14
	<b>(228)</b>	(187)
<b>Résultat global attribuable au (aux) :</b>		
Gouvernement du Canada	3 334	3 944
Participations ne donnant pas le contrôle	20	24
	<b>3 354</b>	3 968

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## État consolidé des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

Exercice clos le 31 décembre 2022	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>1 155</b>	<b>59</b>	<b>1 811</b>	<b>3 025</b>	<b>60</b>	<b>3 085</b>
<b>Résultat net</b>	-	-	<b>(244)</b>	<b>(244)</b>	<b>16</b>	<b>(228)</b>
<b>Autres éléments du résultat global (note 25)</b>	-	<b>(69)</b>	<b>3 647</b>	<b>3 578</b>	<b>4</b>	<b>3 582</b>
<b>Résultat global</b>	-	<b>(69)</b>	<b>3 403</b>	<b>3 334</b>	<b>20</b>	<b>3 354</b>
<b>Transactions avec les actionnaires – Dividende</b>	-	-	-	-	<b>(7)</b>	<b>(7)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>1 155</b>	<b>(10)</b>	<b>5 214</b>	<b>6 359</b>	<b>73</b>	<b>6 432</b>

Exercice clos le 31 décembre 2021	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultat non distribué (déficit accumulé)	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2020	1 155	92	(2 166)	(919)	41	(878)
Résultat net	-	-	(201)	(201)	14	(187)
Autres éléments du résultat global (note 25)	-	(33)	4 178	4 145	10	4 155
Résultat global	-	(33)	3 977	3 944	24	3 968
Transactions avec les actionnaires – Dividende	-	-	-	-	(5)	(5)
Solde au 31 décembre 2021	1 155	59	1 811	3 025	60	3 085

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# État consolidé des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Résultat net	(228)	(187)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Amortissement (note 8)	455	450
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 10)	884	1 168
Cotisations et paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme (note 10)	(626)	(639)
Perte (profit) sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente (note 24)	1	(35)
Recouvrement d'impôt sur le résultat et autres éléments ayant une incidence sur l'impôt à recevoir net (note 11)	(64)	(61)
Charges d'intérêts nettes (note 24)	41	66
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :		
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	(84)	97
Augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	69	4
Diminution des salaires et avantages à payer et des provisions connexes	(49)	(114)
Diminution des provisions	(7)	(4)
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(31)	(53)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net	(2)	(15)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt	359	677
Intérêts perçus	55	36
Intérêts payés	(83)	(82)
Impôts (payés) perçus	(31)	33
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	300	664
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition de titres	(1 101)	(1 541)
Produit de la vente de titres	1 393	1 495
Paiements versés en espèces au titre d'immobilisations	(585)	(677)
Produit de la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	2	52
Autres activités d'investissement, montant net	8	(3)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(283)	(674)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Paiements d'obligations locatives, après déduction du produit de sous-location	(124)	(120)
Dividende versé aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(7)	(5)
Autres activités de financement, montant net	(2)	–
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(133)	(125)
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 331	1 465
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5	1
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 220</b>	<b>1 331</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

1	Constitution, activités et instructions	93
2	Réglementation des tarifs de port	93
3	Règles de présentation et principales méthodes comptables	94
4	Estimations et jugements comptables critiques	105
5	Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	109
6	Trésorerie et équivalents de trésorerie, titres négociables et titres réservés	111
7	Autres actifs	112
8	Immobilisations	113
9	Avantages du personnel	115
10	Régimes de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme	115
11	Impôt sur le résultat	125
12	Goodwill	126
13	Fournisseurs et autres créditeurs	127
14	Provisions	127
15	Passifs éventuels	128
16	Prêts et emprunts	129
17	Obligations locatives	130
18	Gestion du capital	130
19	Instruments financiers et gestion des risques	131
20	Engagements	136
21	Produits tirés de contrats conclus avec des clients	137
22	Ventilation des produits	137
23	Autres charges d'exploitation	139
24	Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	139
25	Autres éléments du résultat global	140
26	Transactions avec des parties liées	140
27	Informations sectorielles	142



## 1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de livraison de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays ainsi qu'entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société l'exclusivité (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1<sup>er</sup> septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

La Société est assujettie à une instruction reçue en décembre 2013 et à une instruction ultérieure connexe reçue en juin 2016, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant d'établir les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil. Au besoin, les autorisations requises ont été reçues du Conseil du Trésor.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, instructions et instruments connexes avec les frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales et de rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société a harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec celles du Conseil du Trésor en 2018. Elle continuera à faire état de la mise en œuvre de cette instruction dans ses plans d'entreprise.

## 2. Réglementation des tarifs de port

La Société établit les tarifs de port pour le service Poste-lettres du régime intérieur et le service Poste aux lettres<sup>MC</sup> du régime international et des États-Unis, ainsi que les droits postaux pour d'autres services tels que le service Courrier recommandé<sup>MC</sup> du régime intérieur, par voie de règlements aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes* (la *Loi*). Ces règlements doivent être approuvés par le gouvernement du Canada, qui est le seul actionnaire de la Société et qui est, par conséquent, une partie liée. La *Loi* précise que les tarifs de port réglementés doivent être justes et raisonnables, et permettre d'assurer, dans la mesure du possible, des recettes qui, jointes à celles d'autres sources, suffisent à équilibrer les dépenses engagées par la Société pour l'exécution de sa mission prévue par la *Loi*. Dans certaines circonstances, la *Loi* autorise la Société à offrir des tarifs qui diffèrent des tarifs réglementés, notamment lorsque des clients conviennent de préparer un envoi en nombre ou de façon à en faciliter le traitement. Les produits tirés de la vente d'articles et de services rendus à des clients selon les tarifs réglementés représentent 6 % (7 % en 2021) des produits du secteur Postes Canada.

Selon la *Loi*, les propositions de changements aux tarifs réglementés de la Société doivent être publiées dans la *Gazette du Canada* afin que toute personne intéressée puisse avoir la possibilité raisonnable de présenter ses observations à la ministre responsable de la Société. Le Conseil d'administration de la Société examine les observations au moment d'établir la proposition finale des changements de tarifs. Une fois que les règlements ont été approuvés par le Conseil d'administration, ils sont soumis à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour approbation par le gouverneur en conseil au nom du gouvernement du Canada. L'approbation par le gouverneur en conseil est considérée comme acquise 60 jours après la réception des projets de règlement à cette fin par le greffier du Conseil privé si, dans l'intervalle, le gouverneur en conseil n'a pas donné ou refusé son approbation.

La Société a décidé de garder les timbres et les envois par Courrier recommandé aux mêmes prix qu'en 2020 pour les années 2021 et 2022.

Selon les dispositions de la *Loi*, la Société doit également fournir en franchise certains services d'envois postaux du gouvernement du Canada et pour des articles à l'usage des personnes aveugles. Le gouvernement du Canada dédommage la Société pour ces services [note 26 a)].

### 3. Règles de présentation et principales méthodes comptables

**Déclaration concernant la conformité** – La Société a établi ses états financiers consolidés selon les IFRS publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés et en a autorisé la publication le 23 mars 2023.

**Règles de présentation** – Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique conformément aux méthodes comptables décrites ci-après, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

**Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation** – Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle du Groupe d'entreprises.

**Principales méthodes comptables** – Un résumé des principales méthodes comptables utilisées pour les présents états financiers consolidés est présenté ci-après. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

**a) Méthode de consolidation** – Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada, de Groupe d'entreprises ou de Groupe. Des informations sur les activités des principales filiales de la Société, au 31 décembre 2022, sont présentées dans le tableau ci-après.

Nom de la filiale	Principale activité	Pays de constitution	Pays d'exercice des activités	Proportion de la participation détenue directement ou indirectement
Les Investissements Purolator Ltée	Services de transport et de messagerie	Canada	Canada et États-Unis	91 %
Groupe SCI inc.	Services de transport et de logistique	Canada	Canada	99 %
Innovapost Inc.	Services de technologie de l'information	Canada	Canada	98 %

**b) Instruments financiers** – Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale et évalués par la suite au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce classement est établi en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques des flux de trésorerie. Après sa comptabilisation initiale à la juste valeur, un actif financier ne peut être reclassé que si le modèle économique suivant lequel il est géré change. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie des actifs ont expiré ou ont été cédés, et que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés.

Tous les passifs financiers sont classés comme étant soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction ou désignés comme tels. Un passif financier ne peut être reclassé et il est décomptabilisé lorsque l'obligation contractuelle a été acquittée ou annulée, ou qu'elle a expiré.

Le tableau qui suit présente le classement des actifs financiers et des passifs financiers, ainsi que leur mode d'évaluation subséquente :

Instrument financier	Classement	Évaluation subséquente
Trésorerie	Au coût amorti	Au coût amorti
Équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	À la juste valeur
Titres négociables	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	À la juste valeur
Titres réservés	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	À la juste valeur
Clients et autres débiteurs	Au coût amorti	Au coût amorti
Actifs financiers et passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur
Fournisseurs et autres créditeurs	Au coût amorti	Au coût amorti
Salaires et avantages à payer	Au coût amorti	Au coût amorti
Prêts et emprunts	Au coût amorti	Au coût amorti

#### **b.1) Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de la Société sont des instruments d'emprunt dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêts. Les variations latentes de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à mesure qu'elles se produisent.

**Les équivalents de trésorerie** sont constitués de placements dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et ils sont comptabilisés à la date de règlement.

**Les titres négociables** sont constitués de placements dans des titres de créance dont l'échéance est de trois ans ou moins à partir de la date d'acquisition et ils sont comptabilisés à la date de règlement. Les titres négociables dont l'échéance est supérieure à 12 mois à partir de la date d'acquisition sont classés comme étant non courants.

**Les titres réservés** sont destinés à être détenus pour capitaliser certains régimes d'avantages soumis à des restrictions et ils sont composés de placements dont la gestion repose sur la perception de flux de trésorerie contractuels ou la vente d'actifs financiers.

Ces titres de créance sont comptabilisés à la date de règlement. Les produits d'intérêts et les profits et pertes réalisés sur la vente de placements sont inclus dans la charge au titre des avantages du personnel.

**Dépréciation** – La Société estime le montant de la dotation à la provision pour les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à l'aide de la méthode de la probabilité de défaut, qui fait appel à des taux de défaillance historiques dérivés de données provenant d'agences de crédit externes pour des titres de créance de qualité similaire. En cas de dépréciation, les variations latentes de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reclassées soit dans les produits de placement et autres produits (pour ce qui est des équivalents de trésorerie et des titres négociables), soit dans la charge au titre des avantages du personnel (pour ce qui est des titres réservés), ces deux éléments étant comptabilisés dans le résultat net.

#### **b.2) Actifs financiers au coût amorti**

**Les clients et autres débiteurs** sont initialement comptabilisés à leur coût de transaction s'ils entrent dans le champ d'application de l'IFRS 15 ou à leur juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur découlant de pertes de crédit attendues.

**Dépréciation** – La provision pour perte de crédit attendue est estimée à l'aide d'une méthode simplifiée, qui fait appel à des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Pour ce qui est des autres débiteurs qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'IFRS 15, l'estimation de la provision repose sur les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sauf s'il y a eu détérioration du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, auquel cas l'estimation de la provision repose sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont estimées à l'aide des pourcentages de radiation historiques combinés aux informations prospectives ayant permis de relever la détérioration du crédit, soit au niveau de l'entreprise soit à l'échelle macroéconomique. Le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur comptable brute du débiteur et les flux de trésorerie futurs estimatifs. Les pertes de crédit et les sommes recouvrées ultérieurement sont comptabilisées dans les autres charges d'exploitation.

#### **b.3) Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net**

**Les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques** sont des instruments dérivés acquis en vue d'assurer la gestion du risque de change. Ils se composent de contrats de change à terme qui seront réglés au cours d'exercices futurs. Ces actifs financiers et ces passifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction et ils sont présentés soit dans les clients et autres débiteurs, soit dans les fournisseurs et autres créditeurs. Les ajustements de la juste valeur sont constatés à mesure qu'ils se produisent dans les produits d'exploitation. Ces instruments dérivés n'ont pas été désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture aux fins comptables.

#### **b.4) Passifs financiers au coût amorti**

**Les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que les salaires et avantages à payer** sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que les salaires et avantages à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent n'est pas significatif en raison du règlement à court terme des passifs financiers, ceux-ci sont comptabilisés au montant du versement ou du règlement.

**Les prêts et emprunts** sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nette des coûts de transaction. Par la suite, les prêts et emprunts sont évalués au coût amorti selon la

méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des coûts de transaction ainsi que de tout escompte ou de toute prime. Les charges d'intérêts sur les prêts et emprunts sont comptabilisées dans les charges financières et autres charges.

#### **b.5) Évaluation de la juste valeur**

Les justes valeurs utilisées aux fins de l'évaluation ou de la présentation de montants dans les présents états financiers consolidés sont réparties selon les différents niveaux d'une hiérarchie de la juste valeur en fonction des données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation, comme suit :

- Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
- Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : trésorerie, clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs ainsi que salaires et avantages à payer et provisions connexes.

**c) Immobilisations** – Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont désignées collectivement comme des immobilisations. La valeur comptable des immobilisations est établie de la manière indiquée ci-après :

**c.1) Comptabilisation et évaluation** – Les immobilisations acquises ou développées en interne sont évaluées initialement au coût (au niveau de la composante, le cas échéant). Par la suite, elles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation comprend les dépenses directement attribuables à son acquisition, tout autre coût directement attribuable à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, les coûts de la remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située et les coûts d'emprunt relatifs à tout actif qualifié. Les coûts qui ne répondent pas à ces critères de comptabilisation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

**c.2) Amortissement** – Le coût de toutes les immobilisations (au niveau de la composante, le cas échéant, et à l'exclusion des terrains et des actifs en cours de construction), diminué de leur valeur résiduelle estimative, est amorti sur la durée d'utilité estimative de l'immobilisation, comme il est décrit dans le tableau ci-après. L'amortissement d'un actif commence dès que ce dernier est prêt à être utilisé.

Type d'immobilisation ou de composante	Méthode d'amortissement	Période ou taux d'amortissement
Bâtiments	Linéaire	De 10 à 65 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité de l'immobilisation
Matériel des installations	Linéaire	De 3 à 20 ans
Véhicules		
Passagers	Solde dégressif	Taux annuel de 30 %
Autres	Linéaire	De 7 à 12 ans
Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Linéaire	De 3 à 10 ans
Autre matériel	Linéaire	De 3 à 20 ans
Logiciels, comprenant les logiciels développés à l'interne	Linéaire	De 3 à 5 ans

Le caractère approprié des méthodes d'amortissement et des estimations relatives aux durées d'utilité et aux valeurs résiduelles est examiné tous les ans et celles-ci sont révisées prospectivement.

- c.3) Obligations de démantèlement** – Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont comptabilisées dans la période où l'actif est acquis à la valeur actuelle de la meilleure estimation de la dépense, actualisée à un taux d'intérêt sans risque. L'obligation est ajustée, par la comptabilisation d'une charge de désactualisation, pour refléter l'écoulement du temps, la variation des montants estimatifs et l'effet de toute modification importante du taux d'actualisation. Les coûts connexes sont incorporés dans la valeur comptable des immobilisations correspondantes.
- c.4) Dépréciation des immobilisations** – À chaque date de clôture, les immobilisations sont passées en revue pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la valeur recouvrable des actifs est estimée à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Si le montant recouvrable d'un actif est estimé à une valeur inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable. Toute perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charges dans le résultat net.
- c.5) Immobilisations destinées à être cédées par la vente** – Lorsque le Groupe compte vendre une immobilisation et que sa vente est hautement probable dans un délai de 12 mois, l'actif est classé comme étant détenu en vue de la vente et est présenté dans les actifs détenus en vue de la vente dans les actifs courants, pourvu qu'il soit disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles pour une telle vente. Il est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moindre des deux, et il cesse d'être amorti.
- d) Goodwill** – Le goodwill, qui résulte de l'acquisition d'une entreprise, représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe et soumis à un test de dépréciation une fois par année, ou lorsqu'il existe des indications de dépréciation. Un goodwill est comptabilisé initialement au coût. Par la suite, il est évalué au coût, net du cumul des pertes de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'UGT – qui comprend le goodwill affecté – excède sa valeur recouvrable



estimative. La perte de valeur, qui représente tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur recouvrable estimative, est comptabilisée en résultat net de la période au cours de laquelle elle se produit.

- e) **Coûts d'emprunt** – Les coûts d'emprunt sont principalement les charges d'intérêts calculées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés dans les charges financières et autres charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés.
- f) **Provisions et passifs éventuels** – Une provision est une obligation dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est constatée lorsque le Groupe a l'obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer des paiements découlant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense qui devrait éteindre l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe diverses obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout.

Lors de l'évaluation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, les montants sont actualisés, selon un taux d'intérêt sans risque, propre au passif, lorsque la période nécessaire au règlement de l'obligation s'étend sur de nombreuses années et qu'elle pourrait entraîner des écarts significatifs si les montants n'étaient pas actualisés. Les provisions sont réévaluées à chaque date de clôture en appliquant le taux d'actualisation courant, s'il y a lieu. La charge de désactualisation est comptabilisée en résultat net, dans les charges financières et autres charges.

Un passif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés s'il est possible qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire ou si l'on ne peut pas évaluer le montant de l'obligation de façon fiable. Aucun passif éventuel n'est présenté si la probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques est faible.

- g) **Produits tirés de contrats conclus avec des clients** – Les produits découlent principalement de la vente d'articles et de services rendus dans trois secteurs d'activité : Colis, Courrier transactionnel et Marketing direct. Le secteur Colis englobe les colis réguliers, tous les services de livraison accélérée et de messagerie, de même que les services de transport et de logistique à des tiers. Le Courrier transactionnel comprend la distribution physique de factures, d'avis et de relevés. Le secteur Marketing direct est constitué des services suivants : Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup>, Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup> et Poste-publications<sup>MC</sup>, tels que les journaux et les périodiques.

**g.1) Contrats juridiquement exécutoires** – Les produits tirés de ces secteurs d'activité font généralement l'objet de conventions-cadres de compensation, d'énoncés des travaux ou de guides du client renfermant des modalités et des conditions qui deviennent des droits et des obligations juridiquement exécutoires dès que les colis et le courrier font leur entrée dans le réseau de livraison ou dès qu'une demande de livraison ou une requête de service est reçue.

**g.2) Obligation de prestation et répartition** – La seule obligation de prestation aux termes des contrats conclus avec des clients est généralement la livraison des colis ou du courrier. Cette obligation de prestation englobe parfois d'autres services (ramassage, transport, signature, vérification de l'identité, etc.) qui sont intégrés au réseau pour en faire un groupe de services constituant l'extrait ou l'obligation de prestation faisant l'objet du contrat passé par le client. Dans des circonstances limitées, lorsque le droit de recevoir d'un client une contrepartie dont le montant correspond directement à la valeur qu'a pour le client le service fourni jusqu'à la date considérée, les produits sont comptabilisés pour le montant que le Groupe a le droit de facturer. Le Groupe s'est prévalu de la mesure de

simplification en vertu de laquelle il n'est pas tenu de fournir d'informations sur les obligations de prestation restantes dont la durée initiale attendue ne dépassait pas un an ou sur les obligations de prestation pour lesquelles il comptabilise des produits pour le montant qu'il a le droit de facturer au client.

**g.3) Prix de transaction** – Les produits sont évalués en fonction de la valeur de la contrepartie qui devrait être reçue aux termes d'un contrat conclu avec un client à l'exclusion des taxes de vente et autres montants perçus pour le compte de tiers. Certains contrats conclus avec des clients contiennent des clauses usuelles prévoyant des rabais, des remises ou ristournes, des primes de performance, des remboursements dans le cas de ventes avec droit de retour ou d'autres contreparties qui peuvent entraîner une augmentation ou une diminution du prix de transaction. La plupart de ces composantes de contrepartie variable sont conditionnelles à l'atteinte de seuils précis en matière de produits ou de volumes ou d'autres mesures de la performance. Ces montants sont inclus dans les produits dans la mesure où il est probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits comptabilisés ne surviendra pas. En raison de la courte échéance des modalités de paiement prévues aux termes des contrats conclus avec des clients, il n'y a pas de composante de financement importante.

**g.4) Comptabilisation des produits** – En règle générale, les produits sont comptabilisés progressivement en raison du transfert continu du contrôle aux clients. Les clients reçoivent les avantages des services de livraison. Les garanties de base concernant les éléments perdus, endommagés ou manquants de même que les garanties de livraison à temps ne sont pas vendues séparément et, par conséquent, elles sont comptabilisées conformément aux dispositions de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*.

Les autres produits sont tirés des services de réexpédition du courrier, des produits et services de données, des articles philatéliques ainsi que d'autres services et produits de détail, tels que les mandats-poste et la location de cases postales. Les autres produits sont généralement perçus sur une courte période, soit moins d'un an, et comptabilisés progressivement. Les produits tirés de certains autres produits de détail sont comptabilisés à un moment précis.

Le Groupe peut conclure des accords en vertu desquels des sous-traitants (des revendeurs et des agents de livraison, surtout) rendent des services à la clientèle. Si, dans le cadre de ces accords, le Groupe agit en qualité de mandataire, les montants facturés aux clients sont comptabilisés à titre de produits. S'il en est autrement, c'est le montant net retenu, qui correspond à la différence entre le montant facturé au client et le montant payé au sous-traitant, qui est comptabilisé en tant que produits.

**g.5) Les coûts de contrats** se composent principalement des coûts engagés pour obtenir des contrats, tels que les honoraires ou les commissions versés aux revendeurs pour qu'ils vendent des articles et des services pour le compte du Groupe d'entreprises. Celui-ci applique la mesure de simplification lui permettant de comptabiliser en charges les coûts marginaux d'obtention d'un contrat au moment où ils sont engagés dans la mesure où, autrement, la période d'amortissement de l'actif aurait été inférieure à un an.

**g.6) Les actifs sur contrat** ont trait aux droits du Groupe à une contrepartie pour les colis en transit à la date de clôture et sont transférés vers les créances lorsque les droits deviennent inconditionnels, soit peu de temps après la date de clôture en raison de la courte durée du cycle de livraison des colis. Compte tenu de leur nature à court terme, les montants sont présentés dans la partie courante des clients, autres débiteurs et actifs sur contrat.

- g.7) Les passifs sur contrat** comprennent des paiements reçus ou des montants facturés pour lesquels il existe un droit inconditionnel de recevoir une contrepartie avant le transfert des biens ou services au client, ce qui inclut les paiements reçus d'utilisateurs de machines à affranchir, lesquels sont différés selon une méthode d'échantillonnage représentative de la pratique de renouvellement de l'affranchissement par les clients, et les paiements au titre des services de réexpédition du courrier, lesquels sont différés sur la durée du contrat (soit généralement de quatre à 12 mois). Les produits différés comprennent également les montants facturés pour des services de livraison avant que ne soit effectuée la livraison ou les montants facturés à des revendeurs pour des envois d'articles de courrier avant que ne soient rendus les services correspondants aux clients. Les passifs sur contrat sont présentés dans la partie courante des produits différés ou dans la partie non courante des autres passifs selon le type de transaction.
- g.8) Le passif au titre de remboursement futur** comprend les ristournes devant être remises aux clients à la réalisation de volumes de ventes précis. Il est présenté en tant que passif courant dans les fournisseurs et autres créditeurs.
- h) Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme**
- h.1) Régimes de retraite à cotisations définies** – Les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans les périodes au cours desquelles les employés rendent les services qui génèrent des droits à prestations.
- h.2) Régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies** – Les obligations au titre des prestations des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont constatées dans la période au cours de laquelle les employés rendent les services. Les obligations au titre des prestations définies et les coûts estimatifs connexes sont établis de façon actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées, et ce, au moins une fois l'an ou lors de toute modification, réduction ou liquidation d'un régime. Les calculs actuariels se fondent sur des hypothèses actuarielles quant à certaines variables démographiques et financières, telles que les taux d'actualisation, le taux d'inflation, les taux d'augmentation des salaires, l'âge du départ à la retraite, les taux d'évolution des coûts des soins de santé et des soins dentaires, les taux d'invalidité des employés et les tables de mortalité.
- Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations au titre des prestations définies sont établis en fonction des conditions du marché à la clôture de l'exercice par extrapolation des taux d'intérêt actuels du marché à l'aide de la courbe des taux et se fondent sur un portefeuille théorique d'obligations de sociétés de catégorie AA dont les échéances correspondent au calendrier des paiements prévus de prestations futures.
- Les composantes du coût des prestations définies sont le coût des services, les intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies et les réévaluations du passif net au titre des prestations définies.
- La charge au titre des prestations définies est présentée dans les avantages du personnel en résultat net à l'état consolidé du résultat global et comprend, s'il y a lieu, le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes, les intérêts sur l'effet du plafond de l'actif, les modifications et réductions de régimes, les autres frais administratifs des régimes de retraite et tout profit ou perte résultant d'une liquidation. Le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, les produits d'intérêts générés par les actifs d'un régime, et les intérêts sur l'effet du plafond de l'actif sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice ou lors de toute modification, réduction ou liquidation d'un régime. Des taux d'actualisation distincts sont utilisés pour refléter les différents calendriers des paiements

de prestations pour les services passés (l'obligation au titre des prestations définies) et les services futurs (le coût des services rendus au cours de la période).

Les réévaluations des régimes à prestations définies sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et résultent de gains ou pertes actuariels sur les obligations au titre des prestations définies – générés par les différences entre le rendement effectif (net des coûts de gestion des actifs) et les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes – et la variation de l'effet du plafond de l'actif (à l'exclusion des intérêts), le cas échéant. Les réévaluations sont immédiatement incluses dans les résultats non distribués ou le déficit accumulé, sans reclassement ultérieur en résultat net.

Lorsqu'un régime capitalisé donne lieu à un actif au titre des prestations des régimes de retraite, une réévaluation attribuable à l'effet du plafond de l'actif peut se produire s'il est établi que l'excédent ne générera pas d'avantages économiques futurs liés au coût des services futurs. En outre, si la situation de capitalisation d'un régime montre un déficit lié au coût des services passés, les exigences de financement minimal à ce titre pourraient nécessiter une réduction supplémentaire de l'actif au titre des prestations des régimes de retraite et même créer un passif au titre des prestations des régimes de retraite ou l'augmenter. Cette évaluation est faite individuellement pour chacun des régimes.

**h.3) Autres avantages à long terme** – Les autres avantages à long terme comprennent principalement la portion des crédits complémentaires offerts aux employés admissibles qui sont en congé d'invalidité de courte durée ou pour accident du travail, les indemnités pour accidents du travail et le maintien d'avantages pour des employés en congé d'invalidité de longue durée. Les mêmes méthodes et hypothèses appliquées aux régimes des avantages postérieurs à l'emploi sont également utilisées pour ces avantages, sauf pour les cas suivants :

- l'obligation au titre des indemnités pour accidents du travail et du maintien d'avantages pour des employés en congé d'invalidité de longue durée est constatée lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit;
- la meilleure estimation de la direction comprend l'historique des crédits complémentaires utilisés par le passé et l'expérience et les hypothèses des commissions provinciales des accidents du travail;
- tout gain (ou perte) actuariel sur les obligations au titre des prestations définies est comptabilisé en résultat net de la période au cours de laquelle le gain (ou la perte) actuariel est survenu;
- les passifs au titre des autres avantages à long terme sont divisés entre les éléments courants et non courants dans l'état consolidé de la situation financière.

**h.4) Indemnités de cessation d'emploi** – Les indemnités de cessation d'emploi résultent soit de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, soit de la décision de ce dernier d'accepter les indemnités offertes en échange de la cessation de son emploi. Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées à la première des dates suivantes : la date où le Groupe ne peut plus retirer son offre d'indemnités ou la date où il peut comptabiliser des coûts de restructuration si les indemnités correspondantes sont prévues dans un plan de restructuration.

**i) Impôt sur le résultat** – Des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisés afin de tenir compte de l'incidence fiscale de la différence entre les valeurs comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, pour les pertes fiscales et les réductions d'impôt non utilisées dans la mesure où leur réalisation est probable. Les actifs d'impôt différé sont revus à chaque date de clôture et leur valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage rattaché

à ces actifs se réalisera. Les actifs d'impôt différé et les passifs d'impôt différé sont évalués en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été quasi adoptés. Ces montants sont réévalués à chaque date de clôture. Le Groupe compense les actifs d'impôt différé et les passifs d'impôt différé s'il a un droit juridiquement exécutoire et que les montants sont liés à des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et concernent la même entité assujettie.

## j) Conversion des devises

**j.1) Filiales** – Les éléments présentés dans les états financiers consolidés de la Société pour chacune de ses filiales sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la filiale exerçait ses activités (monnaie fonctionnelle).

**j.2) Transactions et soldes** – Les transactions en monnaie étrangère de chaque entité au sein du Groupe sont converties en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société, au cours de change aux dates des transactions. Les profits ou les pertes de change résultant du règlement de telles transactions ou de la conversion, au cours de change à la fin de la période, d'actifs et de passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle de la Société sont comptabilisés en résultat net. Les montants au titre des actifs et des passifs d'entités libellés dans une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien sont convertis au cours de change de clôture, et le résultat de leurs activités est converti en utilisant les cours de change aux dates des transactions. L'écart de conversion qui en résulte est constaté dans les autres éléments du résultat global. De plus, tout profit ou toute perte de change relatif aux prêts intragroupes qui sont de nature permanente est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

**k) Contrats de location** – Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. À la date de passation et à titre de preneur, pour déterminer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, l'appréciation doit indiquer si :

- le contrat prévoit l'utilisation d'un bien déterminé, qu'il l'ait été de manière explicite ou implicite au moment où l'actif est mis à la disposition du client;
- le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation;
- le Groupe a le droit de décider de l'utilisation du bien et ne prend en compte que les droits décisionnels les plus pertinents pour changer la manière d'utiliser le bien et les fins de son utilisation.

À la date de passation ou de réévaluation d'un contrat contenant une composante locative, la contrepartie prévue au contrat est répartie entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif.

Le Groupe a choisi de ne comptabiliser ni actifs au titre de droits d'utilisation ni obligations locatives à l'égard des contrats de location à court terme pour toutes les catégories d'actifs au titre de droits d'utilisation lorsque la durée du contrat de location est d'au plus 12 mois ainsi qu'à l'égard des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, tel que le matériel informatique et le matériel de bureau. Pour ce qui est de tous les autres contrats de location, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés.

**k.1) Actifs au titre de droits d'utilisation** – Les biens loués dont le droit d'en contrôler l'utilisation est conféré par contrat sont désignés collectivement comme étant des actifs au titre de droits d'utilisation.

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été classés par portefeuilles ou catégories en fonction de la nature du bien sous-jacent et de l'existence de composantes non locatives,

comme suit : terrains, immeubles (contrats de location nets), immeubles (contrats de location bruts), véhicules et matériel des installations. Un contrat de location net prévoit un loyer de base, la quote-part des charges d'exploitation revenant au preneur étant comptabilisée à titre de charge dans la période au cours de laquelle elle a été engagée. Aux termes d'un contrat de location brut, le propriétaire est au moins partiellement responsable des coûts associés à l'entretien et à l'exploitation du bien visé par le contrat de location, et le loyer de base, ou brut, du preneur inclut ces composantes non locatives. Le Groupe a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives des contrats de location bruts visant des immeubles en ayant recours à la mesure de simplification prévue par l'IFRS 16.

La valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation est constatée de la manière suivante :

**Comptabilisation et évaluation** – À la date de début d'un contrat de location, soit lorsque l'actif au titre du droit d'utilisation sous-jacent est mis à la disposition du preneur, les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés au coût, lequel englobe la valeur initiale de l'obligation locative, les paiements au titre de la location effectués jusqu'à la date de début du contrat et diminués de tout avantage incitatif à la location consenti.

**Évaluation subséquente** – Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et sont ajustés pour tenir compte de toute réévaluation de l'obligation locative découlant d'une modification de contrat de location. L'amortissement est calculé sur la durée du contrat de location du bien sous-jacent et il est comptabilisé selon la méthode linéaire. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

- k.2) Obligations locatives** – Les obligations au titre des contrats de location sont désignées collectivement comme étant des obligations locatives.

**Comptabilisation et évaluation** – À la date de début d'un contrat de location, les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements au titre de la location qui n'ont pas été effectués à cette date. Les paiements fixes au titre de la location, y compris les majorations de loyers de base fixes, sont pris en compte au moment de l'évaluation initiale de l'obligation locative. Les paiements variables au titre de la location qui ne sont pas tributaires d'un indice ou d'un taux sont passés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

**Évaluation subséquente** – Par la suite, les obligations locatives sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- k.3) Taux d'actualisation** – Les paiements au titre de la location sont actualisés par application du taux d'emprunt marginal, puisque le taux d'intérêt implicite des contrats de location ne peut être déterminé facilement. Le taux d'emprunt marginal est établi en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada ajusté en fonction d'écarts de financement propres à l'entité.

- k.4) Modification** – La prolongation d'un contrat de location déclenche souvent une modification de contrat de location lorsque les paiements futurs au titre de la location ou la durée du contrat de location changent ou lorsque l'évaluation des options de renouvellement ou de résiliation change. Lors de la modification, l'obligation locative est réévaluée par application d'un taux d'actualisation révisé et en fonction de la durée et des conditions révisées du contrat de location, et un montant correspondant est comptabilisé en ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation.



**k.5) Comptabilisation par le bailleur** – À titre de bailleur, le Groupe détermine, à la passation du contrat, s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple. Ce classement est déterminé par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation et tient compte des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent et du fait que la durée du contrat de location couvre ou non la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif. Les paiements de loyers reçus au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en tant que produits selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

#### **l) Informations sectorielles**

**Secteurs opérationnels** – La Société gère ses activités consolidées et établit, par conséquent, ses secteurs opérationnels selon les entités juridiques. Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et SCI. Les montants présentés dans la catégorie Autre comprennent les résultats des fonctions de soutien fournies par l'unité fonctionnelle responsable des services des technologies de l'information, Innovaposte, aux termes d'une convention de services partagés entre Postes Canada, Purolator et Innovaposte. Ils comprennent également des ajustements liés à la consolidation et des éliminations de soldes intersectoriels.

Le secteur Postes Canada offre des produits et services dans trois secteurs d'activité : Courrier transactionnel, Colis et Marketing direct. Le secteur Purolator tire ses produits de la prestation de services spécialisés de messagerie. Le secteur SCI fournit à des tiers des services de logistique dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services de transport.

#### **4. Estimations et jugements comptables critiques**

L'établissement des présents états financiers consolidés exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

**a) Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables** – Les jugements qui suivent sont les jugements critiques que la direction a posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont eu l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

**a.1) Immobilisations et actifs au titre de droits d'utilisation** – Les immobilisations à durée d'utilité déterminée et les actifs au titre de droits d'utilisation doivent être soumis à un test de dépréciation uniquement s'il existe une indication de dépréciation. La direction doit donc porter un jugement à l'égard de l'existence d'indications de dépréciation à chaque date de clôture.

**a.2) Provisions et passifs éventuels** – Pour déterminer si un passif doit être comptabilisé sous la forme d'une provision, la direction exerce son jugement en vue de déterminer si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite découlant d'événements antérieurs,



s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et si une estimation raisonnable du montant de l'obligation peut être faite. La direction peut se fonder sur l'expérience, les précédents externes et les avis et opinions du contentieux. Si la direction détermine que les trois conditions précitées sont respectées, elle doit comptabiliser une provision. Autrement, elle doit présenter un passif éventuel dans les notes afférentes aux états financiers consolidés si elle juge que l'une des trois conditions précitées n'est pas satisfaite, à moins que la probabilité d'une sortie de ressources pour règlement ne soit faible.

- a.3) Contrats de location** – Le Groupe exerce son jugement à la passation d'un contrat afin de déterminer s'il contient un contrat de location ou de service et s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Les facteurs pris en considération sont présentés à la note 3 k).

Dans la mesure du possible, des options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans les contrats de location dans le but de disposer d'une souplesse sur le plan de l'exploitation. À la date de début du contrat, et annuellement par la suite, la direction exerce un jugement afin de déterminer s'il existe une certitude raisonnable quant au fait qu'elle exercera les options de renouvellement et de résiliation. Toute modification de la durée d'un contrat de location est comptabilisée en tant que modification de contrat de location.

- a.4) Produits tirés de contrats conclus avec des clients** – Les produits tirés des services de livraison sont comptabilisés selon la mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie, puisque le transfert du contrôle a lieu progressivement, et ils sont estimés par application d'une méthode de calcul linéaire fondée sur les extrants en fonction du nombre de jours de prestation de services de livraison jusqu'à la date considérée (un indicateur de rendement clé pour la fourniture des services au sein du secteur). La mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie prise en compte dans les autres produits est estimée à l'aide du temps écoulé sur la durée du contrat. Les produits tirés des produits de détail pris en compte dans les autres produits sont comptabilisés à un moment précis, lorsque le client prend la possession matérielle du produit.

Les composantes de contrepartie variable du prix de transaction telles que des rabais, des remises ou ristournes, des primes de performance, des remboursements dans le cas de ventes avec droit de retour sont estimées en ayant recours à des tendances et mesures de rendement observées au chapitre des volumes, des produits, du balayage ou de la livraison. Les remboursements sont estimés en ayant recours à la méthode de la valeur attendue en fonction des remboursements historiques. Pour déterminer si l'une ou l'autre des composantes de contrepartie variable fait l'objet d'une limitation (c.-à-d. s'il est ou non hautement probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits comptabilisés ne surviendra pas), le Groupe tient compte de l'incidence de facteurs externes comme les conflits de travail, les incertitudes soulevées par le passé en fonction du type de contrat générateur de produits ou la durée pendant laquelle celles-ci ont persisté.

- b) Principales sources d'incertitude relative aux estimations** – Les principales sources d'incertitude relative aux estimations à la date de clôture qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants contenus dans les états financiers consolidés au cours des 12 prochains mois sont présentées ci-après.

- b.1) Dépréciation d'actifs financiers** – La dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs financiers repose sur des hypothèses concernant le risque de défaillance et les taux de perte attendue. L'exercice du jugement est nécessaire pour formuler ces hypothèses et choisir les données utilisées aux fins du calcul de la dépréciation en fonction des

antécédents, de la conjoncture du marché et des estimations prospectives, et ce, à chaque date de clôture.

- b.2) Immobilisations** – Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, fondée sur les meilleures estimations faites par la direction de la période pendant laquelle elle s'attend à ce que la Société puisse utiliser les actifs. Les durées d'utilité sont revues annuellement en vue de déterminer si elles sont toujours justes. Tout changement apporté aux estimations concernant les durées d'utilité aurait une incidence sur l'amortissement futur et les valeurs comptables futures des immobilisations.

Le test de dépréciation des immobilisations exige de comparer la valeur comptable d'un actif avec sa valeur recouvrable, qui correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour établir à la fois la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité d'un actif, il est nécessaire d'avoir recours à des estimations de la valeur de marché, des coûts de la vente ou des flux de trésorerie futurs liés à l'actif ou à l'unité génératrice de trésorerie, actualisés au taux approprié pour tenir compte de la valeur temps de l'argent.

- b.3) Goodwill** – Le goodwill est soumis à un test de dépréciation tous les ans. Pour ce faire, la direction doit établir la valeur recouvrable estimative des unités génératrices de trésorerie pertinentes en fonction des flux de trésorerie futurs attendus, en se basant sur les plans d'affaires ou les prévisions internes, et actualiser ces flux de trésorerie pour refléter la valeur temps de l'argent.

- b.4) Contrats de location** – Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués en fonction de la durée estimative du contrat de location et sont amortis sur celle-ci. Les durées des contrats de location sont fondées sur les meilleures estimations faites par la direction pour déterminer s'il existe une certitude raisonnable que les options de renouvellement et de résiliation seront exercées au cours de périodes ultérieures. Les durées sont réévaluées annuellement en fonction de l'expérience passée quant à l'exercice des options prévues au contrat, aux besoins sur le plan de l'exploitation et aux décisions stratégiques concernant l'utilisation de l'actif.

Le taux d'emprunt marginal servant à l'actualisation des paiements au titre de la location correspond aux meilleures estimations faites par la direction du taux qui aurait été obtenu si le bien sous-jacent visé par le contrat de location avait été acquis plutôt que loué.

- b.5) Produits différés** – Le montant des produits différés est estimé à la date de clôture au titre des colis déposés ou en transit qui n'ont pas encore été livrés, des timbres-poste distribués aux détaillants qui n'ont pas encore été revendus et des machines à affranchir pour lesquelles les services n'ont pas été rendus. Le montant des produits différés est estimé en fonction des statistiques sur les services de livraison et des données sur les rythmes réels de consommation des détaillants et des clients des machines à affranchir.

- b.6) Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme** – Les obligations au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme qui doivent être réglées à l'avenir reposent sur des hypothèses qui permettent de déterminer les obligations au titre des prestations. Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour évaluer les obligations au titre des prestations et les coûts correspondants portent sur les taux d'actualisation, les tables de mortalité, les taux d'évolution des coûts des soins de santé et le taux d'inflation, qui a une incidence sur les taux d'augmentation des salaires à long terme. Le Groupe consulte des actuaires externes pour poser ces hypothèses au moins une fois l'an. Des changements apportés à ces hypothèses clés pourraient avoir une incidence significative sur les obligations au titre des prestations définies, les exigences de capitalisation et les coûts des prestations des régimes de retraite, des autres avantages

postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme.

Les actifs des régimes capitalisés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où les avantages économiques futurs rattachés à ces actifs iront au Groupe. Pour déterminer l'avantage économique, le Groupe calcule les profits résultant du taux de rendement projeté des actifs qui sont supérieurs au taux d'actualisation selon la base de continuité utilisé pour établir les exigences de capitalisation. Par ailleurs, pour définir les ajustements liés au plafonnement de l'actif, on prend pour hypothèse que la Société bénéficiera d'un congé de cotisations le plus souvent possible et qu'elle compte être dispensée de verser des cotisations spéciales, comme le lui permettent les lois en vigueur.

Les régimes capitalisés pour lesquels le Groupe a un droit unilatéral à l'égard de l'excédent ne sont pas assujettis aux exigences relatives aux ajustements liés au plafonnement de l'actif.

- b.7) Provisions** – Pour établir une estimation fiable de l'obligation, la direction pose des hypothèses sur le montant, la probabilité et les échéanciers des sorties de ressources et prend en compte la nature de la provision, l'existence d'un litige, les avis ou opinions du contentieux ou d'autres conseillers, l'expérience similaire et la manière dont la direction entend régler l'obligation.
- b.8) Impôt sur le résultat** – Le Groupe exerce ses activités dans un grand nombre de juridictions exigeant des calculs pour des opérations effectuées dans le cours normal de ses activités pour lesquelles la détermination de l'impôt ultime à payer est incertaine. Des passifs sont comptabilisés pour l'exposition anticipée au risque fiscal selon les estimations des impôts supplémentaires qui deviendront probablement exigibles. Lorsque le résultat du calcul de l'impôt final pour ces questions est différent du montant qui a été initialement comptabilisé, ces différences auront une incidence sur l'impôt sur le résultat et la charge d'impôt différé de la période où cette détermination sera établie.

Les actifs et les passifs d'impôt différé englobent les montants d'impôt au titre des différences temporaires entre la valeur comptable et les bases fiscales des actifs et des passifs, ainsi que les pertes fiscales reportées sur les exercices ultérieurs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'ils se réalisent. L'échéance du renversement des différences temporaires peut s'étaler sur plusieurs années, et le montant de l'impôt différé connexe est établi en appliquant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés pour la période de renversement.

Les ajustements futurs d'impôt différé n'entraîneraient pas immédiatement une sortie de trésorerie et n'auraient pas d'incidence sur les liquidités immédiates du Groupe.

## 5. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

Les modifications suivantes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'adoption était obligatoire par le Groupe d'entreprises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 n'ont entraîné aucun changement dans les états financiers de la Société.

Norme	Objet et portée
IFRS 3, <i>Regroupement d'entreprises – Référence au Cadre conceptuel</i>	Les modifications mettent à jour la mention du Cadre conceptuel de l'information financière de 2018 et ajoutent une exception au principe de comptabilisation des passifs et passifs éventuels dans le champ d'application d'IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i> , ou d'IFRIC 21, <i>Droits ou taxes</i> . Les modifications ont également clarifié la disposition actuelle à l'égard des actifs éventuels.
IAS 16, <i>Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue</i>	Les modifications interdisent de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente des articles produits pendant le transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. L'entité doit plutôt comptabiliser le produit de la vente de tels articles, ainsi que le coût de production de ceux-ci, en résultat net.
IAS 37, <i>Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat</i>	Les modifications précisent que, pour déterminer si un contrat est déficitaire, les coûts d'exécution d'un contrat comprennent à la fois les coûts marginaux et une imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats.
IFRS 9, <i>Instruments financiers – Inclusion des honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation de passifs financiers</i>	La modification vise à préciser quels honoraires l'entité doit inclure pour appliquer le « critère des 10 % » du paragraphe B3.3.6 d'IFRS 9, qui permet de déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé. L'entité (l'emprunteur) ne doit inclure que les honoraires versés au prêteur ou reçus de celui-ci, y compris les honoraires reçus ou versés par l'entité ou le prêteur pour le compte de l'autre.
IFRS 16, <i>Contrats de location – Avantages incitatifs à la location</i>	Les modifications éliminent l'exemple de remboursement des améliorations locatives par le bailleur afin de dissiper toute confusion relative au traitement des avantages incitatifs à la location.

### b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

L'IASB a publié des modifications aux normes suivantes. L'application anticipée est permise.

Les modifications qui suivent s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence.

Norme	Objet et portée
IAS 1, <i>Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants</i>	Les modifications précisent que les conditions existantes à la fin de la période de présentation de l'information financière sont celles qui doivent être utilisées pour déterminer si un droit de différer le règlement d'un passif existe. Les modifications clarifient également les situations jugées comme étant un règlement de passif.

<b>Norme</b>	<b>Objet et portée</b>
IAS 1, <i>Présentation des états financiers – Informations à fournir sur les méthodes comptables</i> , et énoncé de pratiques en IFRS 2, <i>Porter des jugements sur l'importance relative</i>	Les modifications précisent que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. L'énoncé de pratiques en IFRS 2 a été modifié en vue de fournir des indications et des exemples visant à expliquer et à illustrer l'application des quatre étapes du processus d'appréciation de l'importance relative.
IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – Définition d'estimations comptables</i>	Les modifications remplacent la définition d'un changement d'estimations comptables par une nouvelle définition selon laquelle les estimations comptables sont des montants en numéraire dans les états financiers qui font l'objet d'une incertitude de mesure. Les modifications précisent qu'un changement d'estimation comptable résultant d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur. De plus, les effets d'un changement d'une donnée d'entrée ou d'une technique d'évaluation utilisée pour établir une estimation comptable sont des changements d'estimations comptables s'ils ne découlent pas de la correction d'erreurs d'une période antérieure.
IAS 12, <i>Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction</i>	Les modifications précisent que l'exemption relative à la comptabilisation initiale ne s'applique pas aux transactions, telles que les contrats de location et les obligations relatives au démantèlement, qui donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires déductibles et imposables lors de la comptabilisation initiale. Déterminer si les paiements effectués pour régler un passif sont des déductions attribuables (à des fins fiscales) au passif (et aux charges d'intérêts) ou à la composante actif connexe (et aux charges d'intérêts) est une question de jugement.

Les modifications qui suivent s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le Groupe évalue l'incidence de l'adoption de ces modifications.

<b>Norme</b>	<b>Objet et portée</b>
IAS 1, <i>Présentation des états financiers – Passifs non courants assortis de clauses restrictives</i>	Les modifications précisent que seules les clauses restrictives auxquelles une entité doit se conformer au plus tard à la date de clôture auront une incidence sur le classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant. Des informations supplémentaires doivent être fournies pour les passifs non courants découlant d'emprunts assortis de clauses restrictives à respecter dans une période de 12 mois après la date de clôture.
IFRS 16, <i>Contrats de location – Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>	Les modifications précisent comment le vendeur-preneur évalue ultérieurement l'obligation locative découlant d'une transaction de cession-bail de façon à ne pas comptabiliser de montant du profit ou de la perte se rapportant à l'actif au titre du droit d'utilisation qu'il conserve. Les nouvelles exigences autorisent le vendeur-preneur à comptabiliser tout profit ou perte lié à la résiliation partielle ou totale du contrat de location.

## 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie, titres négociables et titres réservés

### a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables et les titres réservés se composent de :

(en millions)

	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	\$	%	\$	%
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Trésorerie	1 200	98 %	1 331	100 %
Instruments du marché monétaire émis par les gouvernements provinciaux	20	2 %	–	– %
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>1 220</b>	<b>100 %</b>	1 331	100 %
<b>Titres négociables</b>				
Instruments du marché monétaire émis par le (les) :				
Gouvernement du Canada	204	19 %	239	17 %
Gouvernements provinciaux	276	25 %	394	29 %
Institutions financières	313	29 %	432	32 %
Sociétés	152	14 %	69	5 %
Obligations émises par des sociétés	138	13 %	227	17 %
<b>Total des titres négociables</b>	<b>1 083</b>	<b>100 %</b>	1 361	100 %
Titres négociables courants	<b>1 025</b>	<b>95 %</b>	1 279	94 %
Titres négociables non courants	<b>58</b>	<b>5 %</b>	82	6 %
<b>Titres réservés</b>				
Trésorerie	11	3 %	15	3 %
Obligations émises par le (les) :				
Gouvernement du Canada	84	22 %	104	22 %
Gouvernements provinciaux	166	45 %	212	44 %
Sociétés	112	30 %	151	31 %
<b>Total des titres réservés</b>	<b>373</b>	<b>100 %</b>	482	100 %

Tous les instruments du marché monétaire et les obligations détenus au 31 décembre 2022 ont été émis par des entités canadiennes à des taux d'intérêt fixes. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré au 31 décembre 2022 est de 4,3 % pour les instruments du marché monétaire (0,6 % en 2021) et de 4,4 % pour les obligations (1,8 % en 2021).

Les titres sont réservés pour respecter des affectations d'origine externe imposées aux régimes d'avantages complémentaires de retraite pour soins dentaires et assurance-vie rapatriés en vertu de la réforme des pensions du secteur public fédéral. Étant donné que ces régimes à prestations définies étaient en partie capitalisés par l'appui transitoire accordé par le gouvernement du Canada, le Groupe est tenu d'utiliser ces fonds exclusivement pour le versement des prestations connexes. Les titres réservés, s'ils sont détenus jusqu'à leur échéance, ont des durées s'échelonnant sur une période de 20 ans.

### b) Produits de placement

Les produits d'intérêts et les profits et les pertes sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les titres négociables se sont chiffrés à 40 millions de dollars (15 millions de dollars en 2021). Les produits d'intérêts, ainsi que les profits et les pertes sur les titres réservés, se sont établis à 15 millions de dollars (16 millions de dollars en 2021).

### c) Justes valeurs des instruments financiers

Les justes valeurs estimées des équivalents de trésorerie, des titres négociables et des titres réservés utilisées aux fins de l'évaluation des montants présentés dans les états financiers consolidés sont classées au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et sont appliquées sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert entre les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

## 7. Autres actifs

(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Charges payées d'avance	147	141
Actifs détenus en vue de la vente	1	1
Autres débiteurs	43	46
<b>Total des autres actifs</b>	<b>191</b>	<b>188</b>
Autres actifs courants	<b>139</b>	134 <sup>1</sup>
Autres actifs non courants	<b>52</b>	54

1. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle de la période considérée. Ainsi, l'impôt à recevoir de 66 millions de dollars a été reclassé des autres actifs courants dans un poste distinct de l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2022, la totalité des propriétés classées comme étant détenues en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. Il est prévu que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable.



## 8. Immobilisations

### a) Immobilisations corporelles

(en millions)

	Terrains	Bâtiments	Améliora- tions locatives	Matériel des installations	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de dévelop- pement	Total
<b>Coût</b>									
31 décembre 2020	457	2 280	375	1 211	679	368	1 064	273	6 707
Entrées	1	46	20	35	80	20	95	305	602
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	(1)	(8)	–	–	–	–	–	–	(9)
Mises hors service	–	(13)	(8)	(34)	(10)	(42)	(6)	–	(113)
Transferts	–	34	(10)	3	–	–	2	(29)	–
31 décembre 2021	457	2 339	377	1 215	749	346	1 155	549	7 187
Entrées	25	61	14	64	90	16	141	169	580
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
Mises hors service	–	(6)	(1)	(28)	(19)	(29)	(9)	–	(92)
Transferts	–	128	7	162	–	7	5	(309)	–
<b>31 décembre 2022</b>	<b>482</b>	<b>2 520</b>	<b>397</b>	<b>1 413</b>	<b>820</b>	<b>340</b>	<b>1 292</b>	<b>409</b>	<b>7 673</b>
<b>Cumul des amortissements</b>									
31 décembre 2020	–	1 262	269	814	405	292	505	–	3 547
Amortissement	–	59	16	72	52	20	54	–	273
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(7)	–	–	–	–	–	–	(7)
Mises hors service	–	(12)	(7)	(32)	(10)	(32)	(6)	–	(99)
Transferts	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–
31 décembre 2021	–	1 303	277	854	447	280	553	–	3 714
Amortissement	–	59	16	71	52	18	57	–	273
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
Mises hors service	–	(5)	(1)	(28)	(19)	(29)	(9)	–	(91)
<b>31 décembre 2022</b>	<b>–</b>	<b>1 355</b>	<b>292</b>	<b>897</b>	<b>480</b>	<b>269</b>	<b>601</b>	<b>–</b>	<b>3 894</b>
<b>Valeur comptable</b>									
31 décembre 2021	457	1 036	100	361	302	66	602	549	3 473
<b>31 décembre 2022</b>	<b>482</b>	<b>1 165</b>	<b>105</b>	<b>516</b>	<b>340</b>	<b>71</b>	<b>691</b>	<b>409</b>	<b>3 779</b>

**b) Immobilisations incorporelles**

(en millions)

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de service et relations clients	Total
<b>Coût</b>				
31 décembre 2020	856	67	22	945
Entrées	6	69	–	75
Transferts	98	(98)	–	–
31 décembre 2021	960	38	22	1 020
Entrées	4	72	–	76
Mises hors service	(3)	–	–	(3)
Transferts	18	(18)	–	–
<b>31 décembre 2022</b>	<b>979</b>	<b>92</b>	<b>22</b>	<b>1 093</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
31 décembre 2020	782	–	22	804
Amortissement	47	–	–	47
31 décembre 2021	829	–	22	851
Amortissement	47	–	–	47
Mise hors service	(1)	–	–	(1)
<b>31 décembre 2022</b>	<b>875</b>	<b>–</b>	<b>22</b>	<b>897</b>
<b>Valeur comptable</b>				
31 décembre 2021	131	38	–	169
<b>31 décembre 2022</b>	<b>104</b>	<b>92</b>	<b>–</b>	<b>196</b>

**c) Actifs au titre de droits d'utilisation**

(en millions)

	Terrains	Immeubles (contrats de location bruts)	Immeubles (contrats de location nets)	Véhicules	Matériel des installations	Total
<b>Valeur comptable</b>						
31 décembre 2020	118	284	804	14	1	1 221
Entrées	2	52	173	7	1	235
Amortissement	(4)	(29)	(89)	(8)	–	(130)
31 décembre 2021	116	307	888	13	2	1 326
Entrées	–	38	155	–	1	194
Amortissement	(3)	(29)	(97)	(5)	(1)	(135)
Résiliation	–	–	(1)	–	–	(1)
<b>31 décembre 2022</b>	<b>113</b>	<b>316</b>	<b>945</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>1 384</b>

## 9. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comptabilisés en résultat net se composent des éléments suivants :

(en millions)

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Avantages du personnel actif et autres avantages	735	709
Charge au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme [note 10 e)]	869	1 152
Avantages du personnel	<b>1 604</b>	1 861

## 10. Régimes de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

### a) Description des régimes d'avantages

Le Groupe compte divers régimes, capitalisés et non capitalisés, qui procurent à la majorité de ses employés des prestations définies de retraite, d'autres avantages postérieurs à l'emploi et d'autres avantages à long terme. Il offre également des prestations de retraite aux employés admissibles dans le cadre de régimes à cotisations définies. Certains nouveaux employés doivent adhérer aux régimes à cotisations définies et ne sont pas admissibles à participer aux régimes de retraite à prestations définies. Les régimes de retraite sont capitalisés par des cotisations versées à des fiduciaires externes; toutefois, les régimes des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et les prestations sont versées directement par l'employeur.

Les prestations prévues aux termes des plus importants régimes de retraite à prestations définies de la Société sont calculées en fonction de la période de service et des gains ouvrant droit à pension ainsi que de l'âge de départ à la retraite ou, pour certains employés, elles sont fondées sur les taux négociés. Ces régimes prévoient des prestations de retraite, des prestations de survivant ou un remboursement au moment de la cessation d'emploi ou du décès. Les prestations de retraite sont garanties par les régimes de retraite agréés et les conventions de retraite lorsqu'elles excèdent la limite prévue par la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les prestations de retraite versées aux termes de régimes de salariés sont indexées annuellement.

Les cotisations de l'employeur et, s'il y a lieu, celles des employés sont versées aux fiduciaires externes conformément aux dispositions des régimes. Par ailleurs, les cotisations aux régimes à prestations définies sont établies par des évaluations actuarielles, conformément aux exigences des organismes de réglementation, pour garantir que les actifs des fiduciaires externes seront suffisants pour que celles-ci puissent verser les prestations de retraite au moment où les employés prendront leur retraite. Chaque entité du Groupe a mis en place une structure de gouvernance des régimes de retraite, qui est surveillée par le Conseil d'administration. La structure de gouvernance comporte des comités qui fournissent des avis spécialisés et aident la direction dans des secteurs tels que les placements, l'administration et la rémunération.

Les plus importants régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, autres que les régimes de retraite, comprennent des régimes non capitalisés de soins de santé, ainsi que des régimes de soins dentaires et d'assurance-vie et décès. La partie du coût des prestations prise en charge par l'employeur et celle prise en charge par les retraités, le cas échéant, sont établies conformément aux règles de chaque régime ainsi qu'aux clauses des conventions collectives.

Les régimes des autres avantages à long terme comprennent principalement les crédits complémentaires offerts aux employés admissibles qui sont en congé d'invalidité de courte

durée ou pour accident du travail, les indemnités pour accidents du travail, les soins de santé, les soins dentaires et l'assurance-vie des employés qui bénéficient de prestations d'invalidité de longue durée. Les employés admissibles peuvent convertir leurs soldes inutilisés aux termes de l'ancien régime de congés de maladie en crédits complémentaires afin de majorer leur traitement lorsqu'ils sont en congé d'invalidité de courte durée ou pour accident du travail. Les coûts liés aux autres avantages à long terme pris en charge par l'employeur et les coûts pris en charge par les employés, le cas échéant, sont établis conformément aux règles de chaque régime, aux clauses des conventions collectives et aux lois provinciales sur l'indemnisation des accidents du travail applicables.

Comme la Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, elle n'est pas obligatoirement soumise aux lois provinciales sur l'indemnisation des travailleurs. La Société est un employeur autoassuré qui est responsable de l'indemnisation des accidentés du travail depuis sa constitution en société. L'obligation non capitalisée de la Société au titre des indemnités pour accidents du travail est calculée en fonction des prestations d'invalidité et de survivant attribuées et des prestations futures qui pourraient être accordées pour des accidents survenus jusqu'à la date de l'évaluation. Les indemnités pour accidents du travail sont versées conformément aux lois provinciales applicables. Dans les trois territoires, les droits à prestations sont déterminés selon les lois de l'Alberta.

## **b) Risques associés aux régimes à prestations définies**

### **Risque de capitalisation**

L'un des principaux risques auxquels sont exposés les répondants de régimes est le risque de capitalisation, à savoir le risque que les taux de croissance des actifs détenus sous forme de placements et les taux de cotisation des régimes de retraite ne soient pas suffisants pour couvrir les obligations de capitalisation des régimes de retraite, ce qui pourrait donner lieu à des passifs non capitalisés. En cas de déficit de capitalisation, les organismes de réglementation exigent que des cotisations spéciales soient versées sur des périodes futures déterminées. La réglementation en vertu de *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* permettait à la Société de se prévaloir d'un allègement de ces cotisations spéciales. En avril 2022, le gouvernement du Canada a approuvé le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* afin d'accorder à Postes Canada un allègement temporaire de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024.

Les principaux facteurs qui contribuent au risque de capitalisation sont la diminution des taux d'actualisation aux fins de l'évaluation de la solvabilité, une sous-performance des placements par rapport aux rendements attendus et divers facteurs qui n'ont rien d'économique, comme l'évolution du profil démographique des participants aux régimes. Des changements démographiques, comme l'accroissement de l'espérance de vie des participants, entraînent également une hausse des obligations en matière de capitalisation, ce qui aggrave le risque de capitalisation auquel sont exposés les répondants des régimes.

Le risque de capitalisation est géré en surveillant et en révisant le ratio de capitalisation de façon continue et en s'assurant que les décisions de placement sont prises conformément aux politiques et procédures de chaque régime ainsi qu'aux lois applicables. Les politiques et procédures de placement sont conçues de manière à permettre aux régimes de retraite d'obtenir un taux de rendement à long terme suffisant pour atteindre leurs objectifs de capitalisation et répondre à la croissance continue de leurs obligations en matière de capitalisation. L'*Énoncé des politiques et des procédures de placement dans le cadre du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes* (l'Énoncé), qui décrit le mode de placement des actifs des régimes de retraite, est examiné au moins annuellement pour les régimes d'importance. Pour les régimes d'importance, des études actif-passif sont réalisées périodiquement afin de garantir que leurs stratégies de placement demeurent appropriées dans des contextes économiques difficiles.

## Autres risques

Divers risques financiers pèsent sur les actifs des régimes du fait des activités de placement qui sont menées. Il s'agit entre autres du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité associé aux instruments financiers. De plus, les obligations au titre des prestations définies présentent une incertitude de mesure en raison des principales hypothèses actuarielles utilisées [note 10 g)]. L'incidence de ces facteurs sur la réévaluation des actifs au titre des prestations des régimes de retraite et des obligations au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être importante et imprévisible [note 10 h)].

### c) (Actif) Passif net au titre des prestations définies

Le tableau qui suit présente un rapprochement de (l'actif) passif net au titre des prestations définies des régimes à prestations définies, notamment de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions)

	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages
<b>Valeur actualisée des obligations au titre des prestations</b>				
Solde à l'ouverture de l'exercice	32 866	4 025	34 622	4 435
Coût des services rendus au cours de l'exercice	636	120	794	136
Coût financier	912	117	920	121
Cotisations des employés	297	–	297	–
Prestations versées	(1 247)	(156)	(1 174)	(155)
(Gains actuariels) pertes actuarielles [note 10 f)]	(7 234)	(1 200)	(2 593)	(512)
Pertes (profits) résultant de modifications de régimes [note 10 e)]	11	(6)	–	–
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>26 241</b>	<b>2 900</b>	<b>32 866</b>	<b>4 025</b>
<b>Juste valeur des actifs des régimes</b>				
Solde à l'ouverture de l'exercice	34 310	–	31 416	–
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	961	–	831	–
Rendement des actifs des régimes à l'exclusion des produits d'intérêts générés par les actifs des régimes [note 10 e)]	(3 569)	–	2 502	–
Cotisations régulières de l'employeur	386	–	388	–
Cotisations spéciales de l'employeur	49	–	64	–
Cotisations des employés	297	–	297	–
Autres frais administratifs	(15)	–	(14)	–
Prestations versées	(1 247)	–	(1 174)	–
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>31 172</b>	<b>–</b>	<b>34 310</b>	<b>–</b>
<b>Total net du déficit (de l'excédent)</b>	<b>(4 931)</b>	<b>2 900</b>	<b>(1 444)</b>	<b>4 025</b>
Effet du plafonnement des actifs <sup>1</sup>	(1)	–	–	–
<b>(Actif) passif net au titre des prestations définies</b>	<b>(4 930)</b>	<b>2 900</b>	<b>(1 444)</b>	<b>4 025</b>

1. Des réévaluations afin de tenir compte de l'effet du plafonnement de l'actif ont été faites pour chacun des régimes.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de (l'actif) passif net au titre des prestations définies.

(en millions)

	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages
(Actif) passif net au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	(1 444)	4 025	3 206	4 435
Réévaluations des régimes à prestations définies [note 10 e)]	(3 664)	(1 205)	(5 095)	(494)
Prestations versées directement aux bénéficiaires [note 10 i)]	–	(156)	–	(155)
Cotisations régulières de l'employeur [note 10 i)]	(386)	–	(388)	–
Cotisations spéciales de l'employeur [note 10 i)]	(49)	–	(64)	–
Charge au titre des prestations définies [note 10 e)]	613	236	897	239
<b>(Actif) passif net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice</b>	<b>(4 930)</b>	<b>2 900</b>	<b>(1 444)</b>	<b>4 025</b>

(L'actif) passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté à l'état consolidé de la situation financière se présente comme suit :

(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>4 933</b>	1 450
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	3	6
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	2 900	4 025
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	2 903	4 031
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	<b>56</b>	62
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>2 847</b>	3 969

**d) Évaluation de la juste valeur des actifs des régimes**

L'évaluation de la juste valeur des actifs des régimes par catégorie d'actifs et niveau de la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3 b.5) pour le Groupe se présente comme suit :

**Au 31 décembre 2022**

(en millions)

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Trésorerie et titres à court terme	306	1 %	356	1 %	–	– %	662	2 %
Titres à revenu fixe	–	– %	12 065	39 %	36	– %	12 101	39 %
Titres de capitaux propres	9 335	30 %	66	– %	2	– %	9 403	30 %
Biens immobiliers	10	– %	–	– %	4 355	14 %	4 365	14 %
Titres d'entités à capital fermé	–	– %	–	– %	2 114	7 %	2 114	7 %
Infrastructures	–	– %	–	– %	2 012	7 %	2 012	7 %
Dérivés	1	– %	(109)	– %	–	– %	(108)	– %
Autres	1	– %	–	– %	448	1 %	449	1 %
<b>Total des actifs de placement</b>	<b>9 653</b>	<b>31 %</b>	<b>12 378</b>	<b>40 %</b>	<b>8 967</b>	<b>29 %</b>	<b>30 998</b>	<b>100 %</b>
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs							174	
<b>Juste valeur des actifs des régimes</b>							<b>31 172</b>	

**Au 31 décembre 2021**

(en millions)

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Trésorerie et titres à court terme	402	1 %	157	1 %	–	– %	559	2 %
Titres à revenu fixe	–	– %	14 139	42 %	36	– %	14 175	42 %
Titres de capitaux propres	11 670	34 %	94	– %	3	– %	11 767	34 %
Biens immobiliers	11	– %	–	– %	3 832	11 %	3 843	11 %
Titres d'entités à capital fermé	–	– %	–	– %	1 821	5 %	1 821	5 %
Infrastructures	–	– %	–	– %	1 550	5 %	1 550	5 %
Dérivés	–	– %	1	– %	–	– %	1	– %
Autres	1	– %	–	– %	401	1 %	402	1 %
<b>Total des actifs de placement</b>	<b>12 084</b>	<b>35 %</b>	<b>14 391</b>	<b>43 %</b>	<b>7 643</b>	<b>22 %</b>	<b>34 118</b>	<b>100 %</b>
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs							192	
<b>Juste valeur des actifs des régimes</b>							<b>34 310</b>	

Le total des actifs des régimes comprend des instruments du marché monétaire et des obligations émises par le gouvernement du Canada, des organismes publics et d'autres sociétés d'État totalisant 3 882 millions de dollars (4 942 millions de dollars en 2021) et des impôts remboursables de 116 millions de dollars (139 millions de dollars en 2021) détenus par l'Agence du revenu du Canada. La juste valeur des impôts remboursables est évaluée au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés selon le taux sans risque des obligations d'État au 31 décembre 2022, dont la durée correspond approximativement au calendrier de paiement futur des avantages. La juste valeur de la tranche résiduelle des actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs correspond approximativement à la valeur comptable [note 10 e)].



Les régimes de retraite du Groupe ne détiennent aucun instrument financier ni aucun autre actif du Groupe.

### e) Coûts des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé du résultat global se présentent comme suit :

(en millions)

	Exercice clos le 31 décembre 2022			Exercice clos le 31 décembre 2021		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	636	120	756	794	136	930
Coût financier	912	117	1 029	920	121	1 041
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(961)	–	(961)	(831)	–	(831)
Pertes actuarielles (gains actuariels) [note 10 f)] <sup>1</sup>	–	5	5	–	(18)	(18)
Autres frais administratifs	15	–	15	14	–	14
Pertes (gains) résultant de modifications de régimes	11	(6)	5	–	–	–
Charge au titre des prestations définies [note 10 c)]	613	236	849	897	239	1 136
Charge au titre des cotisations définies	35	–	35	32	–	32
Charge totale	648	236	884	929	239	1 168
Rendement des titres réservés [note 6 b)]	–	(15)	(15)	–	(16)	(16)
<b>Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel (note 9)</b>	<b>648</b>	<b>221</b>	<b>869</b>	929	223	1 152
(Profits) pertes de réévaluation						
Rendement des actifs des régimes à l'exclusion des produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	3 569	–	3 569	(2 502)	–	(2 502)
Gains actuariels [note 10 f)]	(7 234)	(1 205)	(8 439)	(2 593)	(494)	(3 087)
Variation du plafonnement des actifs [note 10 c)]	1	–	1	–	–	–
<b>Composante incluse dans les autres éléments du résultat global [note 10 c)]<sup>2, 3</sup></b>	<b>(3 664)</b>	<b>(1 205)</b>	<b>(4 869)</b>	(5 095)	(494)	(5 589)

1. Les réévaluations des régimes des autres avantages à long terme sont comptabilisées en résultat net pour l'exercice au cours duquel elles se produisent. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les régimes des autres avantages à long terme du secteur Postes Canada au 31 décembre 2022 se chiffrait à 5,23 % (2,86 % en 2021).

2. Les montants présentés dans ce tableau excluent une charge d'impôt de 1 218 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (charge d'impôt de 1 401 millions de dollars au 31 décembre 2021).

3. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages du secteur Postes Canada au 31 décembre 2022 se chiffraient respectivement à 5,27 % et 5,28 %, comparativement à respectivement 3,22 % et 3,26 % au 31 décembre 2021.

**f) (Gains actuariels) pertes actuarielles**

Les composantes des (gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisées à l'état consolidé du résultat global se présentent comme suit :

(en millions)

	Exercice clos le 31 décembre 2022			Exercice clos le 31 décembre 2021		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Pertes actuarielles (gains actuariels) sur les obligations au titre des autres avantages à long terme						
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant de changements dans les hypothèses démographiques	–	14	14	–	(11)	(11)
Gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	–	(17)	(17)	–	(12)	(12)
Pertes actuarielles découlant des ajustements liés à l'expérience	–	8	8	–	5	5
<b>Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisées en résultat net [note 10 e]</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>(18)</b>	<b>(18)</b>
(Gains actuariels) pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations définies						
Gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(710)	(72)	(782)	–	(41)	(41)
Gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(7 020)	(1 133)	(8 153)	(2 982)	(496)	(3 478)
Pertes actuarielles découlant des ajustements liés à l'expérience	496	–	496	389	43	432
<b>Gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global [note 10 e]</b>	<b>(7 234)</b>	<b>(1 205)</b>	<b>(8 439)</b>	<b>(2 593)</b>	<b>(494)</b>	<b>(3 087)</b>
<b>Total des gains actuariels [note 10 c]</b>	<b>(7 234)</b>	<b>(1 200)</b>	<b>(8 434)</b>	<b>(2 593)</b>	<b>(512)</b>	<b>(3 105)</b>

### g) Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles moyennes pondérées retenues dans l'évaluation des régimes à prestations définies importants du Groupe sont les suivantes :

	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation	5,27 %	5,28 %	3,22 %	3,26 %
Indice des prix à la consommation <sup>1</sup>	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Charge au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – coût des services rendus au cours de la période	3,35 %	3,42 %	2,67 %	2,74 %
Taux d'actualisation – coût financier et produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	2,82 %	2,94 %	2,67 %	2,74 %
Indice des prix à la consommation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'évolution des coûts des soins de santé <sup>2</sup>	s. o.	4,99 %	s. o.	4,97 %

1. En 2022; 3,7 % en 2023, 2,2 % en 2024 et 2,0 % par la suite.

2. Les taux d'évolution des coûts des soins de santé en 2022 et 2021 étaient de 4,99 % et 4,97 % respectivement, diminuant progressivement pour atteindre 4,00 % d'ici 2040.

Les espérances de vie moyennes retenues dans l'évaluation des obligations au titre des prestations définies des régimes d'importance sont les suivantes :

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Espérance de vie <sup>1</sup> à 60 ans aux 31 décembre 2022 et 2021 (en années)		
Hommes	26	26
Femmes	29	29
Espérance de vie <sup>1</sup> à 60 ans aux 31 décembre 2042 et 2041 (en années)		
Hommes	27	27
Femmes	30	30

1. Les espérances de vie moyennes ont été établies en fonction du Rapport final sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires, plus particulièrement 103 % (hommes) et 102 % (femmes) des taux des tables de mortalité CPM 2014 pour le secteur privé utilisant l'échelle d'amélioration CPM B. L'historique des régimes de retraite de Postes Canada a fait l'objet d'un examen en 2022, et les résultats de ce dernier confirment que ces tables ajustées sont celles qui concordent le mieux avec l'expérience passée.

**h) Analyse de sensibilité**

L'analyse de sensibilité des principales hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations définies du Groupe se présente comme suit :

(en millions)

	Au 31 décembre 2022			Au 31 décembre 2021		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
<b>Sensibilité aux taux d'actualisation</b>						
Augmentation de 0,5 % des taux d'actualisation	(1 659)	(182)	(1 841)	(2 482)	(310)	(2 792)
Diminution de 0,5 % des taux d'actualisation	1 784	203	1 987	2 704	352	3 056
<b>Sensibilité à l'indice des prix à la consommation (IPC)</b>						
Augmentation de 0,25 % de l'IPC	662	22	684	1 085	35	1 120
Diminution de 0,25 % de l'IPC	(641)	(21)	(662)	(1 049)	(33)	(1 082)
<b>Sensibilité aux tables de mortalité</b>						
Augmentation de 10 % des tables de mortalité	(523)	(40)	(563)	(761)	(90)	(851)
Diminution de 10 % des tables de mortalité	572	47	619	780	105	885
<b>Sensibilité des taux d'évolution des coûts des soins de santé</b>						
Augmentation de 1 % des taux d'évolution des coûts des soins de santé	s. o.	298	298	s. o.	498	498
Diminution de 1 % des taux d'évolution des coûts des soins de santé	s. o.	(239)	(239)	s. o.	(388)	(388)

L'analyse de sensibilité qui précède est hypothétique et doit être utilisée avec circonspection. Les fluctuations des montants en fonction des variations indiquées ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que le rapport entre la variation de l'hypothèse et celle du montant n'est peut-être pas linéaire. Les sensibilités ont été calculées indépendamment des variations des autres hypothèses clés. Les variations d'un facteur peuvent entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait amplifier ou réduire certaines sensibilités. Les méthodes qui ont servi à l'établissement de cette analyse de sensibilité sont conformes à celles qui avaient été retenues pour calculer les obligations au titre des prestations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages.

La sensibilité aux tables de mortalité démontre l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de la probabilité de décès dans un intervalle d'un an pour ce qui est des participants aux régimes de divers âges.

Les durées moyennes pondérées des obligations au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme du Groupe varient, respectivement, de 12 à 19 années, de 7 à 17 années et de 2 à 7 années.

**i) Total des paiements en espèces et allégement de la capitalisation**

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe se présente comme suit :

(en millions)

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>	Exercice clos le 31 décembre 2021
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages [note 10 c)]	156	155
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite [note 10 c)]	386	388
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite [note 10 c)]	49	64
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	591	607
Cotisations aux régimes à cotisations définies	35	32
<b>Total des paiements versés en espèces</b>	<b>626</b>	<b>639</b>

En vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et ses règlements connexes, le montant total de l'allégement de solvabilité est plafonné à 15 % des passifs d'un régime au titre de la solvabilité. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs selon les évaluations actuarielles sur une période de cinq ans en présomption de solvabilité. En vertu de cette *Loi* et de cette réglementation, Postes Canada aurait été tenue d'effectuer des paiements spéciaux de solvabilité de 794 millions de dollars pour 2022 et d'environ 339 millions de dollars en 2023, étant donné que l'allégement de solvabilité disponible en vertu de la *Loi* a été entièrement utilisé; toutefois, en vertu du *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*, Postes Canada bénéficie d'un allégement temporaire de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024.

En octobre 2022, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a levé les restrictions qui avaient été imposées aux paiements compensatoires du Régime de retraite agréé de Postes Canada. Cette modification fait en sorte que les exigences de capitalisation à l'égard de ces paiements sont dorénavant conformes aux règles appliquées aux autres régimes sous réglementation fédérale.

**j) Cotisations futures prévues**

En 2023, le montant total estimatif des cotisations du Groupe aux régimes de retraite à prestations définies s'élèvera à 138 millions de dollars, ce qui comprend les cotisations régulières au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes, qui avoisineront les 91 millions de dollars.

La situation de solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du régime) et la situation de continuité (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du régime) du Régime se sont améliorées en 2022, de sorte que les ratios de capitalisation respectifs estimatifs dépasseront respectivement 105 % et 125 % pour le Régime de pension agréé de Postes Canada au 31 décembre 2022. Par conséquent, Postes Canada pourrait devoir obligatoirement se servir de l'excédent et ne sera pas autorisée à faire des cotisations régulières une fois l'évaluation actuarielle déposée auprès du BSIF et de l'ARC plus tard en 2023. Les résultats des évaluations actuarielles finales pourraient différer considérablement de ces estimations. La situation de capitalisation et les impacts sur les cotisations régulières seront réévalués à la prochaine date d'évaluation.

## 11. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur le résultat. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat au fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des gouvernements fédéral et provinciaux.

Les sources des différences temporaires générant des actifs (passifs) d'impôt différé nets qui ont une incidence sur le résultat net et les autres éléments du résultat global (AERG) s'établissent comme suit :

(en millions)

	31 décembre 2021	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les AERG	31 décembre 2022
<b>Actifs (passifs) d'impôt différé nets</b>				
Immobilisations	(131)	(35)	–	(166)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(338)	(15)	–	(353)
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	19	(3)	–	16
Obligations locatives	386	18	–	404
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	633	67	(1 218)	(518)
Report des pertes autres qu'en capital	–	65	–	65
Autres	(9)	5	23	19
<b>Actifs (passifs) d'impôt différé nets</b>	<b>560</b>	<b>102</b>	<b>(1 195)</b>	<b>(533)</b>

(en millions)

	31 décembre 2020	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les AERG	31 décembre 2021
<b>Actifs (passifs) d'impôt différé nets</b>				
Immobilisations	(103)	(28)	–	(131)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(317)	(21)	–	(338)
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	57	(38)	–	19
Obligations locatives	366	20	–	386
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	1 902	132	(1 401)	633
Autres	(22)	3	10	(9)
<b>Actifs (passifs) d'impôt différé nets</b>	<b>1 883</b>	<b>68</b>	<b>(1 391)</b>	<b>560</b>

Présenté à l'état consolidé de la situation financière :

(en millions)

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs d'impôt différé	3	572
Passifs d'impôt différé	536	12
<b>(Passifs) actifs d'impôt différé nets</b>	<b>(533)</b>	<b>560</b>

Bien que la Société soit en position de passifs d'impôt différé nets, la comptabilisation des actifs d'impôt différé est fondée sur l'évaluation, par la direction, de tous les indices disponibles, comme les résultats d'exploitation à long terme prévus, qui suggèrent que la réalisation des actifs d'impôt différé est probable.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour les différences temporaires liées à des participations dans les filiales, car la Société est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et il est probable que celles-ci ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Le montant total de ces différences temporaires au 31 décembre 2022 se chiffre à 985 millions de dollars (791 millions de dollars en 2021).

Les principales composantes de la charge (du recouvrement) d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

(en millions)

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>	Exercice clos le 31 décembre 2021
Charge d'impôt exigible	38	9
Recouvrement d'impôt différé afférent à la naissance et à la résorption des différences temporaires	(102)	(68)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	<b>(64)</b>	(59)

Le recouvrement d'impôt sur le résultat diffère du montant qui aurait été établi en appliquant le taux d'impôt fédéral prévu par la loi pour la Société de 25 % (25 % en 2021) à la perte avant impôt. Les raisons qui expliquent cette différence sont les suivantes :

(en millions)

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>	Exercice clos le 31 décembre 2021
Perte avant impôt	(292)	(246)
Impôt fédéral au taux prévu par la loi pour la Société	(73)	(61)
Impôt provincial des filiales moins l'abattement d'impôt fédéral	5	4
Ajustements sur exercices antérieurs	-	(1)
Autre	4	(1)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	<b>(64)</b>	(59)

## 12. Goodwill

Le goodwill a été réparti, lors de la comptabilisation initiale, entre deux unités génératrices de trésorerie qui correspondent au secteur Purolator et au secteur SCI. La valeur comptable du goodwill pour ces secteurs s'établit comme suit :

(en millions)

	<b>Aux 31 décembre 2021 et 2022</b>		
	Secteur Purolator	Secteur SCI	<b>Total</b>
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	121	9	<b>130</b>

### Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an, à la clôture des troisième et quatrième trimestres pour respectivement le secteur SCI et le secteur Purolator. La valeur recouvrable de chaque secteur est estimée en fonction de la valeur d'utilité, et il a été déterminé qu'elle était supérieure à la valeur comptable. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à ce titre pour l'exercice considéré ni pour l'exercice précédent.



Le calcul de la valeur d'utilité pour le secteur Purolator, qui est le seul à avoir un solde significatif, repose sur les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie futurs ont été actualisés pour déterminer la valeur d'utilité. Les flux de trésorerie sont fondés sur le plan quinquennal de Purolator, qui concorde avec l'expérience passée et la manière dont Purolator est gérée. Les flux de trésorerie ont été établis par extrapolation en leur appliquant un taux de croissance à perpétuité de 2,5 % (2,5 % en 2021), qui tient compte à la fois des taux de croissance et d'inflation et qui constitue un taux acceptable compte tenu de l'information disponible et des normes en vigueur dans l'industrie au moment du test de dépréciation.
- Un taux d'actualisation avant impôt de 16,1 % (15,9 % en 2021) a été appliqué pour calculer la valeur recouvrable de Purolator, qui est fondée sur le coût moyen pondéré du capital de Purolator.

### 13. Fournisseurs et autres créditeurs

(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Comptes fournisseurs	235	219
Charges à payer et autres créditeurs	584	494
Administrations postales étrangères	116	88
Mandats-poste en circulation	16	17
Impôt à payer	64	63
<b>Total</b>	<b>1 015</b>	<b>881</b>

Des informations sur les risques de marché et de liquidité relatifs aux fournisseurs et autres créditeurs sont présentées à la note 19.

### 14. Provisions

Le tableau ci-après présente les variations des provisions pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

(en millions)

	Litiges	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2021	42	15	57
Provisions supplémentaires constituées	17	9	26
Provisions utilisées au cours de l'exercice	(13)	(12)	(25)
Réduction au titre de la réévaluation des provisions	(3)	-	(3)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>43</b>	<b>12</b>	<b>55</b>

#### *Litiges*

La provision pour litiges représente la meilleure estimation de la direction des sorties de trésorerie probables liées aux litiges et aux griefs, ainsi qu'à d'autres réclamations dont les tribunaux n'ont pas été saisis. L'échéancier des sorties de trésorerie pour ces litiges est incertain, car il est souvent subordonné au dénouement futur d'événements donnés, notamment, mais pas exclusivement, à la durée des procédures judiciaires.

#### *Autres*

Les autres provisions englobent diverses provisions au titre de la taxe de vente et autres provisions de la Société, y compris les provisions pour démantèlement, qui correspondent à la meilleure estimation de la direction des sorties de trésorerie probables.

## 15. Passifs éventuels

- a) Le 25 octobre 2022, une demande de recours collectif a été déposée à la Cour supérieure du Québec contre plusieurs défendeurs, y compris Postes Canada. Dans la demande, il est allégué que les défendeurs font la promotion de cartes de crédit prépayées (Visa, Mastercard, American Express) avec une limite de dépenses préétablie et les vendent à un prix supérieur à celui affiché, ce qui constituerait une violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec et de la *Loi sur la concurrence* du Canada. Le recours collectif proposé inclurait tous les consommateurs au Canada qui ont acheté une carte prépayée de n'importe lequel des défendeurs depuis le 8 mai 2019 et qui ont payé un prix supérieur au prix affiché sur la carte (excluant la taxe de vente). La Cour n'a pas encore autorisé le recours collectif. La Société a déterminé que la probabilité d'une sortie de ressources est faible.
- b) Une demande a été déposée à la Cour supérieure du Québec le 6 juillet 2020 afin d'intenter un recours collectif contre Postes Canada, au nom d'un groupe de clients qui, depuis le 14 mars 2020, ont payé pour le service de livraison accélérée de Postes Canada, dont la garantie de livraison à temps n'a pas été respectée. Postes Canada a suspendu les garanties de livraison à temps le 19 mars 2020, jusqu'à nouvel ordre, en raison de la COVID-19, et a apporté des changements à son mode de fonctionnement afin de protéger la santé et la sécurité de ses employés et des Canadiens. La poursuite allègue que Postes Canada a néanmoins continué à promouvoir les garanties de livraison de services accélérés tout en refusant de les honorer. Le recours collectif proposé est maintenant composé uniquement de consommateurs (plutôt que de comptes commerciaux) dans la province de Québec seulement et cherche à obtenir des remboursements complets, des dommages-intérêts compensatoires et des dommages-intérêts punitifs. La Cour n'a pas encore autorisé le recours collectif. Il est impossible de prédire l'issue de ce recours collectif.
- c) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe conclut des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, chaque société du Groupe offre des indemnités à chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants ainsi qu'à certains de ses employés, soit aux termes de règlements administratifs, soit aux termes d'ententes, afin de les dédommager pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer les passifs éventuels futurs au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé à cet égard dans les états financiers consolidés.

- d) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est partie à différentes questions de main-d'œuvre, diverses réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent pas être estimées ou ne sont pas probables à l'heure actuelle. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable, et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable. Alors que la Société met en œuvre des décisions sur ces questions de main-d'œuvre, ces provisions pourraient être ajustées dans des périodes ultérieures, car il est impossible de prévoir l'issue. D'autres renseignements détaillés ne seront pas présentés, puisqu'ils pourraient être préjudiciables à la Société.

## 16. Prêts et emprunts

(en millions)

	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Juste valeur <sup>3</sup>	Valeur comptable	Juste valeur <sup>3</sup>	Valeur comptable
Obligations, série 2, échéant en juillet 2025, portant intérêt à 4,08 %, payable semestriellement le 16 janvier et le 16 juillet <sup>1,2</sup>	500	499	545	499
Obligations, série 1, échéant en juillet 2040, portant intérêt à 4,36 %, payable semestriellement le 16 janvier et le 16 juillet <sup>1,2</sup>	510	499	653	499
<b>Total des prêts et emprunts (tous non courants)</b>	<b>1 010</b>	<b>998</b>	1 198	998

1. La Société a le droit de rembourser les obligations avant l'échéance en payant une prime par rapport à la juste valeur.
2. Les obligations constituent des obligations directes, inconditionnelles et non garanties de la Société et des obligations directes et inconditionnelles du gouvernement du Canada.
3. Les justes valeurs estimées présentées pour les prêts et emprunts sont classées au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et sont appliquées sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert entre les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

Des informations complémentaires au sujet des exigences concernant le capital et la capacité d'emprunt imposées au Groupe en vertu de règles extérieures sont présentées aux notes 18 et 19 c).

La charge d'intérêts sur les prêts et emprunts s'établit à 42 millions de dollars (42 millions de dollars en 2021) et est inscrite dans les fournisseurs et autres créditeurs. Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à l'état consolidé des flux de trésorerie.

Les remboursements futurs du capital des prêts et emprunts s'établissent comme suit :

(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Échéances		
2025	500	500
2040	500	500
	<b>1 000</b>	1 000

## 17. Obligations locatives

### a) Obligations locatives

(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés<sup>1,2</sup></b>		
Moins d'un an	149	159
De un an à cinq ans	632	567
Plus de cinq ans	1 320	1 240
<b>Total des obligations locatives non actualisées</b>	<b>2 101</b>	1 966
<b>Obligations locatives comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière</b>	<b>1 583</b>	1 514
Obligations locatives courantes	129	123
Obligations locatives non courantes	1 454	1 391

- Les montants présentés dans le tableau qui précède comprennent des paiements au titre de la location (flux de trésorerie non actualisés) totalisant 27 millions de dollars (30 millions de dollars en 2021) qui seront versés, dans le cours normal des activités, à des parties liées pour des locaux destinés aux services postaux.
- Les contrats de location qui ne sont pas encore en vigueur, mais pour lesquels des engagements avaient été pris au 31 décembre 2022, prévoient des sorties de trésorerie futures de 71 millions de dollars (62 millions de dollars au 31 décembre 2021) qui n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation de ces obligations locatives.

### b) Variations des passifs attribuables aux activités de financement

(en millions)

	31 décembre 2020	Paiements	Intérêts	Entrées nettes (contrats de location)	31 décembre 2021	Paiements	Intérêts	Entrées nettes (contrats de location)	31 décembre 2022
Obligations locatives	1 414	(164)	39	225	1 514	(165)	41	193	1 583

## 18. Gestion du capital

La Société est assujettie à la *Loi sur la Société canadienne des postes* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (les *Lois*) et à toutes les instructions données conformément aux *Lois*. Les *Lois* influent sur la façon dont la Société gère son capital, entre autres, en établissant les grands objectifs de la Société. Tout en offrant des services postaux de base et en poursuivant ses objectifs, la Société doit notamment mener ses activités de manière à assurer son autonomie financière. Elle doit aussi offrir des services selon des normes qui répondent aux besoins de la population canadienne.

Le capital de la Société se compose du total de ses prêts et emprunts, des autres passifs (non courants) et des capitaux du Canada. Cette définition qui est utilisée par la direction pourrait ne pas être comparable aux indicateurs présentés par d'autres sociétés postales ou organismes publics.

L'encours total des prêts et emprunts s'établit à 998 millions de dollars au 31 décembre 2022 (998 millions de dollars en 2021). Les capitaux du Canada étaient en situation de surplus de 6 359 millions de dollars au 31 décembre 2022 (3 025 millions de dollars en 2021). La hausse des capitaux du Canada s'explique par les profits de réévaluations des régimes à prestations définies de 2022, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement inclus dans les résultats non distribués ou le déficit accumulé de la Société, partiellement contrebalancés par la perte nette. En avril 2022, le gouvernement du Canada a approuvé le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* afin d'accorder à Postes Canada un allègement temporaire de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. Des

précisions à ce sujet et sur les risques associés à l'allègement des cotisations spéciales sont fournies à la note 10 b).

En gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants :

- assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation de ses plans d'exploitation et stratégiques;
- maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

Ces objectifs et les stratégies connexes sont examinés et approuvés chaque année par le Conseil d'administration dans le cadre de l'étude du Plan d'entreprise annuel, qui est ensuite soumis à l'approbation du Conseil du Trésor. Le plan d'entreprise de la Société pour 2023 à 2027 a été déposé auprès de la ministre responsable de la Société canadienne des postes le 11 novembre 2022.

La capacité d'emprunt de la Société et les facilités de crédit auxquelles elle a accès sont décrites à la note 19 c) sur le risque de liquidité découlant d'instruments financiers. La partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la Société indique son intention d'emprunter dans son Plan d'entreprise annuel ou dans une modification du Plan, qui doivent tous deux être approuvés par le Conseil d'administration et le Conseil du Trésor. De plus, les conditions détaillées de chaque emprunt doivent être approuvées par la ministre des Finances.

Le montant d'emprunt autorisé de la Société auprès d'autres sources que l'État est approuvé en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*. La *Loi sur la Société canadienne des postes* prévoit le plafonnement des prêts consentis à la Société sur le Trésor du Canada ainsi que l'établissement d'une structure de capital composée de capital-actions qui autorise la Société à émettre des actions à ses employés et au gouvernement du Canada. Cette méthode de financement n'a pas été utilisée. Des informations complémentaires au sujet du montant global d'emprunt autorisé de la Société sont présentées à la note 19 c).

La Société n'est pas assujettie, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant le capital. Aux termes de divers accords d'emprunt, les filiales doivent respecter certaines clauses restrictives en matière de ratios de la dette à long terme au résultat avant intérêt, impôt et amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et de couverture des intérêts. Les filiales respectent toutes les clauses restrictives.

## 19. Instruments financiers et gestion des risques

### Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. La fonction de trésorerie de la Société gère les risques qui découlent des activités d'investissement selon les politiques approuvées par le Conseil d'administration. Les placements sont détenus à des fins de liquidités ou à long terme de manière à procurer le taux de rendement le plus élevé possible conformément aux politiques de placement approuvées par le Conseil d'administration. Le Groupe possède divers autres instruments financiers, notamment les clients et autres débiteurs, les fournisseurs et autres créditeurs et les salaires à payer, lesquels découlent directement de ses activités. Le Groupe achète et vend des dérivés afin de gérer certains risques, conformément à sa politique de gestion des risques. Les dérivés ne sont jamais achetés à des fins de spéculation.

Les stratégies de gestion des risques sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions et des circonstances futures et de l'évolution de la conjoncture économique. Les stratégies futures pourraient ne pas protéger entièrement le Groupe des effets négatifs à court terme, dont les plus importants pourraient avoir une incidence sur les ressources en liquidités et en capitaux ainsi que l'exposition aux pertes de crédit.

#### a) **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque de pertes que font courir les fluctuations de facteurs de marché externes comme les taux d'intérêt, les cours du change et le prix des marchandises.

**a.1) Risque de taux d'intérêt** – Les placements du Groupe comprennent les équivalents de trésorerie, les titres négociables et les titres réservés. Ils sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Presque tous les placements sont des titres de créance à taux fixe; ils sont donc exposés au risque que leur juste valeur change par suite de fluctuations des taux d'intérêt. Ce risque est atténué soit par des placements dans des instruments à court terme, soit, dans le cas de titres réservés, par des titres dont l'échéance est plus lointaine, afin que le risque corresponde mieux à certains passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi à long terme auxquels les titres grevés d'affectations d'origine externe se rattachent. Au 31 décembre 2022, la durée moyenne jusqu'à l'échéance des placements du portefeuille de titres réservés est de 10 ans (11 ans en 2021).

Le Groupe a effectué une analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt en utilisant une augmentation ou une diminution de 1 %, ce qui représente l'évaluation par la direction d'une variation raisonnablement possible des taux d'intérêt, étant donné la nature et la durée jusqu'à l'échéance des placements en circulation. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt sur le marché, si toutes les autres variables restaient constantes, ferait diminuer ou augmenter la valeur des titres réservés et des autres éléments du résultat global de 37 millions de dollars au 31 décembre 2022 (54 millions de dollars en 2021). De telles variations de leur valeur seraient en partie compensées par la variation de la valeur de certains passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi à long terme. La totalité des prêts et emprunts du Groupe présente des taux d'intérêt fixes et des modalités de remboursement anticipé comportant une prime par rapport à la juste valeur.

**a.2) Risque de change** – L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada; le risque est surtout attribuable aux règlements internationaux conclus avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaie étrangère. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£), le yen japonais (JP¥) et le renminbi chinois (CN¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Le secteur Postes Canada possède un programme de couverture économique visant à réduire les risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en DTS prévues. Il n'y avait aucun contrat de change à terme en cours au 31 décembre 2022. L'ajustement de réévaluation à la valeur de marché au titre des contrats de change à terme en cours au 31 décembre 2021 n'était pas important.

Les profits (pertes) de change et sur dérivés comptabilisés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 n'étaient pas importants. L'effet d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % des taux de change en vigueur au 31 décembre 2022 sur l'exposition restante aux variations du taux du change, en supposant que toutes les autres variables ne changent pas, ferait augmenter ou diminuer le résultat net de l'exercice de 21 millions de dollars (21 millions de dollars en 2021).

**a.3) Risque marchandises** – Le Groupe est, par sa nature, exposé au risque d'augmentation du prix du carburant. Il atténue ce risque en partie en imposant un supplément pour le prix du carburant à certains de ses produits. Une telle technique d'atténuation des risques est reconnue dans le secteur et mise en pratique depuis longtemps; elle ne nécessite donc pas un recours aux instruments dérivés pour gérer l'exposition résiduelle au risque marchandises.

## b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles et amène le Groupe à subir une perte financière. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées par les clients au comptant ou au moyen des principales cartes de crédit.

La valeur comptable des actifs financiers inscrite dans les états financiers consolidés, qui est présentée nette des pertes de crédit attendues, correspond à l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. Le Groupe ne croit pas être exposé à d'importantes concentrations du risque de crédit.

**b.1) Équivalents de trésorerie, titres négociables et titres réservés** – Le risque de crédit lié aux placements en équivalents de trésorerie, en titres négociables et en titres réservés est réduit grâce à des placements auprès d'émetteurs qui répondent à des critères de placement précis et à l'imposition d'un plafond monétaire par type de produit financier et par émetteur de titres. Les placements dans des institutions financières et des sociétés doivent être de la catégorie investissement et avoir des cotes minimales de deux agences de notation indépendantes équivalant aux cotes R-1 (moyen) pour les placements à court terme et A pour les placements à long terme du Dominion Bond Rating Service (DBRS). Le Groupe examine régulièrement les cotes de crédit des émetteurs de ses placements, et il liquide les placements dans un délai donné si la cote de crédit de l'émetteur descend en deçà des niveaux acceptables.

Postes Canada a revu et augmenté ses estimations des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à l'égard de certains titres négociables et de certains placements en titres réservés pour des catégories de placements dont les échéances sont supérieures à 12 mois en 2022. Aucune provision significative ni aucune perte de valeur à l'égard de placements n'ont été comptabilisées au cours ou à la clôture de l'exercice (aucun en 2021).

Le tableau qui suit présente la concentration du risque de crédit en fonction des cotes de crédit des titres de créance détenus à titre d'équivalents de trésorerie, de titres négociables ou de titres réservés.



(en millions)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021		
	R-1 (élevé) <sup>1</sup> / AAA <sup>4</sup>	R-1 (moyen) <sup>2</sup> / AA <sup>5</sup>	R-1 (faible) <sup>3</sup> / A <sup>6</sup>	R-1 (élevé) / AAA	R-1 (moyen) / AA	R-1 (faible) / A
Équivalents de trésorerie	-	20	-	-	-	-
Titres négociables	578	446	59	614	665	82
Titres réservés	190	93	90	242	117	123
Taux de pertes de crédit attendues sur 12 mois	0,00 %	0,29 %	0,29 %	0,00 %	0,29 %	0,29 %

Les cotes de crédit Dominion Bond Rating Service (DBRS) applicables aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables sont de la catégorie investissement et sont définies comme suit :

1. R-1 (élevé) : Crédit de la plus haute qualité. La capacité de remboursement (par le débiteur) des obligations financières à court terme à mesure qu'elles deviennent exigibles est exceptionnellement élevée. Il est improbable que cette capacité puisse être altérée par des événements futurs.
2. R-1 (moyen) : Crédit de qualité supérieure. La capacité de remboursement (par le débiteur) des obligations financières à court terme à mesure qu'elles deviennent exigibles est très élevée. Ne diffère que légèrement de celle de la cote R-1 (élevé). Il est improbable que cette capacité soit très vulnérable aux événements futurs.
3. R-1 (faible) : Crédit de bonne qualité. La capacité de remboursement (par le débiteur) des obligations financières à court terme à mesure qu'elles deviennent exigibles est importante. Dans l'ensemble, celle-ci n'est pas aussi bonne que dans le cas des cotes plus élevées. Cette capacité pourrait être vulnérable aux événements futurs, mais les facteurs défavorables pertinents sont jugés gérables.

Les cotes de crédit de DBRS applicables aux titres réservés sont de la catégorie investissement et sont définies comme suit :

4. AAA : Le portefeuille de prêts (titres de créance) est assorti d'un crédit de la plus haute qualité.
5. AA : Le portefeuille de prêts (titres de créance) est assorti d'un crédit de qualité supérieure.
6. A : Le portefeuille de prêts (titres de créance) est assorti d'un crédit de bonne qualité.

La valeur comptable brute des titres de créance avoisine leur valeur comptable nette en raison de la faiblesse du taux de pertes de crédit attendues.

**b.2) Clients et autres débiteurs** – Le risque de crédit lié aux créances à recevoir de clients grossistes et commerciaux est atténué par l'importance de la clientèle du Groupe, qui regroupe à peu près tous les secteurs d'activité au Canada. Le Groupe applique un programme d'évaluation du crédit de chaque client selon la solidité financière et les habitudes de paiement, et limite le montant du crédit accordé. Il surveille ses comptes clients en fonction de ces limites de crédit et de l'ancienneté des factures impayées.

Le risque de crédit attribuable aux créances liées aux administrations postales étrangères, autres que le United States Postal Service (USPS), est généralement atténué par la compensation des montants dus à chacune d'elles, conformément aux dispositions de l'Union postale universelle. Les montants à recevoir et exigibles du USPS sont réglés indépendamment, en vertu d'une entente bilatérale entre la Société et le USPS. Les estimations des créances et des créditeurs, y compris les paiements provisionnels mensuels, sont fondées sur des données statistiques quant au poids et au nombre de pièces échangées par le Canada et les États-Unis. La facturation à chaque administration postale étrangère du règlement définitif peut se faire un an ou plus après la prestation du service.

L'ancienneté des créances et la provision pour créances douteuses au titre des clients et autres débiteurs se détaillent comme suit :

(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Comptes clients :		
En règle	562	505
En souffrance depuis 1 jour à 15 jours	104	88
En souffrance depuis 16 à 30 jours	46	24
En souffrance depuis plus de 30 jours	44	33
Provision pour créances douteuses	(8)	(9)
Comptes clients – nets	748	641
Comptes clients – administrations postales étrangères	195	221
Autres débiteurs	110	106
Clients et autres débiteurs	<b>1 053</b>	968

Un taux moyen pondéré des pertes de crédit attendues se situant entre 0 % et 1,1 % (0 % et 1,5 % en 2021), en fonction de l'historique des radiations, est appliqué aux montants en règle et en souffrance. L'ancienneté des comptes clients fait l'objet d'un suivi afin de détecter toute détérioration possible du crédit.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Les placements sont concentrés dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

En vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, la Société a droit à un allègement dont le montant total est plafonné à 15 % du montant des passifs d'un régime au titre de la solvabilité. En avril 2022, le gouvernement du Canada a approuvé le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* afin d'accorder à Postes Canada un allègement temporaire de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. Des informations complémentaires à ce sujet sont présentées à la note 10 i). De son avis, la Société a des liquidités et une capacité d'emprunt autorisés suffisants pour couvrir ses activités pour au moins les 12 prochains mois.

Le plan d'emprunt de la Société est examiné et approuvé chaque année par le Conseil d'administration, puis soumis à l'approbation du Conseil du Trésor sur la recommandation de la ministre responsable de Postes Canada et du ministre des Finances, dans le cadre du processus d'approbation du Plan d'entreprise de la Société (note 18). Conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société peut emprunter un montant maximal de 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada. Aux termes de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, la Société est autorisée à emprunter à d'autres sources que l'État des sommes ne dépassant pas un montant principal dû de 2,5 milliards de dollars, en conformité avec les conditions approuvées par le ministre des Finances. Les obligations locatives ne sont pas assujetties à cette limite. Au 31 décembre 2022, le montant global d'emprunt autorisé comprend une somme maximale de 100 millions de dollars (100 millions de dollars en 2021) pouvant être utilisée pour la gestion de la trésorerie sous la forme d'emprunts à court terme.

Des lettres de crédit sont émises pour un montant de 18 millions de dollars (16 millions de dollars en 2021) au 31 décembre 2022. Aucune somme n'est prélevée sur les facilités d'emprunt à court terme au 31 décembre 2022. Le secteur Postes Canada disposait de 1 921 millions de dollars en placements liquides non affectés au 31 décembre 2022, soit une position de liquidité nette de 923 millions de dollars (1 251 millions de dollars en 2021), une fois soustrait l'encours des prêts et emprunts de 998 millions de dollars (998 millions de dollars en 2021).

Au 31 décembre 2022, les filiales de la Société ont accès à des facilités de crédit s'élevant à 170 millions de dollars (165 millions de dollars en 2021), dont aucun montant (2 millions de dollars en 2021) n'est utilisé à la clôture de l'exercice. Les filiales disposent également de lettres de crédit totalisant 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2021). Des informations complémentaires au sujet des prêts et emprunts du Groupe sont présentées à la note 16.

Le tableau suivant contient des précisions sur les échéances contractuelles des passifs financiers. Les montants représentent les flux de trésorerie non actualisés des passifs financiers selon la date de paiement applicable la plus proche. Le tableau comprend les flux de trésorerie du capital et des intérêts.

### Au 31 décembre 2022

(en millions)

	Moins d'un an	Plus d'un an, mais moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Ne portant pas intérêt <sup>1</sup>	1 417	–	–	1 417
Obligations, série 1	21	87	784	892
Obligations, série 2	21	541	–	562
	<b>1 459</b>	<b>628</b>	<b>784</b>	<b>2 871</b>

### Au 31 décembre 2021

(en millions)

	Moins d'un an	Plus d'un an, mais moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Ne portant pas intérêt <sup>1</sup>	1 317	–	–	1 317
Obligations, série 1	21	88	805	914
Obligations, série 2	21	561	–	582
	<b>1 359</b>	<b>649</b>	<b>805</b>	<b>2 813</b>

1. La catégorie « Ne portant pas intérêt » comprend les passifs financiers inclus dans les fournisseurs et autres créiteurs ainsi que dans les salaires et avantages à payer et provisions connexes.

La gestion de la dette et des capitaux propres du Groupe, qui est résumée à la note 18, influe également sur le risque de liquidité découlant des instruments financiers.

## 20. Engagements

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe conclut des ententes contractuelles pour acquérir des biens et des services sur des périodes qui quelquefois s'étendent sur plus d'un an. Ces ententes contractuelles comprennent habituellement des droits de résiliation qui permettent au Groupe de résilier des contrats sans pénalité, à sa discrétion. Les décaissements dépendent en grande partie des besoins futurs fondés sur les volumes et la consommation. Les principales ententes concernent les services contractuels de transport et de technologie de l'information, les charges d'exploitation, de gestion des installations et des biens immobiliers ainsi que les contrats liés à l'achat de véhicules et au matériel des installations.

Les ententes contractuelles avec des fournisseurs externes ne comportant aucune disposition de résiliation pour raisons de commodité s'élevaient à environ 130 millions de dollars au 31 décembre 2022, et sont en vigueur jusqu'en 2027.

## 21. Produits tirés de contrats conclus avec des clients

(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Créances découlant de contrats conclus avec des clients	958	882
Autres débiteurs	54	52
Actifs sur contrat	41	34
<b>Total des clients, autres débiteurs et actifs sur contrat</b>	<b>1 053</b>	<b>968</b>

(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Passifs sur contrats, inclus dans ce qui suit :		
Produits différés (courants)	166	186
Autres passifs (non courants)	5	1
<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>187</b>

Le tableau qui suit fournit un rapprochement des passifs sur contrat.

(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Passifs sur contrat à l'ouverture de la période	187	225
Produits comptabilisés inclus dans les produits différés (courants) et les autres passifs (non courants) à l'ouverture de la période	(182)	(224)
Augmentation attribuable aux montants encaissés ou facturés, à l'exclusion des montants comptabilisés dans les produits au cours de la période	166	186
<b>Passifs sur contrat à la clôture de la période</b>	<b>171</b>	<b>187</b>

## 22. Ventilation des produits

### a) Informations sur les produits répartis par régions géographiques

En ce qui concerne la Société, les produits présentés pour les régions géographiques autres que le Canada le sont en fonction de l'emplacement de l'administration postale étrangère qui a recours au service. En ce qui concerne les autres secteurs et l'unité fonctionnelle, ces produits sont présentés en fonction de l'emplacement du client qui a recours au service. Quand des produits importants sont attribués à un pays étranger, ces produits sont indiqués séparément. Aucun actif important du Groupe n'est situé à l'extérieur du Canada. Tous les produits intersectoriels proviennent du service du régime intérieur, par conséquent les produits pour les zones géographiques sont présentés nets des produits intersectoriels.

(en millions)

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Canada	9 728	9 611
États-Unis	257	301
Reste du monde	157	200
<b>Total des produits</b>	<b>10 142</b>	<b>10 112</b>

**b) Informations sur les produits relatifs aux articles et aux services**

Les produits pour les articles et les services sont présentés en fonction de l'information disponible au moment de la vente. En conséquence, les produits tirés de la vente de timbres et de l'utilisation de machines à affranchir sont présentés séparément, au lieu d'être attribués aux secteurs d'activité.

(en millions)

	Exercice clos le 31 décembre 2022			Exercice clos le 31 décembre 2021		
	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
<b>Produits attribués aux articles et aux services</b>						
Colis	6 692	(199)	6 493	6 552	(191)	6 361
Courrier transactionnel	1 786	(2)	1 784	1 820	(2)	1 818
Marketing direct	955	–	955	922	–	922
Autres produits	542	(318)	224	561	(311)	250
	9 975	(519)	9 456	9 855	(504)	9 351
<b>Produits non attribués</b>						
Timbres-poste	309	–	309	363	–	363
Machines à affranchir	377	–	377	398	–	398
	686	–	686	761	–	761
<b>Total</b>	<b>10 661</b>	<b>(519)</b>	<b>10 142</b>	10 616	(504)	10 112

**c) Informations sur les produits relatifs aux canaux de vente**

Dans les produits relatifs aux canaux de vente sont présentés les produits du régime intérieur, qui comprennent les produits générés par le canal commercial et les produits générés par le canal de vente au détail. Les produits du régime international comprennent les produits en provenance des États-Unis et du reste du monde, tels que définis à la note 22 a).

(en millions)

	Exercice clos le 31 décembre 2022			Exercice clos le 31 décembre 2021		
	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
<b>Régime intérieur</b>						
Canal commercial	7 199	(201)	6 998	6 985	(193)	6 792
Canal de vente au détail	2 720	–	2 720	2 812	–	2 812
	9 919	(201)	9 718	9 797	(193)	9 604
<b>Régime international</b>						
Autres	414	–	414	501	–	501
	328	(318)	10	318	(311)	7
<b>Total</b>	<b>10 661</b>	<b>(519)</b>	<b>10 142</b>	10 616	(504)	10 112

**23. Autres charges d'exploitation**

(en millions)

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>	Exercice clos le 31 décembre 2021
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	2 222	2 065
Immobilier, installations et entretien	341	319
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	889	726
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>3 452</b>	<b>3 110</b>

**24. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement**

(en millions)

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>	Exercice clos le 31 décembre 2021
Produits d'intérêts	42	17
(Perte) profit sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	(1)	35
Autres produits	2	2
<b>Produits de placement et autres produits</b>	<b>43</b>	<b>54</b>
Charge d'intérêts	(83)	(83)
Autres charges	(16)	(21)
<b>Charges financières et autres charges</b>	<b>(99)</b>	<b>(104)</b>
<b>Charges liées aux activités d'investissement et de financement, montant net</b>	<b>(56)</b>	<b>(50)</b>

## 25. Autres éléments du résultat global

(en millions)

	Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2020	88	4	92		
Profits (pertes) de la période	(42)	(1)	(43)	5 589	5 546
Impôt sur le résultat	10	–	10	(1 401)	(1 391)
Montant net	(32)	(1)	(33)	4 188	4 155
Solde cumulé au 31 décembre 2021	56	3	59		
Profits (pertes) de la période	(93)	1	(92)	4 869	4 777
Impôt sur le résultat	23	–	23	(1 218)	(1 195)
<b>Montant net</b>	<b>(70)</b>	<b>1</b>	<b>(69)</b>	<b>3 651</b>	<b>3 582</b>
<b>Solde cumulé au 31 décembre 2022</b>	<b>(14)</b>	<b>4</b>	<b>(10)</b>		

## 26. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles présentées ailleurs dans les états financiers consolidés :

### a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

(en millions)

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
<b>Produits générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>264</b>	307
<b>Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes</b>		
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux personnes aveugles	22	22
<b>Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société</b>	<b>6</b>	6
<b>Charges relatives aux transactions avec des parties liées</b>	<b>12</b>	25

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada. Les produits comprennent également des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux personnes aveugles (note 2).



(en millions)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci</b>		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	20	21
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	14	9
<b>Produits différés générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

D'autres renseignements au sujet des contrats de location avec des parties liées sont donnés à la note 17 a).

## b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les membres des conseils d'administration et les hauts dirigeants responsables de la planification, du contrôle et de la direction des activités du Groupe.

La rémunération des principaux dirigeants a été la suivante :

(en millions)

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Avantages du personnel à court terme	14	12
Avantages postérieurs à l'emploi	1	1
Total de la rémunération	<b>15</b>	<b>13</b>

La rémunération des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises qui a trait aux conseils d'administration présentée dans ce tableau s'élève à 0,8 million de dollars (0,8 million de dollars en 2021).

En 2022, la rémunération des principaux dirigeants n'a compris aucune indemnité de cessation d'emploi non récurrente supplémentaire (1,3 million de dollars en 2021). Il n'y a eu aucune transaction avec les principaux dirigeants outre leur rémunération.

## c) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés sont tenus de se retirer de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour un montant de 15 millions de dollars (13 millions de dollars en 2021). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

**d) Transactions avec les régimes de retraite de la Société**

Au cours de l'exercice, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour un montant de 15 millions de dollars (14 millions de dollars en 2021). Au 31 décembre 2022, une créance de 12 millions de dollars (4 millions de dollars en 2021) liée aux transactions avec le Régime est impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs. Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies, sont présentés à la note 10 i).

**27. Informations sectorielles**

**Secteurs opérationnels** – Les transactions intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant convenu entre les diverses entités juridiques. Sauf pour le secteur des services de technologie de l'information qui fournit des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts, les transactions sont conclues à des conditions comparables à celles en vigueur sur les marchés. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intersectoriels se chiffrant à 318 millions de dollars (311 millions de dollars en 2021), a engagé des charges d'exploitation de 318 millions de dollars (311 millions de dollars en 2021) et a enregistré un résultat net de néant (néant en 2021). Le total des actifs et des passifs au 31 décembre 2022 se chiffre, respectivement, à 151 millions de dollars et à 98 millions de dollars (148 millions de dollars et 94 millions de dollars, respectivement, en 2021).

**Au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date**

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	SCI	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	7 068	2 799	275	–	10 142
Produits intersectoriels	114	35	52	(201)	–
Produits d'exploitation	7 182	2 834	327	(201)	10 142
Main-d'œuvre et avantages du personnel	5 051	1 173	140	107	6 471
Autres charges d'exploitation	2 402	1 230	132	(312)	3 452
Amortissement	323	93	37	2	455
Charges d'exploitation	7 776	2 496	309	(203)	10 378
Résultat d'exploitation	(594)	338	18	2	(236)
Produits de placement et autres produits	114	7	1	(79)	43
Charges financières et autres charges	(68)	(28)	(3)	–	(99)
Résultat avant impôt	(548)	317	16	(77)	(292)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(156)	88	4	–	(64)
Résultat net	(392)	229	12	(77)	(228)
Total des actifs	12 235	2 153	325	(326)	14 387
Paiements versés en espèces au titre d'immobilisations	393	183	9	–	585
Total des passifs	6 852	953	185	(35)	7 955

## Au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date

(en millions)

	Postes Canada	Purolator	SCI	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	7 237	2 571	304	–	10 112
Produits intersectoriels	112	37	44	(193)	–
Produits d'exploitation	7 349	2 608	348	(193)	10 112
Main-d'œuvre et avantages du personnel	5 347	1 126	169	106	6 748
Autres charges d'exploitation	2 197	1 102	114	(303)	3 110
Amortissement	323	87	39	1	450
Charges d'exploitation	7 867	2 315	322	(196)	10 308
Résultat d'exploitation	(518)	293	26	3	(196)
Produits de placement et autres produits	103	2	1	(52)	54
Charges financières et autres charges	(75)	(26)	(3)	–	(104)
Résultat avant impôt	(490)	269	24	(49)	(246)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(138)	73	6	–	(59)
Résultat net	(352)	196	18	(49)	(187)
Total des actifs	9 688	1 839	303	(314)	11 516
Paiements versés en espèces au titre d'immobilisations	438	232	6	1	677
Total des passifs	7 439	845	167	(20)	8 431

POSTES CANADA  
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200  
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301

Pour obtenir des informations plus détaillées, veuillez visiter [postescanada.ca](https://postescanada.ca).

Consultez tout le rapport annuel de 2022 à l'adresse [postescanada.ca/rapport\\_annuel](https://postescanada.ca/rapport_annuel).

<sup>MC</sup> Marque de commerce de la Société canadienne des postes.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

This report is also available in English.

[postescanada.ca](https://postescanada.ca)

Canada

